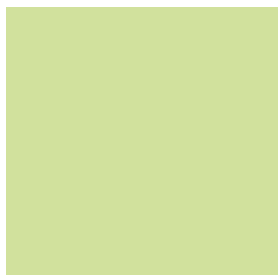
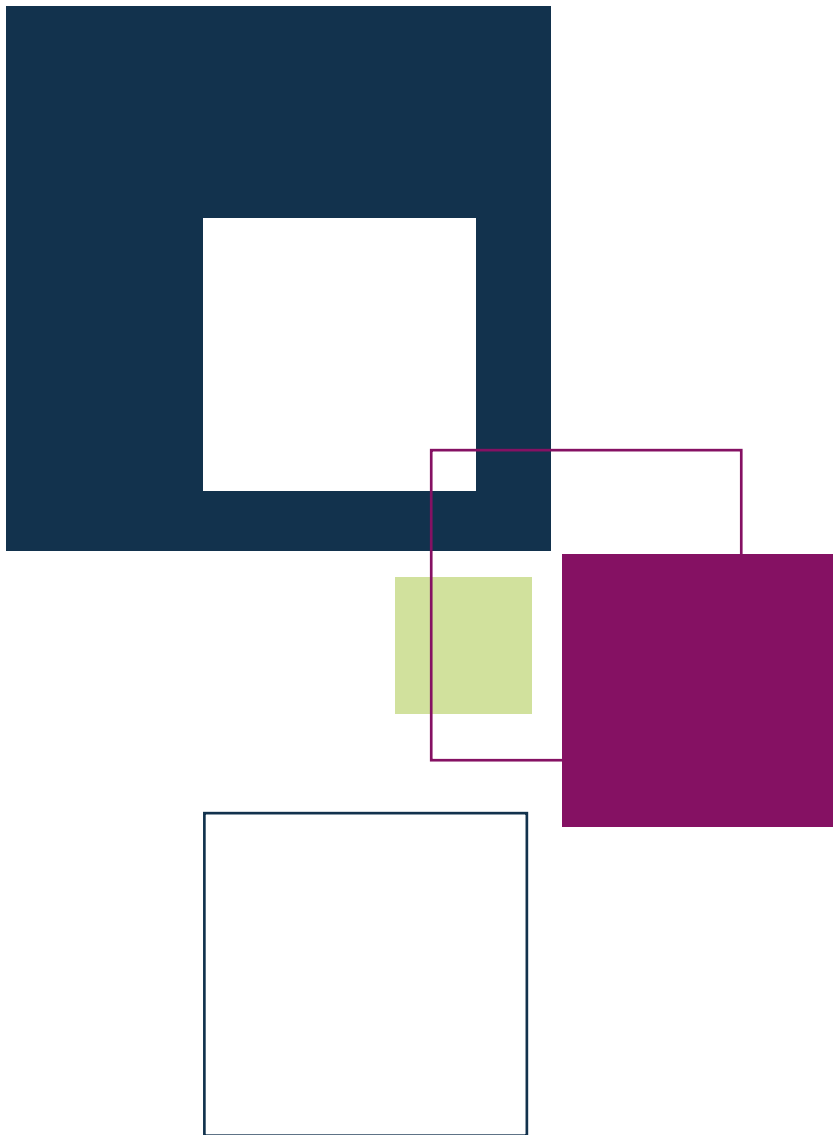


RAPPORT D'ACTIVITÉS



**ONE en
Actions**





« Veuillez noter que l'ONE est actuellement en transition pour satisfaire aux exigences d'accessibilité des pages web et contenus téléchargeables de tous les services publics, ainsi que le prévoit la loi. Nous sommes en permanence à la recherche de solutions permettant que chacun se sente inclus et puisse accéder à l'information recherchée dans les meilleures conditions. »



EDITO

2022, une année à nouveau marquée par les crises, cette fois-ci ukrainiennes et énergétiques, qui sont venues se superposer à la crise sanitaire et aux inondations de 2021. L'ONE mène, depuis maintenant trois ans, un travail considérable à la gestion des conséquences de ces crises à répétition sur la population.

En 2022, les familles (particulièrement celles dont le niveau de vie est bas¹) ont été particulièrement impactées par une inflation record causant une augmentation importante de la précarité matérielle qui a fait émerger de nouvelles brèches d'exclusion². Et ce, malgré les mesures temporaires et indispensables prises par le Gouvernement fédéral et malgré également notre système de protection sociale qui joue un rôle fondamental pour assurer un filet de sécurité et éviter à de nombreux citoyens de basculer dans la pauvreté. Rappelons à ce propos que sans les transferts sociaux assurés par les mécanismes de la protection sociale, pas moins de 42,2% des Belges seraient confrontés à de graves situations de pauvreté³.

On comprend dès lors toute l'importance de l'action de l'ONE qui s'inscrit certes dans un monde basculé et basculant mais dont les missions relèvent d'une temporalité longue dans l'accompagnement des familles et dans un système d'aides structurelles aux opérateurs du secteur de l'enfance.

Dans ce contexte, l'ONE a dû faire preuve de résilience et d'agilité pour répondre au mieux aux besoins des familles. En 2022, l'ONE a continué à mobiliser l'ensemble de ses services, dont ses agents de première ligne du secteur de l'Accompagnement. Nos professionnels ont tout mis en œuvre pour maintenir et renforcer les liens qu'ils tissent au quotidien avec les familles au sein de nos consultations, prénatales, de quartier, hospitalières et pour enfants, en assurant des visites à domicile, des séances de dépistages visuels et bucco-dentaires permettant d'assurer une continuité de suivi psycho-médico-social de notre action préventive.

Dans ce contexte extrêmement difficile et parsemé d'incertitudes, je voudrais dès lors leur exprimer ma reconnaissance et ma fierté pour le travail accompli auprès des familles.

Les différents lieux d'accueil des enfants rencontrent des besoins tout particuliers mais néanmoins essentiels et particulièrement dans les situations de pauvreté, de précarité, de violences conjugales ou encore intrafamiliales. Ces situations, souvent invisibles, sont encore davantage prégnantes dans ce contexte de crises permanentes. Tous les enfants ont droit à un accueil de qualité, qui garantit leur épanouissement, leurs apprentissages, leurs découvertes et qui soutienne positivement leur santé mentale et sociale malgré le climat de crise.

Dès lors, et afin de soutenir de manière directe les milieux d'accueil et les opérateurs du secteur de l'Enfance (SASPE y compris) face à la hausse des prix de l'énergie, des aides financières se sont mises en place rapidement, grâce au soutien du Gouvernement de la FWB et en concertation avec les secteurs concernés. Ces aides ponctuelles s'ajoutent au refinancement structurel de secteur qui montra encore en puissance en 2023.

Il n'en demeure pas moins que les difficultés sont grandissantes, tant organisationnelles, humaines que budgétaires, pour faire face à l'afflux des demandes et ainsi assurer un service de qualité et une réponse aux besoins des familles.

De son côté, l'ONE, via sa cellule de veille, mise en place pendant la crise sanitaire, a été réactivée afin d'apporter une aide financière complémentaire pour venir en aide aux milieux d'accueil de l'enfance qui seraient le plus en difficulté.

Tous ces efforts ont été entrepris afin d'éviter le plus possible de voir disparaître des places d'accueil et donc des emplois, dans un contexte où chaque place compte.

Je voudrais ici adresser également mes remerciements à nos collaborateurs du Département de l'Accueil pour avoir permis d'assurer aux structures du secteur de l'accueil de continuer à fonctionner et à accueillir les enfants.

Ensemble, l'ONE et les secteurs qu'il accompagne continuent ainsi de démontrer leur caractère essentiel, en permettant sur tout le territoire de la Fédération d'assurer une continuité des services à la population.

1. 'Travailleurs pauvres' et certaines familles monoparentales

2. Citons notamment l'augmentation de 18% en 2022 (par rapport à 2021) du nombre de bénéficiaires des banques alimentaires en Belgique (23,1 % à Bruxelles - cf Fédération belge des banques alimentaires, FBBA).

3. Chiffres basés sur l'étude EU-SILC 2011. Voir http://www.luttepauvrete.be/chiffres_nombre_pauvres.htm (tableau 1k).

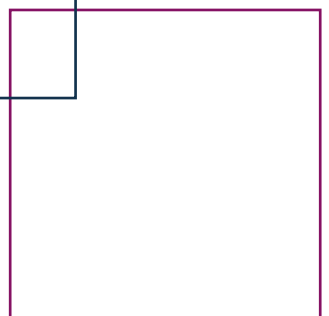
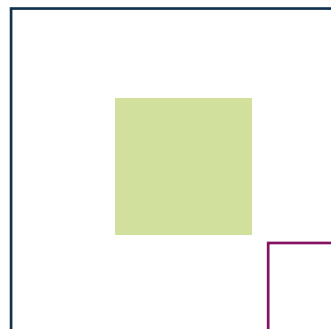
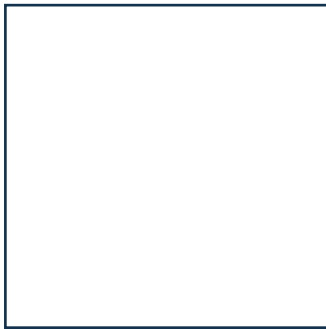
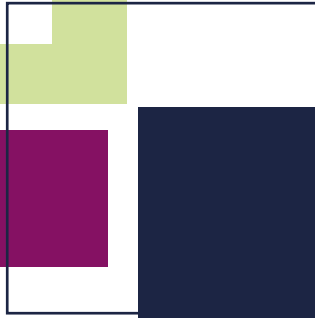
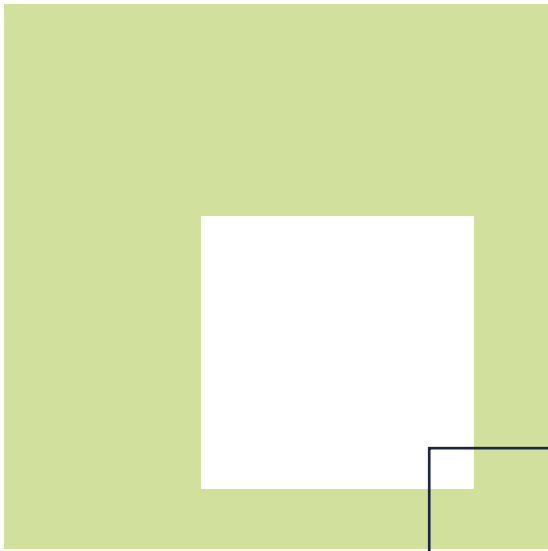


TABLE DES MATIÈRES

<i>Edito</i>	3
<i>Lexique des acronymes</i>	7
CONTINUITÉ DES MISSIONS	9
JANVIER	
LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : De l'accompagnement des professionnels à la prise en charge des situations à risque	10
FÉVRIER	
DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR NOS CONSULTATIONS	13
SANTÉ MENTALE : La nouvelle collaboration avec les psychologues de première ligne	15
MARS	
RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS : Quelles mesures d'accompagnement pour le secteur Accueil Temps Libre ?	16
AVRIL	
LE SERVICE SOS ENFANTS FAIT PEAU NEUVE	18
MAI	
CO-PRODUCTION ET DIFFUSION DU FILM « ÊTRES EN LIEN »	20
UNE PLATEFORME PRÉNATALE DANS LE BRABANT-WALLON	22
JUIN	
LA FONCTION DE PEP'S EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE AUX ASSISTANTS EN PSYCHOLOGIE	24
L'ÉVEIL CULTUREL & ARTISTIQUE : (POUR)QUOI ?	26
JUILLET	
LA DIGITALISATION À L'ONE : Une transformation dans l'air du temps, un enjeu majeur d'accessibilité à nos services ...	28
AOÛT	
L'ACCESSIBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE	32
SEPTEMBRE	
30 ANS D'ADOPTION À L'ONE : La transmission au cœur du processus adoptif	34
LA REPRISE DU VOLONTARIAT DANS NOS CONSULTATIONS	36
OCTOBRE	
ENFANCE ET MIGRATION : L'ENJEU DU DROIT AU JEU ET AUX LOISIRS	38
LE SETIS, UN PARTENARIAT ESSENTIEL DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ	42
NOVEMBRE	
LANCEMENT DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE DIRECTION DE MILIEU D'ACCUEIL	44
LES PORTES OUVERTES DU SERVICE ÉDUCATION À LA SANTÉ DE L'ONE : Une vitrine à outils, un événement tisseur de liens	46
UNE VISION ET DE NOUVEAUX ARRÊTÉS D'APPLICATION POUR LA PSE À L'ONE	48
DÉCEMBRE	
RÉUNION D'EXPERTS EUROPÉENS À BRUXELLES SUR LE MONITORING ET L'ÉVALUATION DES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	50
DES RECHERCHES POUR COMPRENDRE ET INSPIRER	52
RÉFORME DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET PLAN CIGOGNE : Bilan en 2022 et perspectives	54

GESTION ET ORGANISATION DE L'INSTITUTION

GESTION DE L'INSTITUTION

ORGANISATION DE L'ONE

56

58

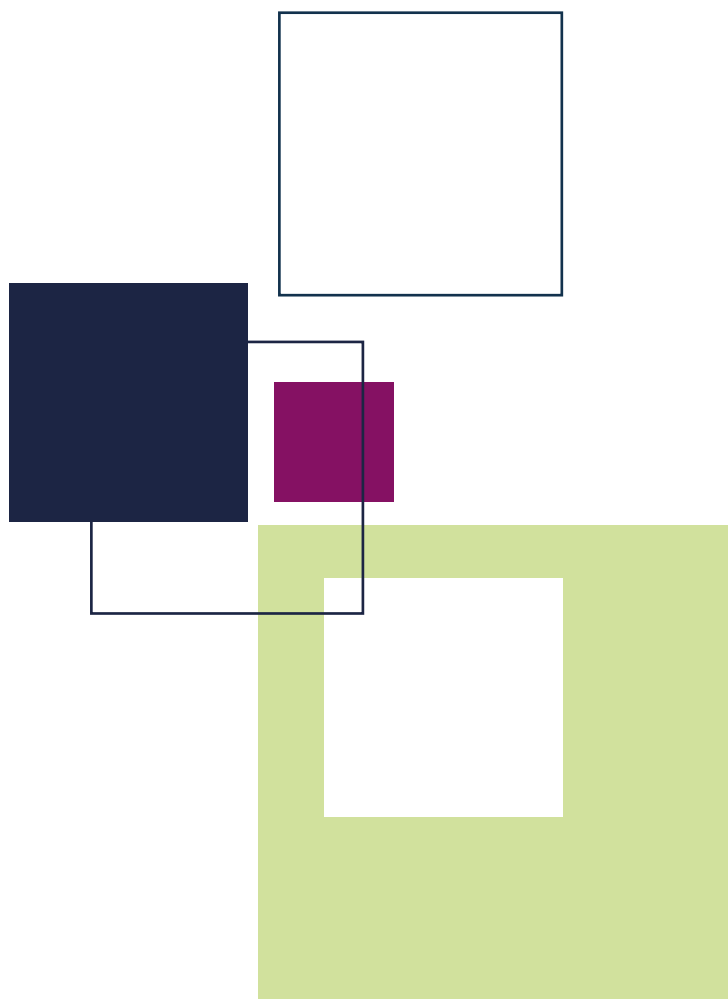
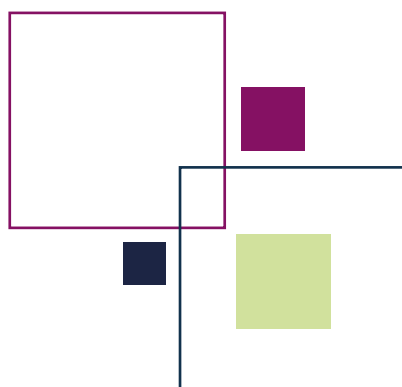
59

59

60

61

62

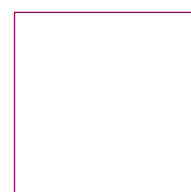
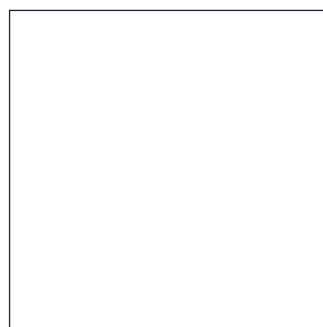


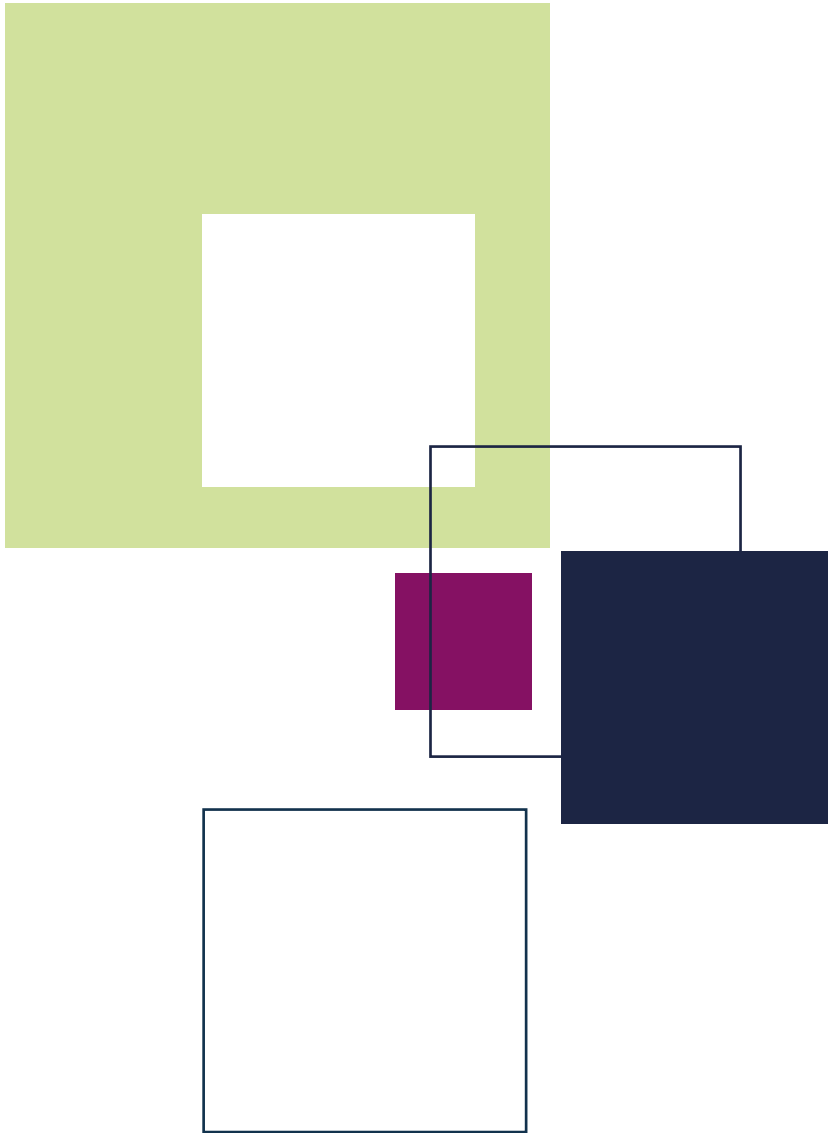
LEXIQUE DES ACRONYMES

AES : Accueil extrascolaire	FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles
ASR : Administration subrégionale	GAMS : Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles
APE : Accueil Petite Enfance	LREP : Lieu de rencontre Enfants-Parents
ASBL : Association sans but lucratif	MA : Milieu d'accueil
ATL : Accueil Temps Libre	MGF : Mutilations génitales féminines
AVIQ : Agence pour une Vie de Qualité	OMS : Organisation Mondiale de la Santé
BDMS : Banque de Données Médico-Sociale	ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance
CA : Conseil d'administration	PAD : Partenariat Automne-Détente
CAIRN : Cellule accessibilité inclusion recherches et nouveautés	PEP's : Partenaire Enfants-Parents
CAL : Coordinateur accueil	PO : Pouvoir Organisateur
CAPP : Service Coordination et Appui en matière de Prévention et de Protection de l'enfant	PSE : Promotion de la santé à l'école
CAT : Coordinateur accompagnement	RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
CATL : Coordinateur Accueil Temps Libre	SAP : Services d'Accompagnement Périnatal
CDV : Centre de vacances	SAE : Service d'Accueil de l'Enfance
CPMS : Centre Psycho-Médico-Sociaux	SASPE : Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance
CPNH : Consultation Prénatale Hospitalière	SETIS : Service de Traduction et d'Interprétation en milieu Social
EDD : École De Devoirs	SPSE : Service de promotion de la santé à l'école
ETNIC : Entreprise des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication	SPPL : Soins Psychologiques de Première Ligne
FH : Fonds Houtman	TFA : Task Force Accessibilité


POUR VOTRE INFORMATION

Les textes comprennent des liens interactifs qui renvoient vers le site internet de l'ONE.
Les images sont également interactives et vous permettront de consulter l'outil présenté dans son intégralité.






CONTINUITÉ DES MISSIONS



Dans un contexte de crise sanitaire qui a nécessité d'expérimenter de nouvelles pratiques organisationnelles au sein de l'ONE, la réponse aux besoins des familles en garantissant autant que possible la continuité des missions de service public revêt un caractère essentiel.





LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS À LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS À RISQUE

L'ONE a lancé fin 2021 un appel à projet afin de répondre aux priorités du contrat de gestion de l'office en matière de lutte contre les mutilations génitales féminines.

Le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS) a été sélectionné et a signé une convention d'un an renouvelable après évaluation positive jusqu'en 2025 pour travailler sur 3 axes : la formation des intervenants médico-sociaux (Partenaires Enfants-Parents, équipes SOS et PSE), la prise en charge des situations à risques et le développement d'outils et de support de sensibilisation des professionnels et des familles.

AVANT DE LUTTER CONTRE, COMPRENDRE

Sont considérées par l'OMS comme des mutilations génitales féminines « toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales » (OMS, 2022).

Dire non à l'excision c'est mon devoir de père. C'est pour le bien-être de ma fille.

Seydou, 42 ans

Ces mutilations peuvent entraîner chez les enfants, jeunes filles et femmes adultes, des souffrances immédiates et futures. Infections, manque de confiance en soi, rapports sexuels difficiles voire impossible en cas d'infibulation¹, problèmes liés à la grossesse et à l'accouchement, anxiété, angoisse ou encore dépressions sont des réalités.

Merci de m'avoir transmis tous tes savoirs, mais pas l'excision.

Mariam, 14 ans

Depuis 2001, l'article 409 du Code pénal belge prévoit une incrimination pour « quiconque aura pratiqué, facilité ou favorisé toute forme de mutilation des organes génitaux d'une personne de sexe féminin, ou tenté de le faire, avec ou sans consentement de celle-ci. La tentative sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an. (...)».

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont pratiquées en Afrique Sub-saharienne, au Moyen-Orient, en Asie et dans une moindre mesure en Amérique Latine.

Selon une étude de prévalence de 2022, « au total 35 459 femmes dont 12 730 mineures (moins de 18 ans)

sont concernées par les mutilations génitales féminines sur le sol belge, soit parce qu'elles ont déjà subi une mutilation soit parce qu'elles sont à risque d'être confrontées à la pratique² ».

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, les régions Bruxelles-Capitale, Liège et Hainaut restent les zones géographiques qui accueillent le plus de filles et femmes concernées³.

1. Selon le dictionnaire Lerobert.com l'infibulation est une mutilation sexuelle féminine par laquelle on empêche les relations sexuelles en suturant ou en passant un anneau à travers les petites lèvres de la vulve

2. https://gams.be/wp-content/uploads/2022/07/MGF_Etude-de-prevalence-Resume-2022.pdf

3. Op cit.

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION, UN OUTIL DE PRÉVENTION

Persuadé que l'ONE a un rôle à jouer dans la prévention des mutilations génitales via la sensibilisation et l'information tant des professionnels que des familles, le contrat de gestion prévoit en son article 5.5-3 :

§1er. En vue d'améliorer la lutte contre les différentes formes de violences faites aux enfants et aux femmes, l'Office renforce les synergies entre les PEP's et les organisations expertes en matière de lutte contre les mutilations génitales féminines.

Je n'ai pas choisi d'être excisée, mais pour ma fille, j'ai choisi de la protéger.

Halimatou, 43 ans

Une mallette développée en collaboration avec le GAMS est actuellement utilisée pour évaluer le risque encouru par les enfants suivies par les professionnels de l'ONE. Les professionnels tant des consultations que de la PSE ont pu bénéficier de formations à ce sujet. Il y avait donc lieu de poursuivre

ce dispositif en développant 3 types d'interventions : la formation des intervenants médico-sociaux, la prise en charge des situations à risques et le développement d'outils et de support de sensibilisation des professionnels et des familles.

► La formation des intervenants médico-sociaux

Le GAMS, en collaboration avec l'ONE, a développé 5 modules de formations à destination des Partenaires Enfants-Parents, équipes SOS enfants et du personnel PSE :

- **Module 1** : les essentiels, module de base : introduction aux MGF (définition, classification, prévalence, situation en Belgique, conséquences sur la santé, rôle de l'ONE dans la prévention et protection).
- **Module 2** : Communication, comment interagir avec les familles concernées ? Interactif, basé sur les expériences des participants
- **Module 3** : Gestion de situations à risque – exercice, mise en situation à partir de situations vécues (risque excision lors d'un départ à l'étranger, suspicion d'excision).
- **Module 4** : En pratique, comment démarrer une activité de prévention dans une consultation pour enfants ONE. Exemples d'activités possibles (du conseil en individuel par une animatrice communautaire à l'organisation d'activités de groupe)
- **Module 5** : En pratique, comment démarrer une activité de prévention dans une consultation prénatale ONE avec démonstration d'outils : planche, vidéo, ...

En parallèle pour le personnel médical de l'ONE (médecins de consultation), des outils ont été mis à jour et une formation en ligne a été spécifiquement développée.

► La prise en charge des situations à risque

La prise en charge des situations à risque se traduit actuellement par :

- Le développement, la présentation et la promotion du détectomètre, outil qui permet d'évaluer le niveau de risque d'excision.

- La mise en place de permanences juridiques du GAMS qui permettent de répondre aux questions de nos professionnels et de rencontrer les familles, par exemple en situation de pré-départ en vacances dans le pays d'origine. Entre novembre 2021 et avril 2022, un accompagnement spécifique et des mesures de préventions individualisées ont pu être mis en place.

► Le développement d'outils et de support de sensibilisation des professionnels et des familles

Hormis les campagnes de pré-départ en vacances, plusieurs actions et outils ont été développés pour répondre aux objectifs de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels et des familles.

Je suis fière d'être entière.

Khadi, 18 ans

- Le livret « *comprendre les pratiques autour de la naissance et l'accueil du bébé en Afrique sub-saharienne et prévenir les MGF* » : ce guide a pour objectif d'aider les professionnels de l'ONE à mieux connaître les différentes pratiques autour de la naissance et de l'accueil de l'enfant dans les pays concernés par les MFG pour les aider dans leur travail et la communication avec les parents.

- Les affiches « Nos filles sans excision »
- Une mise à jour du kit de prévention avant les départs en vacances
- Des ateliers collectifs de préparation à la naissance et rencontres parent-bébé à Bruxelles, Liège et Namur.
- Des rencontres organisées entre des familles et des animatrices communautaires du GAMS issues des communautés concernées.

La première année de la convention fût essentiellement une période de planification et de démarrage des activités. Toutes les conditions sont réunies pour que l'année 2 (01/07/2022 au 30/06/23) soit une année de mise en œuvre de tous les volets de la convention.



Etape 1 JE DÉMARRE LE DÉTECTOMÈTRE

- face à une mineure ou aux parents de cette dernière venant d'un pays à risque d'excision (voir carte de prévalence) et/ou
 - face à une mineure dont la mère et/ou la (ou les) soeur(s) sont excisées et/ou
 - face à une annonce d'excision.
- Je complète par le guide d'utilisation (www.strategiesconcernees-mgf.be/tool/guide-dutilisation-du-detectometre)

Etape 2 JE DÉTECTE ET J'ÉVALUE

RISQUE

- Pas de voyage prévu ou voyage sans les filles ;
 - Engagement d'un ou des parents dans une association de lutte contre l'excision ;
 - Signature récente par les parents d'un engagement de ne pas exciser leur fille.
- Rem : être en contact avec une association qui lutte contre l'excision n'est pas suffisant.

Je passe au **niveau 2** si l'une des situations suivantes (dans 1) n'est plus rencontrée ou s'il y a un changement du contexte familial (décès du ou de la protecteur-riche de la fille, remariage des parents, signe de maltraitance) ou de changement du statut administratif (acquisition de la nationalité belge).

RISQUE POSSIBLE

- Position du conjoint et membres de la famille : pro-excision et/ou
- Pression familiale, communautaire ou sociale pour exciser.

Je passe au **niveau 3** si la fille voyage ou si une excision est annoncée.

RISQUE IMMINENT

I. ANNONCE D'UNE EXCISION

- Sur l'annonce (je collecte les informations suivantes : Qui, comment, quand, où...);
- D'autres éléments à risque (exciseuse dans la famille...);
- Pression de la famille pour exciser en Belgique ou à l'étranger (Qui, comment, quand...).

II. VOYAGE IMMINENT (à l'étranger dans moins de 3 semaines)

- Protection des filles sur place: Je demande la protection mise en place dans le pays par les parents pour évaluer leur capacité à protéger face à un risque d'excision des autres membres de la famille dans le pays d'origine.

III. NON-RETOUR D'UN VOYAGE

- La fille ne revient pas d'un voyage sans explication des parents.

EXCISION

0 - 3 ans



- Lors du changement des langes :
- Perte de sang ;
- Plâie sur la vulve ;
- Douleurs lors de la miction ;
- Douleurs lors des soins ;
- Changement d'attitude de l'enfant.

<18 ans



- Difficulté pour uriner (séjours longs et répétés aux WC);
- Douleurs, règles si inhibuées ;
- Douleurs, cicatrices, craintes de faire des mouvements, refus sport ;
- Changement d'attitude, chute de concentration ou baisse de la moyenne scolaire ;
- Disparition d'une élève après les vacances (retour au pays pour être excisée ou mariée de force ?) ou absence prolongée inexplicable.

Etape 3 JE PROTÈGE

- Consigner les éléments dans le dossier médical et social de la fille ;
- Sensibiliser les parents : expliquer le rôle du GAWMS Belgique et proposer ses activités de sensibilisation ;
- Si la fille a le statut de réfugiée pour la protéger d'un risque d'excision, demander aux parents la déclaration sur l'honneur de ne pas exciser l'enfant et le certificat médical de non-excision du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) ;
- Planifier une réunion annuelle de suivi avec les parents de la fille à moyen et long terme.

Je passe au **niveau 1** si les parents collaborent, ils demandent les moyens de renforcer leur capacité à protéger leur fille.

- En plus des actions proposées au point précédent, faire signer aux parents la déclaration sur l'honneur (outillithèque sur le site des Stratégies concertées de lutte contre les MGF) ;
- Proposer d'examiner la fille par un-e médecin spécialisée-e (voir Services spécialisés) (en cas de séjour à l'étranger, avant et après le séjour) ;
- Planifier une réunion de suivi de la fille avec ses parents et les services proches de l'enfant comme le centre PMS.

Je passe au **niveau 2** si les parents collaborent, ils demandent les moyens de renforcer leur capacité à protéger leur fille.

I. ANNONCE D'UNE EXCISION

- Contacter les services proches de l'enfant (Maternité, ONE, PSE/PMS, pédiatres, médecins généralistes...);
- Organiser une réunion multidisciplinaire avec des services spécialisés (GAWMS Belgique, référent-e contre la maltraitance ONE, SOS Enfants...);
- Après avoir demandé l'avis préalable d'un service spécialisé, saisir le service d'aide à la jeunesse (SAJ) et/ou magistrat-e de référence avec saisine éventuelle du Juge de la Jeunesse (placement possible en dernier recours) ;
- Faire un examen médical de la fille par un-e médecin spécialisée-e.

II. DÉPART IMMINENT (à l'étranger dans moins de 3 semaines), LES PARENTS NE COLLABORENT PAS

- En plus des actions décrites au point précédent
- Sur la base de l'avis préalable d'un service spécialisé ou d'une avocate spécialisée-e, saisir le Parquet ou le Juge. Ils peuvent, par exemple, ordonner la saisie du passeport de la fille et/ou une interdiction de quitter le territoire de la fille et/ou un changement d'autorité parentale....

III. NON-RETOUR DE LA FILLE APRÈS UN VOYAGE

- Contacter un service juridique spécialisé (par exemple le GAWMS Belgique ou un-e avocate spécialisée-e) ;
- Le service juridique peut : → contacter le Parquet/jeunesse → contacter l'ambassade → introduire une procédure en justice pour rapatrier la fille à risque d'excision sous certaines conditions.

- Dialogue avec la famille (voir guide d'entretien) ;
- Examen médical de la fille par un-e médecin formé-e ;
- En fonction du résultat médical :

Si l'excision n'est pas attestée médicalement, je vais au **niveau 1**.

Si l'excision est attestée médicalement, je vais au **niveau 5**.

- Si l'excision est attestée médicalement :
- Soins adéquats (physiques et psychologiques) de l'enfant ;
- Dialogue avec la famille en présence d'un-e médiateur-riche interculturelle ;
- Rappel de l'interdiction pénale d'exciser et les conséquences du non-respect ;
- Explication des effets néfastes sur la santé ;
- Contact avec un service juridique pour examiner une plainte éventuelle sur base de l'interdiction pénale.

Y a-t-il D'AUTRES FILLES nées ou à naître dans la famille?

Si oui, je passe au **niveau 1** pour évaluer leur niveau.

5 EXCISION CONSTATÉE

Je constate une excision sur une fille. Les parents (ou une tierce personne) me le signalent.

- Si la fille est née dans un pays qui pratique l'excision, le risque est plus grand pour la fille d'avoir été excisée dans son pays avant de venir en Belgique.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR NOS CONSULTATIONS

Dans une logique de proximité avec les bénéficiaires, la mission de l'ONE d'accompagnement de l'enfant implique le maintien de nombreux centres de consultations, fixes ou mobiles, un peu partout sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'accomplissement efficace de leurs activités nécessite de les doter d'un matériel à la fois moderne et performant, ce qui constitue donc un enjeu important pour l'Office.

Le propos de cet article est de l'illustrer à travers deux évolutions notables de l'équipement des centres de consultation qui ont été mises en œuvre en 2022.



L'ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE DE CONSULTATIONS MOBILES

Pour assurer la continuité, l'accessibilité et la qualité de ses services, l'ONE décline ses consultations pour enfant en consultations mobiles dans les régions rurales du Luxembourg, de Namur et de Liège.

► L'accessibilité ne peut être un frein à nos missions de prévention

L'ONE organise des consultations mobiles pour promouvoir la santé des enfants de 0 à 6 ans. Ces véhicules circulent en Wallonie et s'arrêtent à heures fixes dans les communes et hameaux.

Entièrement aménagés, ces consultations mobiles offrent des services comparables à ceux qui sont proposés dans les consultations fixes. Les mêmes programmes de santé préventive y sont mis en œuvre par nos médecins et Partenaires Enfants-Parents. Sur rendez-vous et gratuites, ces rencontres permettent donc d'assurer un suivi régulier de l'enfant, y compris au niveau de sa vaccination. Ce service est complété par le suivi que réalise les PEP's lors de visites à domicile.

Pour maintenir ce service de qualité et de proximité, l'ONE continue de renouveler sa flotte en faisant l'acquisition d'un semi-remorque pour la région de Namur.

Ainsi, depuis 2022, **6 consultations mobiles** circulent en Wallonie : 3 dans la province du Luxembourg, 2 dans la province de Liège et 1 dans la province de Namur. Un véhicule de réserve est également disponible afin qu'un souci technique ne vienne pas mettre à mal l'organisation des tournées. Au total, soixante-huit communes bénéficient du passage d'une consultation mobile.

► La qualité de nos services passe également par l'entretien de nos équipements

L'achat de ce semi-remorque répond à la volonté de soutenir la qualité de l'accueil des familles en offrant un matériel plus robuste et des grands espaces, lumineux et fonctionnels. Le véhicule est composé de 3 parties : un espace bureau pour le chauffeur, un espace de déshabillage et d'attente et un cabinet médical.

Les chauffeurs¹ jouent un rôle important dans le bon fonctionnement des tournées. Hormis la conduite et l'adaptation des itinéraires, ils ont pour responsabilité de maintenir le véhicule dans un état de propreté irréprochable, de l'approvisionner en matériel médical et en outils d'éducation à la santé, de s'assurer de l'adéquation de la température intérieure du véhicule, de tout mettre en œuvre pour être ponctuel aux différents arrêts, et enfin, de veiller à la sécurité des familles qu'ils aident à monter et descendre du véhicule.²

► Outil de promotion et de visibilité

Décoré aux couleurs de l'ONE, ce nouveau véhicule a très rapidement trouvé une utilité nouvelle : promouvoir et soutenir la visibilité de l'Institution lors d'événements et de salons.

Du Forem aux salons *baby-days* pour organiser un dépistage visuel, les consultations mobiles font partie intégrante de l'identité de l'ONE et véhiculent une image positive tant de nos services que des valeurs de l'Office.



1. Dans ce texte sera utilisé le terme au masculin au vu de la majorité des hommes dans cette catégorie métier, sans pour autant exclure la gent féminine.

2. ONE (2017) : Rapport d'Activité.

L'AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DE CONSERVATION DES VACCINS

En tant que responsable du Programme de Vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est de la responsabilité de l'ONE de fournir, aux familles, des vaccins de qualité afin de protéger les enfants et la population.

► L'importance de la chaîne du froid

La préservation de la chaîne du froid pour le stockage des vaccins a une incidence directe sur la qualité de ceux-ci, dans la mesure où une température excédant 8°C a tendance à les rendre inactifs, tandis que toute congélation a pour effet de les rendre immédiatement complètement inactifs.

C'est pourquoi l'ONE sensibilise les professionnelles³ de santé exerçant dans les consultations de l'ONE à la conservation des doses de vaccins dans des conditions optimales.

► Les équipements de conservation

Jusqu'il y a peu, tous les centres de consultations n'étaient équipés que de frigos domestiques dotés de simples thermomètres dépourvus de capacité d'enregistrement de températures.

Cela contraignait les équipes à consigner leurs relevés de températures manuellement afin de pouvoir apprécier approximativement la durée d'une rupture de la chaîne du froid.

Après une 1^{ère} expérience pilote fin 2018, le Conseil d'administration de l'ONE a décidé, en 2019, de poursuivre une stratégie globale d'acquisition d'équipements de conservation plus professionnels, en vue d'améliorer les processus de préservation et de surveillance de la chaîne du froid dans l'ensemble des consultations.

Depuis début 2020, les centres de consultations sont donc progressivement équipés de matériels plus efficaces pour assurer une bonne conservation des vaccins. Après un retard dans les livraisons dû au contexte sanitaire particulier encouru en 2020-2021, le projet a pris son essor en 2022, de sorte que son aboutissement reste prévu à la fin de l'année 2023.

En fonction de sa fréquentation, il est désormais prévu que chaque consultation soit dotée d'un des deux ensembles d'équipements suivants :

a. Le « PACK SPÉCIALISÉ », pour les consultations qui ont au moins deux cents inscrits annuels :

Ce « pack spécialisé » consiste en un frigo spécialisé pour la conservation des médicaments, qui présente un plus haut degré de fiabilité puisqu'il possède de nombreuses fonctionnalités intéressantes :

- Une ventilation permanente permettant le maintien de températures plus stables ;
- Des systèmes d'alarme intégrés à l'appareil ;
- Un thermostat de sécurité empêchant la température interne de descendre sous 0°C ;
- Un affichage extérieur de la température à l'intérieur du frigo ;
- Une mémoire interne enregistrant les températures atteintes sur une période ;
- Un dispositif de consultation à distance, via le Cloud, des données de températures et d'alarmes, ce qui permet la mise en œuvre d'un processus de surveillance centralisée.



b. Le « PACK STANDARD », pour les consultations de moins de deux cents inscrits annuels :

Ce « pack standard » comporte quant à lui un frigo domestique équipé d'un dispositif d'alerte par SMS et d'un enregistreur de données numériques de températures.

Le dispositif d'alerte permet d'être prévenu en cas de variation de température ou de panne de courant, tandis que l'enregistreur de données dispense de consigner régulièrement les températures dans un registre.



Une surveillance générale des températures enregistrées par les frigos spécialisés sur le Cloud et des messages émis par les dispositifs d'alerte des frigos domestiques est désormais assurée tous les jours ouvrables par l'administration centrale.

Si elle ne dispense pas les professionnelles de santé exerçant dans les consultations de maintenir leur vigilance au quotidien, ces nouveaux équipements de conservation leur facilitent la tâche et réduisent l'impact des accidents de la chaîne du froid, ce qui améliore au final la qualité du Programme de Vaccination dans son ensemble.

3. Dans ce texte sera utilisé le terme au féminin au vu de la majorité des femmes dans cette catégorie métier, sans pour autant exclure la gent masculine.

SANTÉ MENTALE : LA NOUVELLE COLLABORATION AVEC LES PSYCHOLOGUES DE PREMIÈRE LIGNE

L'ONE a un impact direct sur le développement du bien-être et de la santé mentale des enfants et des familles à travers ses différentes structures et activités. Afin d'augmenter l'accessibilité de l'aide en santé mentale pour les familles, l'ONE collabore avec l'ensemble des réseaux de santé mentale pour enfants et adolescents, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) en Région wallonne et l'Administration Générale pour l'Aide à la Jeunesse. L'intégration des soins psychologiques de première ligne dans les consultations de l'office est un exemple d'action concrète pour contribuer à un meilleur accompagnement des familles en matière de prévention en santé mentale.



LA REFORME DES SOINS PSYCHOLOGIQUES DE PREMIERE LIGNE

La réforme des soins psychologiques de première ligne, initiée au niveau fédéral, a pour objectif de rendre ces soins plus accessibles financièrement et géographiquement. Elle concerne toute la population (enfants, adolescents, adultes). L'accent est notamment mis sur la prévention et la détection précoce. La volonté est de déceler rapidement de potentiels problèmes et de pouvoir référer la personne concernée vers un service de santé mentale. Cette réforme est opérationnelle depuis le début de l'année 2022.

L'ONE a participé activement aux réunions concernant cette réforme. De plus, une réflexion a été menée en interne sur la manière dont l'office pourrait améliorer la prévention du mieux-être des familles et soutenir ses agents dans leurs activités. Une note reprenant des modalités pratiques de partenariats entre PEP's et psychologues de première ligne a pu être établie. Partant de cette collaboration, des séances individuelles ou collectives organisées par un psychologue sont proposées dans des consultations ONE.

LES PSYCHOLOGUES DE PREMIERE LIGNE, PARTENAIRES DE L'ONE

Sur base de la réforme et du travail de réflexion interne à l'ONE, l'office propose, depuis 2022, l'accès à des séances de soins psychologiques pour les enfants et parents qui fréquentent déjà une consultation, afin d'éviter que leurs problématiques ne se cristallisent ou s'aggravent. Les psychologues partenaires collaborent avec les équipes des consultations pédiatriques et prénatales dans le respect des valeurs de l'ONE.

Ces séances sont proposées dans différents lieux afin d'être accessibles sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles peuvent se tenir dans les

locaux de l'ONE, dans un local extérieur (cabinet du psychologue de première ligne, salle, service de santé mentale) ou en visite à domicile en collaboration avec un PEP's.

Un accompagnement individuel ou de groupe peut être proposé. Il peut être demandé pour toutes questions liées au bien-être mental d'un enfant et des parents (stress, inquiétudes, changement d'humeur, irritabilité, dépression, difficultés liées à l'éducation ou la parentalité, ...). L'objectif est de faire le point avec la personne, de laisser un espace de parole et de l'accompagner au mieux face à des difficultés psychologiques. Si une prise en charge plus complexe s'avère nécessaire, le psychologue de première ligne pourra renvoyer vers un autre prestataire.

Pour les séances individuelles, une contribution financière de 4 euros (statut OMNIO) ou 11 euros est demandée. Les séances de groupe organisées au sein de l'ONE sont gratuites.

Si un bénéficiaire souhaite un suivi, il peut prendre contact avec un PEP's ou contacter l'administration subrégionale. Une prescription médicale n'est pas nécessaire et la personne est libre d'arrêter la prise en charge à tout moment, sans justification.



COMMUNICATION ET PERSPECTIVES

Pour faire connaître les séances de soins psychologiques proposées dans les structures de l'ONE, un flyer a été créé à destination des parents fréquentant les consultations de l'office. Il reprend les principales informations pratiques.

De plus, lors de la semaine de la santé mentale, en octobre 2022, une actualité reprenant ces éléments a été publiée sur le site de l'ONE.

En 2022, les premières collaborations avec des psychologues de première ligne ont été mises en place dans des consultations de l'ONE. L'objectif pour les prochaines années est de pérenniser et de renforcer cette présence.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS : QUELLES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE SECTEUR ACCUEIL TEMPS LIBRE ?



Le 30 mars 2022, le Parlement de la Communauté française adoptait le Décret relatif à l'adaptation des rythmes scolaires dans l'enseignement¹. Des mesures d'accompagnement spécifiques étaient prévues pour l'Accueil Temps Libre (ATL), notamment l'octroi d'un budget annuel destiné à promouvoir les activités organisées durant les nouvelles périodes de vacances allongées d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval). Cette réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur à la rentrée scolaire d'août 2022.

POUR LES CENTRES DE VACANCES

Sur base du décret² centres de vacances (CDV), l'allongement à deux semaines, des congés d'automne et de détente, en a fait des périodes subsidiées au même titre que les vacances d'hiver, de printemps et d'été. En 2022, seuls les congés d'automne ont été impactés.

Sur les 443 activités nouvellement déclarées pour les congés d'automne, on compte 17 séjours, 7 camps et 419 plaines. Les activités déclarées pour cette période ont fait l'objet de 327 demandes de subside.

Cette augmentation du nombre de demandes de subvention à traiter a bien entendu eu un impact pour l'ONE qui a dû se réorganiser afin de pouvoir traiter les demandes de subvention dans les temps malgré l'avancement de la date de clôture budgétaire de fin mars à fin janvier.

Le budget consacré aux CDV a été ajusté en prévision de ce subventionnement supplémentaire sur base d'une estimation théorique de l'accroissement des demandes de subvention. La valeur du point CDV³ pour 2022 a connu une augmentation, passant de 1 851 329 € en 2021 à 2,094 436 € en 2022. Cet accroissement du budget disponible est imputable non seulement aux changements des rythmes scolaires (529 409 €), mais également à l'indexation du budget pour le paiement des subventions, sans oublier la presque disparition des demandes d'indemnités COVID. Le budget global CDV est passé de 4 556 817,69 € en 2021 à 5 627 322,97 € en 2022.

DES PARTENARIATS

Un nouveau dispositif a été mis en place afin d'élargir l'offre d'accueil durant les congés d'automne et de détente, il s'agit des partenariats Automne - Détente (PAD). Dès le début de l'année 2022, ce nouveau dispositif avait été réfléchi en concertation avec les différents représentants des secteurs de l'accueil temps libre. Les membres des différentes commissions (écoles de devoirs (EDD), CDV, et commission d'agrément) se sont réunis avec l'Office afin d'élaborer cette réforme qui entrerait en vigueur dès la rentrée scolaire suivante. Pour soutenir les opérateurs qui s'inscrivent dans ce nouveau dispositif PAD, le gouvernement a dégagé un budget d'un million d'euros. La moitié du budget est dévolue à la période du congé d'automne, l'autre moitié au congé de détente.

Les objectifs principaux des PAD sont d'élargir l'offre d'accueil en ciblant particulièrement les enfants de moins de 6 ans et les publics précarisés. Le principe de base des partenariats est d'associer un opérateur agréé CDV ou accueil extrascolaire

(AES) avec un service public, une ASBL, ou une association de fait, ou de tout autre forme juridique qui ne poursuit pas un but lucratif, qu'il ou elle dispose ou non d'un agrément pour ses activités habituelles (sport, culture, enfance, ...).

A travers ce dispositif, un rôle central a été donné à la Commission communale de l'Enfance (CCA). En effet, c'est elle qui valide les PAD après avoir vérifié que ceux-ci rencontrent bien les objectifs et les conditions du dispositif.

Les critères et le mode de subventionnement des partenariats sont calqués sur ceux des CDV. Néanmoins le personnel dont la qualification est reconnue dans le cadre des PAD a été élargi à tous les professionnels de l'accueil qualifiés en AES, EDD et CDV.

Une circulaire reprenant le cadre complet du dispositif PAD a été envoyée à tous les opérateurs agréés CDV et AES en juin afin de permettre une première mise en œuvre dès le congé d'automne. Cette circulaire est également à retrouver sur le site de l'ONE.

1. Décret relatif à l'adaptation des rythmes scolaires annuels dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire, spécialisé, secondaire artistique à horaire réduit et de promotion sociale et aux mesures d'accompagnement pour l'accueil temps libre du 30 mars 2022.

2. Décret relatif aux centres de vacances du 17 mai 1999, tel que modifié.

3. Le budget annuel des centres de vacances est une enveloppe fermée. Le subside est calculé sur base d'un forfait d'1,25 euro qui correspond à la subvention d'une journée enfant. Les journées des encadrants sont davantage valorisées (forfait multiplié par 4, 6 ou 10 selon la fonction et le statut). Des suppléments sont prévus pour les enfants en situation de handicap, issus de famille en précarité ou participant à un séjour résidentiel. Une fois les parts auxquelles chaque pouvoir organisateur a droit identifiées, le budget disponible est divisé par la somme de ces parts. Un montant forfaitaire de base est alors identifié, nommé « valeur point ». En fonction de la quantité spécifique de journées valorisées, tous les ayant droit se répartissent la totalité du budget disponible.

Vu le peu de temps dont disposaient les pouvoirs organisateurs (PO) pour organiser les PAD d'automne, le budget qui avait été alloué au subventionnement de ceux-ci était trop important par rapport au nombre de demandes reçues. Dès lors les PO ont

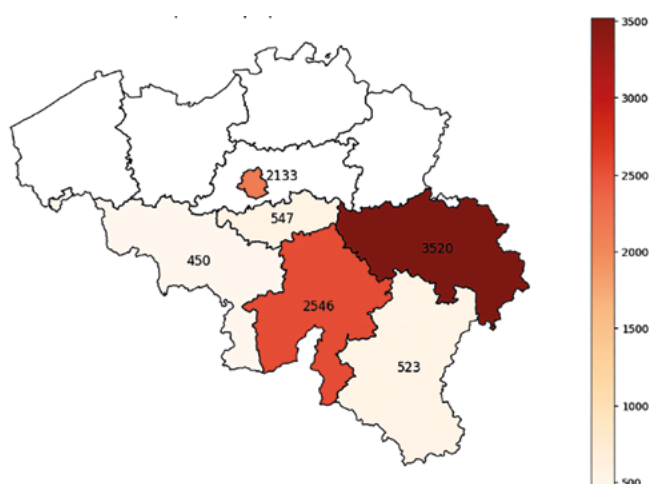
été subventionnés sur base des frais qu'ils avaient réellement engagés et non sur base d'un calcul de points comme prévu initialement.

Vous retrouvez ci-dessous le nombre de PAD par province et le nombre de présences d'enfants par PAD et par province.

Nombre de PAD's par province en automne 2022



Nombre de présences par province en automne 2022



POUR LES ÉCOLES DE DEVOIRS

Dans le secteur des écoles de devoirs (EDD), cette mesure d'accompagnement s'est traduite par la mise en œuvre d'un forfait supplémentaire aux conditions d'octroi spécifiques : le Forfait Automne-Détente (FAD).

Toute école de devoirs reconnue et répondant à quelques conditions de fonctionnement complémentaires⁴ peut bénéficier d'une subvention pour ses activités, dont le montant se divise en deux parties : l'une variable, calculée sur base du nombre total de jours de présences d'enfants de 6 à 15 ans et d'animateurs/coordonateurs qualifiés au cours de l'année d'activités précédente, et l'autre fixe (forfaitaire), qui dépendait jusqu'alors du nombre d'écoles de devoirs organisées par un même pouvoir organisateur (limitée à 3 EDD au maximum et de façon dégressive).

En 2022-2023, parmi les 390 EDD reconnues au 1^{er} septembre 2022, 344 EDD ont ainsi introduit leur demande de subvention sur Pro.ONE (plateforme électronique de traitement des procédures administratives de l'ATL) et 337 ont reçu une réponse favorable.

► LE FORFAIT AUTOMNE-DÉTENTE

La partie fixe de la subvention EDD comporte désormais la possibilité d'octroyer un forfait complémentaire aux écoles de devoirs subventionnées et ayant organisé des activités de minimum 6 heures/jour, pendant au minimum 2 jours par période de congés (Automne ou Détente).

Ce forfait, d'un montant indexé de 850€ par EDD, est payable en deux fois, au terme de chaque période de congé concernée par la nouvelle disposition (congé d'automne ou de détente).

La première partie de celui-ci ayant été versée à l'issue des vacances d'automne, il nous est déjà possible d'en observer quelques effets :

- Lors des vacances d'automne 2021, 160 EDD proposaient à minima un jour d'ouverture. En 2022, ce chiffre montait à 201 EDD dont 6 seulement ne répondaient

pas au critère d'ouverture de plus d'une journée sur la période des vacances d'automne. Ceci représente une augmentation de 25% du nombre d'EDD ouvertes d'une année à l'autre, à la même période.

- En ce qui concerne le nombre de jours d'ouvertures entre automne 2021 et automne 2022, celui-ci est passé de 524 à 1098, soit une augmentation de 110%.
- De plus, 74% des EDD ayant bénéficié de ce demi-forfait ont ouvert de 5 à 10 jours, dépassant largement le critère d'octroi minimal de 2 jours d'ouverture par période de vacances.

S'il est encore trop tôt pour tirer les conclusions définitives des effets de cette mesure de soutien face au nouveau calendrier scolaire, ces premiers chiffres permettent néanmoins de constater que les écoles de devoirs ont, une fois de plus, relevé le défi posé.

Si certaines ont pu réagir rapidement et adapter leur offre d'accueil, déjà existante, pour rencontrer le besoin des enfants et de leurs familles, de nouvelles EDD ont également tenté l'expérience de l'accueil des enfants durant ces périodes de congé. Complémentaire à l'accueil en période scolaire, les vacances en EDD sont bien souvent l'occasion, pour l'équipe et les enfants, de partager ensemble des activités différentes, de rompre avec les habitudes quotidiennes et de prendre le temps de vivre à un rythme plus doux.

Cet appui aux activités vacances en écoles de devoirs soutient la volonté du secteur et de l'Office de faire reconnaître l'ampleur de ses actions éducatives, dont le cadre va bien au-delà d'un simple accompagnement à la scolarité mais s'inscrit véritablement dans une approche globale et collaborative, qui place l'enfant au cœur de son projet et de ses pratiques.

4. Telles que précisées à l'Article 18 §1 et §2 du Décret relatif à la reconnaissance et au soutien des Écoles de Devoirs du 28 avril 2004

LE SERVICE SOS ENFANTS FAIT PEAU NEUVE



Ne dites plus Service SOS Enfants mais Service Coordination et Appui en matière de Prévention et de Protection de l'enfant (C.A.P.P.).

De nouveaux projets ayant récemment rejoints les historiques Équipes SOS Enfants agréées et subventionnées par le Service SOS Enfants, la nécessité de réorganisation et de nouvelle dénomination était réelle. C'est ainsi qu'en avril 2022, le Service SOS Enfants a fait peau neuve.

POURQUOI CE NOUVEAU NOM ?

Au fil des années, le Service SOS Enfants a vu ses missions augmenter de manière significative. Initialement dévoué aux Équipes SOS Enfants, le Service a d'abord étoffé ses prérogatives en 2004 avec la création de la fonction de Référent Maltraitance. Depuis 2019, les Services d'Accompagnement Périnatal ayant rejoints quelques années auparavant le portefeuille de projets financés par le Service ont vu leurs activités reconnues par un arrêté¹ et un agrément officiel.

Dans le cadre du protocole « Prison »², il revient également au Service SOS Enfants de soutenir et coordonner le projet prison au niveau de l'ONE.

En 2022, le mois de janvier a marqué le début du conventionnement et du soutien de 2 services d'accueil de femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales par le Service SOS Enfants (anciennement subventionnés par l'ATL), tandis qu'au mois d'avril, pas moins de soixante-huit projets d'accompagnement à la parentalité ont rejoint le Service. Ces services, dont le secteur a été au départ identifié, rencontré et accompagné sur le plan réflexif par la Direction Recherches et Développement, sont désormais accompagnés par deux entités à l'ONE. Ainsi, la gestion opérationnelle de soixante Lieux de Rencontre Enfants et Parents et 8 Espaces Parents dans la Séparation a été assignée au Service CAPP. Enfin, en novembre 2022, 7 Services d'Accompagnement des Familles lauréats d'un appel à projets porté par CAPP ont été conventionnés en vue d'un futur agrément.

On comprend aisément pourquoi, vu cette impressionnante expansion, que le Service SOS Enfants a dû repenser à la fois son organisation interne et sa dénomination. Celle-ci ne recouvrant plus la réalité de ses activités et ne permettant plus aux projets soutenus de se reconnaître dans le nom de leur service subsidiant.

QUELLES (NOUVELLES) MISSIONS POUR LE SERVICE ?

Il s'agit bien ici d'un service support qui vise la coordination et l'appui de professionnel-le-s de première et seconde ligne. Le cœur de métier du Service CAPP réside dans l'agrément, le subventionnement, l'accompagnement et la coordination de projets placés sur un continuum allant du soutien universaliste à la parentalité jusqu'à la protection de certaines populations d'enfants et l'accompagnement de leurs parents. Les notions de prévention et de protection permettent ainsi de tenir compte du continuum sur lequel se trouvent les différents projets encadrés par le Service CAPP.

Dans la ligne de l'orientation usagers prônée par l'ONE et afin d'apporter le meilleur soutien aux services subventionnés, CAPP a réorganisé son travail en créant 4 cellules en son sein :

► Cellule Référents Maltraitance

► Cellule Maltraitance

» Équipes SOS Enfants

En 2022, les membres du groupe de réflexion sur les hospitalisations médico-psycho-sociales d'enfants ont repris le travail. Dans un contexte post-crise sanitaire et sociale, l'intérêt de cet outil n'est plus à démontrer. En parallèle des rencontres du groupe de travail, le lobbying du Service CAPP à ce sujet a, lui aussi, repris.

On peut également ajouter qu'en 2022, l'arrêté régissant le travail des Équipes SOS a été modifié. Y ont notamment été ajoutées la triennialité des subsides et la formalisation du rôle de référent clinique.

» Services d'accueil pour femmes et enfants victimes de violences conjugales et familiales

Une rencontre entre les services d'accueil et les Équipes SOS Enfants a eu lieu en mai 2022. Les échanges ont permis de créer de l'intérêt mutuel et de jeter des ponts pour la collaboration future.

1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'agrément et au subventionnement de services d'accompagnement périnatal des familles, M.B. 20 novembre 2019.

2. Protocole d'accord relatif à l'accueil d'enfants en bas âge auprès de leur parent détenu et l'accompagnement des femmes enceintes en détention (2014).

► Cellule Accompagnement à la Parentalité

» *Projet Prison*

Le déménagement de la prison de Berkendael vers Haren a été l'occasion pour le Service CAPP et ses partenaires de travailler, en collaboration avec la prison, l'aménagement des lieux pour les femmes enceintes ainsi que pour les détenues accompagnées de leur(s) enfant(s). L'année 2022 a également été celle durant laquelle le protocole « prison » a reçu un toilettage bienvenu afin de mettre à jour la terminologie et les textes législatifs.

» *Services d'Accompagnement Périnatal (SAP)*

Au mois de juin 2022, une matinée d'échanges a été organisée par le Service CAPP principalement à destination des SAP mais également des Équipes SOS Enfants et des Référents maltraitance. La thématique de la souffrance du bébé et du jeune enfant exposé aux violences conjugales a ainsi pu rassembler des professionnel.le.s aux missions différentes autour d'une réalité commune.

» *Espaces Parents dans la Séparation*

Un appel à projets a pu être lancé en 2022 afin d'identifier un nouveau service au sein d'une division judiciaire non encore couverte par ce type de projet. L'unique service à avoir postulé a été accepté par le jury et développera ses actions au sein de la division judiciaire de Tournai.

Les Équipes SOS Enfants reçoivent de plus en plus de situations d'enfants pris dans des contextes de séparation conflictuelle. On comprend aisément l'intérêt de réunir ces équipes et les Espaces Parents dans la Séparation afin de faire des ponts et pouvoir procéder à des échanges de pratiques.

» *Services d'Accompagnement des Familles*

Depuis une dizaine d'années, toute une série de projets et services ont émergé au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour répondre à l'évolution de la condition parentale et aux difficultés que certains parents peuvent rencontrer. Ces projets proposent une multitude de formes d'accompagnement à la parentalité et cherchent à développer des dispositifs spécifiques pouvant épauler au mieux les parents. Ces structures sont diversifiées, initiées par des citoyens, des professionnels qui se sont rassemblés pour mettre en œuvre des actions individuelles et collectives à destination des familles.

En 2022, un appel à projets a été publié afin de financer 7 « Services d'Accompagnement aux Familles ». Trente-cinq candidatures ont été soumises à un jury. Une subvention est octroyée aux 7 lauréats jusque fin 2023.

» *Lieux de Rencontre Enfants et Parents (LREP)*

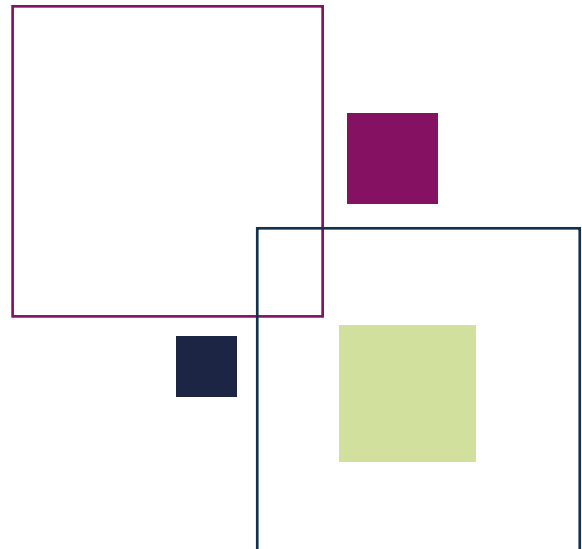
2 lieux ayant cessé leurs activités, un appel à projets a été publié afin d'en identifier 2 nouveaux. 6 candidatures ont été soumises et le jury a identifié 2 projets à agréer et subventionner afin de maintenir le nombre de LREP subventionnés à soixante.

Une journée d'échange a eu été réalisée en collaboration avec la Direction Recherches et Développement à leur intention le 19 décembre 2022 à Liège. Elle a ainsi réuni plus de soixante professionnels autour de la thématique de la présence masculine au sein de ces lieux.

► Cellule Support

LE FUTUR PROCHE DU SERVICE CAPP

La mutation du Service devrait être bel et bien complète début 2024 avec l'entrée en vigueur d'un nouvel arrêté d'agrément et de subventionnement commun à tous les projets réunis au sein de la cellule Accompagnement à la Parentalité. Chantier commandé par le Contrat de gestion 2021-2025 de l'ONE³, ce nouveau cadre réglementaire viendra formaliser l'évolution significative du Service CAPP.



3. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2021-2025, M.B. 07 juillet 2021.

CO-PRODUCTION ET DIFFUSION DU FILM « ÊTRES EN LIEN »



En 2022, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a co-produit un film avec le Centre Vidéo Bruxelles (CVB). Ce film porte sur la qualité d'accueil de la petite enfance et vise à soutenir les familles et les professionnels dans le dialogue centré sur l'accueil de l'enfant. Ce film, réalisé par Hélène Motteau et illustré par Prisca Jourdain, est composé de quatre épisodes. Il mêle des témoignages de parents, d'accueillants et d'encadrants d'équipe, à des moments de vie quotidiens avec les jeunes enfants. En s'immergeant dans les réalités de différents milieux d'accueil, il permet de comprendre la diversité et la complexité des situations qui contribuent au tissage de liens.

POURQUOI UN FILM SUR LA QUALITÉ D'ACCUEIL ?

Dans le cadre d'un groupe de travail centré sur les « indicateurs de qualité » réunissant différentes directions de l'ONE, de nombreuses situations de conflit et de difficultés de dialogue avec les familles à propos de la qualité d'accueil ont été évoquées. Il est apparu nécessaire d'informer plus et mieux les familles sur les enjeux de qualité en facilitant le dialogue entre familles et professionnels de l'accueil avec l'appui du réseau de soutien à la parentalité.

PILOTAGE DE LA RÉALISATION PAR L'ONE

Dès 2020, un marché public a été publié en vue de la réalisation d'un film illustrant les enjeux de la qualité d'accueil et attribué au Centre Vidéo Bruxelles. Très rapidement, un comité de pilotage « transversal » interne à l'Office a été mis sur pied afin de préciser les messages à illustrer au travers du film et de déterminer 30 critères de qualité issus d'une synthèse de l'outil de référence « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans) – À la rencontre des familles ». Les échanges entre le comité de pilotage, l'équipe du CVB et Prisca Jourdain ont permis une finalisation de l'outil en mars 2022.



PRÉSENTATION OFFICIELLE AUX PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LE FILM

Le samedi 21 mai 2022, en partenariat avec la Maison de la culture Famenne Ardenne, le film a été présenté officiellement à l'ensemble des professionnels impliqués dans sa réalisation en présence de leurs pouvoirs organisateurs et de l'Administrateur général de l'ONE. Cette matinée a permis de remercier et de valoriser les directions, le personnel d'encadrement et d'accueil des quatre milieux d'accueil ayant participé avec enthousiasme à ce projet.

DIFFUSION

Le film a également été présenté conjointement aux responsables régionaux de la coordination de l'accompagnement, de la coordination de l'accueil et de la direction psychopédagogique en présence de leurs directions respectives. Cette présentation a été notamment l'occasion d'initier une réflexion commune sur l'accompagnement des enfants et des familles. Ce temps d'échange au départ du film a permis également de dessiner le plan de diffusion auprès des agents internes à l'ONE, des professionnels de l'enfance et des (futurs) familles.

► DIFFUSION EN INTERNE DE L'ONE

Par la suite, le film a été diffusé à l'ensemble des coordinateurs de l'accompagnement, des coordinateurs accueil et agents conseils travaillant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'auprès des référents en éducation à la santé et des coordinateurs subrégionaux.

Ces présentations ont été l'occasion d'échanges sur les balises qui fondent la qualité d'accueil dont notamment la démarche de co-éducation, l'importance du processus de familiarisation, de la préparation de la fin de séjour, l'inclusion et l'accessibilité à tous, l'importance d'investir les espaces extérieurs, etc. Cela a également été l'opportunité d'affirmer la nécessaire transversalité des services internes à l'ONE et leur complémentarité en vue d'un accompagnement cohérent des familles.

► DIFFUSION VERS LES PROFESSIONNELLS DE L'ENFANCE

Dès le second semestre 2022, la diffusion du film auprès des professionnels de l'accueil et de l'accompagnement des familles a démarré. A travers l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les présentations officielles ont réuni environ huit cent professionnels dans une première vague. La diffusion du film s'est accompagnée de communications dans les différents canaux internes de l'Office.

► DIFFUSION VERS LES OPÉRATEURS DE FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELLS DE L'ENFANCE AGRÉÉS PAR L'ONE

En septembre 2022, le film a été diffusé auprès de 22 représentants des opérateurs de formations continues agréés par l'ONE. Ce film destiné aux familles est un outil intéressant pour susciter les échanges avec les professionnels sur leurs pratiques d'accueil.

► DIFFUSION VERS LE GRAND PUBLIC

Fin de l'année 2022, un plan de communication à destination des familles a été élaboré : contenus à diffuser via la page Facebook, le site [ONE.be](https://www.one.be), mais également un quadriptyque à diffuser dans les consultations (prénatales) pour enfants, les visites à domicile, les lieux d'accueil et par les partenaires du soutien à la parentalité.

CONCLUSION

Ce film est un outil au service du développement de la qualité d'accueil et plus particulièrement de la relation parents-professionnels. En présentant quelques manières concrètes dont l'accueil peut se vivre tout en prenant comme précaution de ne pas normer les pratiques, il se veut un soutien au dialogue entre les familles et les professionnels de l'enfance et associe l'ensemble du réseau autour des familles. Par ailleurs, il a pour but de renforcer les équipes d'accueil en chemin vers la dynamique de co-éducation et soutient les enseignants et formateurs préparant aux métiers de l'accueil de l'enfance dans les attitudes et pratiques à développer dès la formation initiale.



UNE PLATEFORME PRÉNATALE DANS LE BRABANT-WALLON

Pour s'adapter aux besoins des futures mamans en difficulté, et augmenter l'accessibilité de ses services, l'ONE a mis en place le dispositif de plateformes prénatales. Via ces plateformes, les femmes enceintes présentant un degré de vulnérabilité important sont accompagnées tant au niveau médical que psychosocial. Ce suivi prénatal concerne également les futurs pères.

Alors que la plateforme du Luxembourg fête ses 10 ans, une 4^E plateforme ONE se développe dans le Brabant Wallon au départ du CHIREC à l'hôpital de Braine l'alleud.



QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF DE PLATEFORME PRÉNATALE DE L'ONE ?

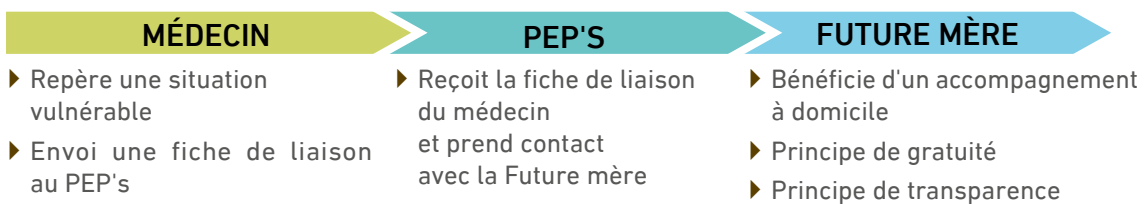
Étant donné l'absence de structure prénatale agréée ou organisée par l'ONE dans certaines provinces ou arrondissements, des conventions sont conclues par l'ONE avec certains gynécologues actifs sur ces secteurs géographiques en vue de collaborer à l'accompagnement et à la surveillance des femmes enceintes présentant un degré de vulnérabilité important, et ce à travers un dispositif de plateformes prénatales.¹

Déni de grossesse, grossesse précoce ou non souhaitée, violences familiales ou conjugales, assuétudes, précarité financière, isolement, sont toutes des situations pouvant nécessiter un accompagnement renforcé.

Ainsi, ce dispositif a pour mission de prendre en charge des futures mères référées par les gynécologues conventionnés à travers un accompagnement par les Partenaires Enfants-Parents de l'ONE en prénatal, lequel se centre sur les aspects psycho-médicosociaux préventifs liés à la grossesse.



DÉMARCHE DE PRISE EN CHARGE



Outre la présentation des services de l'ONE, le soutien à la parentalité et le suivi des grossesses, l'action des Partenaires Enfants-Parents de l'ONE vise également à orienter les futures mères vers les services compétents en fonction de leurs besoins et à collaborer avec les partenaires extérieurs pour une prise en charge ancrée dans la réalité locale et pour un accueil optimal de l'enfant après la naissance. L'objectif final de ce dispositif est d'améliorer l'issue de la grossesse en réduisant les petits poids de naissance et en allongeant le terme de la grossesse.

Chaque suivi débute par une anamnèse². Sur base de cette analyse, le Partenaire Enfants-Parents détermine et négocie le type d'accompagnement à mettre en œuvre. Et en fonction de l'évolution de la situation des futurs parents et de leurs préoccupations, celui-ci sera adapté. Une particularité des plateformes est qu'il n'existe pas de rapprochement physique avec une structure hospitalière (à l'instar de nos CPNH), aussi le PEP's déploie son action essentiellement en visite à domicile. Si les futurs parents sont réticents à recevoir chez eux leur PEP's, ce dernier peut leur proposer une rencontre dans l'une de nos consultations.

1. Circulaire annuelle à l'attention des acteurs impliqués en plateforme prénatale ONE, DCVD, mars 2023

2. L'anamnèse est une analyse globale qui a pour objectif de contextualiser la prise en charge, de tenir compte de la complexité des situations et de favoriser une vision globale de la future mère.

COLLABORATION ET MULTIDISCIPLINARITÉ, NOTRE FORCE D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des futurs parents est mené selon les principes de continuité et de précocité. Il est négocié avec la famille et mené en collaboration avec le gynécologue de référence.³

Plusieurs outils sont à disposition de nos Partenaires Enfants-Parents pour construire un réseau de soutien structuré autour des parents.

Des réunions multidisciplinaires, regroupant les PEP's des plateformes, le conseiller médical, le coordinateur accompagnement et le référent maltraitance sont également prévues afin de faire le point sur les situations prises en charge dans le but d'évaluer le processus et de dégager des pistes d'action. Le gynécologue conventionné peut être invité à participer à ces réunions afin de discuter des situations des grossesses qu'il a référées.⁴

De manière générale, l'échange d'informations entre les PEP's et le gynécologue se fait notamment au moyen du Carnet de grossesse et d'une fiche de demande de prise en charge/Fiche de liaison remplie par les professionnels. De plus, l'outil « chemin de naissance » complété par le Partenaire Enfants-Parents à chaque contact en présence des futurs-parents, permet également de faciliter la communication entre les différents acteurs de réseaux internes et externes à l'ONE.

UNE NOUVELLE PLATEFORME ?

Entre 2012 et 2017, 3 plateformes ONE sont créées et se situent dans la province du Luxembourg, sur l'arrondissement de Verviers/Malmedy et sur le Sud de Namur/botte du Hainaut.

En 2022, une 4^e plateforme ONE se développe dans le Brabant Wallon. En effet, située à l'extrême ouest de la province, la seule consultation prénatale organisée par l'ONE ne pouvait assurer seule la prise en charge des situations vulnérables de plus en plus fréquentes.

Ainsi, grâce à une première collaboration étroite avec un gynécologue de l'hôpital CHIREC de Braine l'alleud et un Partenaire Enfants-Parents, une plateforme prénatale se développe depuis mai 2022.

Entre mai et décembre 2022, cette collaboration a permis de suivre 16 situations nécessitant un accompagnement renforcé.

L'Hôpital de Braine brasse principalement une patientèle de l'ouest de la province du Brabant Wallon. L'objectif est de développer la partie EST en incluant l'hôpital d'Ottignies.

L'intérêt du travail de la plateforme est donc de pouvoir offrir un accompagnement psycho-social, médical tout en incluant la préparation à la parentalité et la mise en réseau intra et extra ONE. C'est un accompagnement global dans le milieu de vie des futurs parents.



3. Vademecum période prénatale, plateforme, ONE, DCA.

4. Circulaire annuelle à l'attention des acteurs impliqués en plateforme prénatale ONE, DCVD, mars 2023



LA FONCTION DE PEP'S EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE AUX ASSISTANTS EN PSYCHOLOGIE !

L'ONE a décidé de réviser la liste des diplômes donnant accès au métier de Partenaire Enfants-Parents en y intégrant le baccalauréat d'assistant en psychologie (spécialisations en psychologie clinique ou en psychopédagogie et psychomotricité).

Si l'arrivée de ce profil supplémentaire ne modifie pas nos missions, ni notre logique de formation à l'entrée en fonction ou en cours de carrière, cette nouvelle formation de base amènera un regard professionnel différent et complémentaire aux formations déjà présentes sur le terrain d'infirmiers, de sage-femmes et d'assistants sociaux.

L'OUVERTURE DU POSTE DE PEP'S À UN NOUVEAU DIPLÔME, UN PAS VERS LA MULTIDISCIPLINARITÉ

Entre 2017 et 2019, les équipes PEP's et les managers se sont rencontrés à plusieurs reprises.

L'objectif était de mieux cerner la vision du terrain de l'avenir et les besoins, ainsi que de récolter des idées pour améliorer la qualité du travail.

De ces rencontres ont été extraites un grand nombre de propositions et l'une d'entre elles a particulièrement retenu l'attention : l'idée d'un regard « psy » qui aiderait dans certaines situations (de plus en plus complexes). Ce fût une belle opportunité d'élargir les regards.

Par ailleurs, la question de la multidisciplinarité au sein des équipes faisait déjà partie des réflexions. L'ONE a vu dans cette ouverture du métier au bachelier « Assistant en psycho » un moyen concret d'aller dans ce sens sans modifier ses missions.

UNE OUVERTURE DE DIPLÔME SUR BASE D'ANALYSES ET DE RÉFLEXIONS CONCERTÉES

L'arrêté du 28/04/2000 fixe les diplômes exigés au recrutement à l'ONE.

Historiquement, seul le profil d'infirmier donnait accès au métier de Partenaire Enfants-Parents ; appelé à ce moment-là « Assistant médical ». Il a fallu attendre la fin des années 1980 pour que la fonction s'ouvre aux assistants sociaux. Par la suite, au vu de l'évolution de la formation de sage-femmes (initialement reprise sous la formation d'infirmier spécialisé), par extension, nous avons accepté le recrutement de sage-femmes pour la fonction de PEP's.

Pour cette nouvelle ouverture, une analyse détaillée des contenus de la formation d'assistant en psychologie (dispensée à l'heure actuelle par deux écoles belges) a été réalisée. Une série d'éléments ont été retenus, à savoir : un diplôme de bachelier de type court (qui correspond au niveau requis), une formation couvrant plusieurs domaines (comme l'éthique, la psychologie, la biologie, la pédagogie et les sciences médico-sociales) et qui comprend des cours généraux (réflexion et esprit critique), des cours spécifiques (méthodes et moyens concrets), des cours pratiques et des stages (aptitudes et compétences professionnelles directement acquises et liées aux réalités du terrain).

Des contacts et échanges avec ces écoles ont été réalisés pour récolter leur appréciation sur l'adéquation entre la formation et le métier de PEP's. Ceux-ci ont permis de mettre en avant le fait qu'au terme de sa formation, un ou une assistant(e) en psychologie envisage la personne dans sa globalité et est apte à rencontrer professionnellement les problèmes individuels, relationnels et organisationnels vécus par une personne ou un groupe.

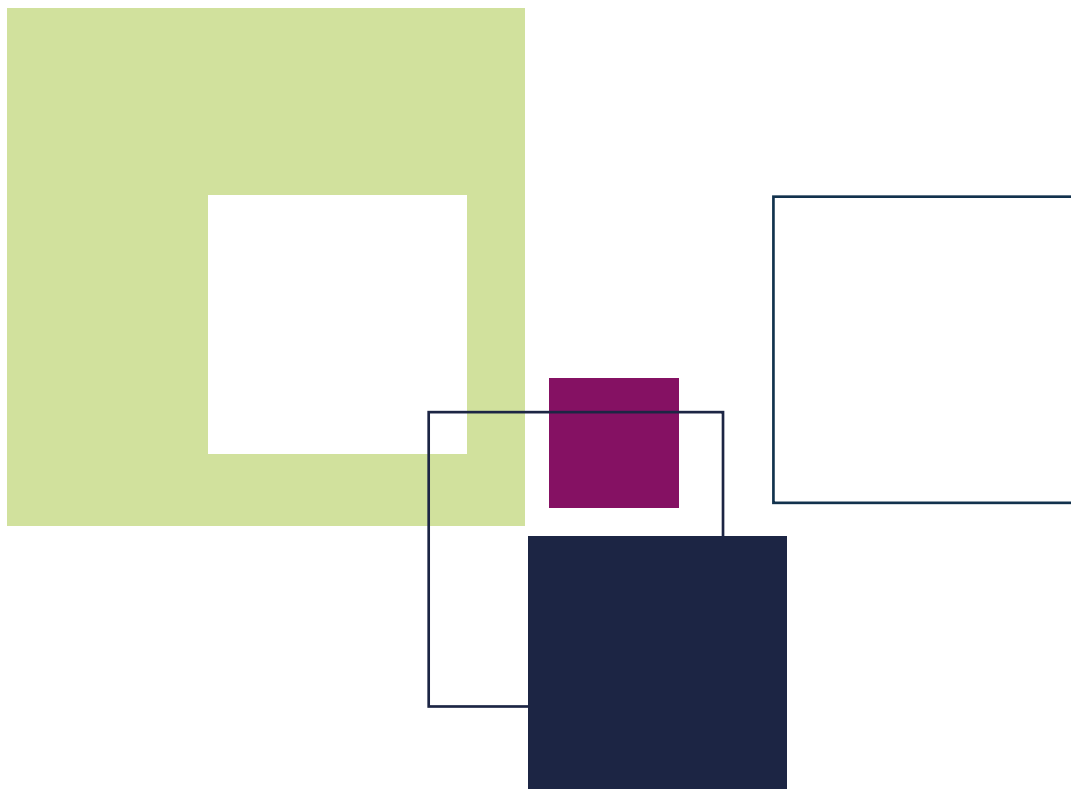
De surcroît, le diplômé est capable d'offrir un accompagnement de qualité en termes d'information, d'orientation, de prévention, d'aide psychosociale et de remédiation. (...) Il est centré sur l'accueil, le respect et l'écoute. Il participe, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à un travail d'évaluation psychologique et à la mise en place d'un suivi individuel et/ou collectif.

Les étudiants doivent sélectionner une option de spécialisation parmi trois choix : psychologie clinique, psychopédagogie/psychomotricité et psychologie du travail à orientation professionnelle. Toujours sur base de l'analyse des cours de ces options, il a été décidé de limiter notre ouverture aux filières clinique et psychopédagogique/psychomotricité.

QUELS SONT LES ATOUTS POUR LE MÉTIER DE PEP'S ?

Premièrement, la formation d'assistant en psychologie permet une approche pragmatique de la psychologie qui allie théorie et pratique ainsi que des connaissances approfondies du développement physique et psychique de l'être humain. Deuxièmement, elle propose aux étudiants un panel de techniques pratiques d'écoute, d'accueil et d'observation qui rejoignent et sont susceptibles d'enrichir la « Posture PEP's » d'écoute active (on écoute, on soutient mais en même temps on apporte quelque chose de solide et de concret aux familles). Troisièmement, une capacité d'évaluation et d'intervention adaptée en cas de souffrances/difficultés/pathologies. Enfin, la formation offre une ouverture à la multidisciplinarité au sein de nos équipes de PEP's via un regard professionnel différent et complémentaire aux diplômes composant déjà les équipes.

Ainsi, au cours de l'été 2022, l'ONE a effectué ses premiers recrutements. À ce jour cinq assistants en psychologie ont rejoint l'équipe des Partenaires Enfants-Parents. Les premiers retours sont positifs. Certains nous ont dit attendre depuis longtemps cette ouverture au métier car les missions du travail de PEP's faisaient partie de leur souhait d'évolution professionnelle. En outre, ils nous ont fait part d'un sentiment d'intégration et se sentent en phase avec ce que nous attendons d'eux.



L'ÉVEIL CULTUREL & ARTISTIQUE : (POUR)QUOI ?

Que représente « l'éveil culturel & artistique » ? Quel est son intérêt ? Et à qui s'adresse-t-il ? Tentative de réponse à travers des activités en milieu d'accueil et autres terrains de jeu, avec un focus sur 2022...



La vie dans un milieu d'accueil de la petite enfance est une vie rythmée par les différents moments du quotidien... et puis il y a des moments où le temps interrompt sa course. Ces moments d'émerveillement riment avec fantaisie, imaginaire et évasion. Une petite bulle de poésie rentre alors dans le milieu d'accueil. Dans ces moments si précieux, les tout-petits et les professionnelles¹ qui les accompagnent vibrent ensemble : sur un morceau de musique, une lecture, un spectacle, un jeu d'ombres et de lumières, des marionnettes, une danse, une peinture, une œuvre d'art, ...

Quand on parle d'éveil culturel et artistique des plus jeunes, on parle de profiter de l'instant, de ce temps d'expérience dans une atmosphère sécurisante et apaisante : l'occasion de regarder, de toucher, de jouer avec leurs bouches, d'écouter et d'être curieux tout simplement. Au-delà de l'expérimentation, cela participe au développement de l'enfant : son attention, son imagination, sa créativité et sa volonté de communiquer. La musique, la mélodie, le mouvement, le fait qu'on lui parle lui permettent en effet d'approivoiser le langage.

SENSATIONS ET ÉMOTIONS

On ne peut pas parler d'éveil culturel et artistique sans parler des émotions de l'enfant et de celles des autres. L'enfant se découvre lui-même avec ses fragilités mais aussi son potentiel : il a peur dans le noir, il déteste être sur le devant de la scène, il pleure face à un artiste étranger... mais aussi il se plaît à écouter des histoires, il aime danser sur la musique, il s'étonne de sa voix et de l'intensité qu'elle peut prendre, il apprécie le pinceau, il rigole au son des rimes, il insère joyeusement sa main dans les marionnettes, ...

Dans ces moments où le temps semble suspendu, le jeune enfant prend conscience de lui-même, de sa place dans le milieu d'accueil, dans le monde qui l'entoure et interagit aussi avec la personne qui l'accompagne au quotidien. Cette dernière peut d'ailleurs être la première surprise par les réactions de l'enfant et porter un autre regard sur lui².

DES PROPOSITIONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans toutes les langues et depuis la nuit des temps, les adultes chantent des berceuses, racontent des comptines aux tout-petits. Et vient ensuite la découverte des livres... On ne le répètera jamais assez !

La lecture est une des activités les plus bénéfiques pour les petits, particulièrement la « lecture individuelle en groupe ». Un tout-petit choisit le livre, une puéricultrice le lui lit, rien qu'à lui et avec lui. Et puis, c'est au tour d'un autre enfant de bénéficier de ce moment de co-lecture.

Outre la lecture, pensons à la peinture ou l'argile. La matière permet aux enfants d'extérioriser leurs émotions. Les tout-petits, avides de découvertes, sont ouverts à toutes les sortes de propositions culturelles et artistiques, pour autant que ces dernières soient de qualité et adaptées. L'éveil culturel et artistique ouvre des parenthèses de douceur, d'explorations nouvelles, de liens forts à partager entre professionnelles et petits, des occasions de se (re)connecter et de partager ce plaisir avec les enfants, voire avec les parents.



L'ÉVEIL CULTUREL & ARTISTIQUE AVEC L'ONE

Depuis 2004, des représentations de spectacles d'art vivant ou « art de la scène » (théâtre, danse, musique, ...), jouées en crèches, Services d'Accueil de l'Enfance (SAE) et Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE) sont subventionnées par l'ONE pour proposer des spectacles de qualité adaptés aux 0-3 ans, accessibles financièrement. Ce programme a commencé dans le cadre du 1^{er} Contrat de gestion de l'Office (2003-2005).

Les spectacles sont choisis par un jury multidisciplinaire composé d'experts avec une expérience, en lien avec les critères de sélection des spectacles³.

1. Le personnel des milieux d'accueil de la petite enfance est composé à 95% de travailleuses. Nous utilisons dès lors le féminin pour en parler, sans pour autant exclure la gent masculine.
2. Un petit, d'habitude turbulent, peut se montrer timide, voire craintif. Un autre, dont on n'entend presque jamais la voix, peut commencer à chanter et danser. Un dernier, habituellement réservé, demande un câlin.
3. Démarches de création des spectacles en lien avec la réalité des milieux d'accueil, adéquation avec le public d'enfants de 0-3 ans, non-initié, approche spécifique (avant-pendant-après la prestation) et qualités artistiques (interprétation, esthétique, scénario, ...).

Dans le cadre du Contrat de gestion 2021-2025, le Conseil d'administration a décidé de collaborer avec 4 opérateurs culturels expérimentés (EKLA, Pierre de Lune, Les Jeunesses musicales et Bibliothèque Sans Frontières - BSF) afin de proposer une diversification et une intensification de l'offre d'éveil culturel et artistique : animations, ateliers, rencontres, résidences d'artistes, ...

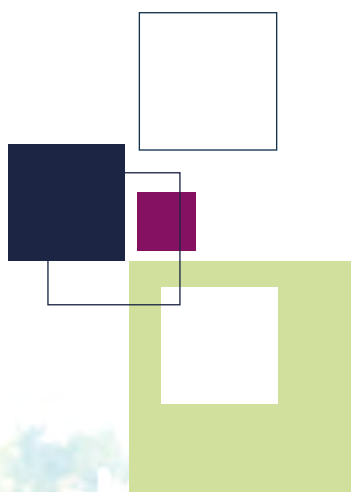
Des conventions ont été conclues avec ces 4 opérateurs pour des activités prévues entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022 auprès des enfants et professionnelles de 87 structures d'accueil de la petite enfance⁴. Malgré la courte période couverte et le peu de temps pour organiser les activités, les évaluations réalisées auprès des bénéficiaires et des opérateurs sont très positives : elles révèlent une très grande satisfaction et une sensation de trop peu. Sensations et émotions...

COLLABORATION AGC-ONE

Cette diversification et intensification prévue par le Contrat de gestion passent par une collaboration entre l'Administration Générale de la Culture (AGC) et l'ONE. Concrètement, 5 réunions ont eu lieu entre l'AGC et l'Office en 2022 (27 avril, 30 mai, 8 juin, 16 septembre et 17 octobre). Cette excellente collaboration est rendue possible par l'esprit volontariste et constructif des acteurs concernés. Une opportunité à saisir, grâce aux moyens budgétaires croissants prévus pour l'éveil culturel & artistique par le Contrat de gestion 2021-2025 de l'Office...

Cette collaboration s'ajoute à celle qui existe depuis de nombreuses années entre les 2 administrations : Plan Lecture⁵, participation au jury de sélection des spectacles subventionnés, articles dans le Flash Accueil et 100% ATL, ...

Par ailleurs, épinglons l'attention et les actions particulières autour des livres et de la lecture en consultations pour enfants. Des coffres de livres y sont distribués et réapprovisionnés annuellement en nouveaux livres (Coins lecture). Des ateliers de lecture y sont organisés. Les volontaires qui y travaillent sont incités à suivre des formations en lecture aux enfants. Des kits leur sont en outre fournis pour les ateliers d'éveil musical. Une mobilisation des volontaires et des professionnelles qui a repris en 2022, après une pause Covid, dans le cadre du dialogue -essentiel- entre l'ONE et les familles.



4. Structures d'accueil dont la demande de représentation subventionnée n'avait pu être satisfaite, malgré l'augmentation du budget. Ainsi que des accueillantes d'enfants indépendantes (projet avec BSF), bénéficiaires pour la première fois d'activités subventionnées par l'Office, en lien avec le projet de « Bibliobox » prévu par le Contrat de gestion.

5. À travers l'élaboration et la distribution de livres aux familles de nouveaux nés par les consultations pour enfants : « Coucou », « Bons », ...



LA DIGITALISATION À L'ONE : UNE TRANSFORMATION DANS L'AIR DU TEMPS, UN ENJEU MAJEUR D'ACCESSIBILITÉ À NOS SERVICES ...

Depuis plusieurs années, l'ONE est engagé dans une importante transformation digitale avec pour objectif d'améliorer le service et l'information envers les familles et les partenaires (milieux d'accueil, opérateurs de formation et autres parties prenantes). Le tout en veillant à ne laisser personne de côté en balisant le chemin à parcourir vers cette digitalisation. L'Office souhaite également profiter de cette transformation numérique pour renforcer sa capacité de pilotage et mettre en place un environnement de travail adapté aux besoins actuels de l'ensemble des professionnels et professionnelles de l'ONE...

Différentes études ont démontré les écueils engendrés par une digitalisation des services avec un fossé numérique qui se creuse inexorablement pour ceux qui n'ont pas les outils ou qui ne les maîtrisent pas, faisant apparaître des disparités au sein de la population qui deviennent de plus en plus prégnantes.

Dans son dernier Baromètre de l'inclusion numérique¹, la Fondation Roi-Baudouin juge la situation préoccupante et appelle à penser à des solutions alternatives. La ligne que l'ONE s'est donnée face à la digitalisation (qui est en réalité un processus global de transformation) est donc d'avancer pas à pas en faisant en sorte que les familles ne décrochent pas par rapport aux nouveaux services offerts par notre institution...

PREMIÈRE PRIORITÉ : LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'ONE est actuellement en pleine réflexion sur cette question de la digitalisation, avec une attention particulière aux publics les plus vulnérables car le risque de voir des personnes en « décrochage numérique » est bien réel. C'est particulièrement le cas des personnes avec un faible niveau de revenus ou de diplôme et des personnes à la recherche d'un emploi. Le stéréotype selon lequel les jeunes de 16 à 24 ans (qui seront potentiellement les parents de demain) sont des "digital natives"², ne s'applique pas aux jeunes peu diplômés : 22% d'entre eux se connectent à internet uniquement via leur smartphone et 45% ont des faibles compétences numériques, contre respectivement 2% et 22% pour les jeunes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Et l'on sait déjà aujourd'hui que ce n'est pas parce que 8 ou 9 personnes sur 10 ont un smartphone qu'elles savent l'utiliser pour aller chercher l'information utile, compléter un formulaire, interagir avec l'administration... Dès lors, face à cette réalité, la première chose à faire au niveau de l'ONE est de **prévoir une alternative au numérique pour les familles qui n'y ont pas accès et ce, bien évidemment, avec la même qualité de service** (la qualité étant une des valeurs de l'ONE).



1. <https://media.kbs-frb.be/fr/media/9838/Inclusion%20Num%C3%A9rique.%20Barom%C3%A8tre%20Inclusion%20Num%C3%A9rique%202022>

2. Qui maîtrisent toutes les technologies de l'information et de la communication.

Si former la population à l'utilisation de l'outil numérique ne fait pas partie des compétences de l'ONE, en revanche nos PEP's (Partenaires enfant-parent) sont accompagnées³ dans cette digitalisation croissante et elles-mêmes contribuent à la sensibilisation des parents et des jeunes aux usages du numérique, par exemple.

DIGITALISER, UN PLUS POUR L'OFFRE DE SERVICE

2022 a vu le développement d'une interface permettant aux PEP's d'avoir accès à leur dossier « hors ligne » afin de rencontrer les besoins de nos bénéficiaires ; cela permet notamment un allègement de la charge administrative et la possibilité d'actualiser les données en temps réels ; l'accès en tout temps au dossier médico-social de l'enfant pour les médecins, et d'avoir le carnet de l'enfant à disposition pour les parents (le risque de perte étant plus important avec le format papier).

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour permettre à ce projet d'aboutir, mobilisant plusieurs services : tout d'abord, l'analyse fonctionnelle auprès des différents corps de métier impliqués, ensuite le design des processus à mettre en œuvre, la mise en production, et enfin l'intégration dans les pratiques, qui implique notamment d'entrer dans une dynamique de gestion du changement.

Du changement aussi au niveau des agents administratifs, avec la migration de la nouvelle version SAP et avec elle l'intégration de l'ONE à l'outil comptable de la FWB qui offre davantage de fonctions de reporting et de pilotage, de nouvelles possibilités de développements analytiques, et une vue sur le budget en temps réel.

L'accès aux données n'est pas le seul chantier qui a occupé l'office en matière de digitalisation : il s'agit aussi d'augmenter la qualité et la quantité de celles-ci, pour autant que leur collecte réponde à un besoin et respecte toute une série de balises éthiques.

Par exemple, dans le cadre des données de santé récoltées pour le programme de vaccination, le parent est totalement libre d'accepter (ou pas) que les données relatives à la vaccination de son enfant soient enregistrées. L'ONE doit donc faire en sorte que l'enfant puisse être vacciné, tout en respectant le droit du parent.

En milieu hospitalier, au niveau de la récolte et du traitement des données, l'ONE inscrit son travail dans des infrastructures informatiques qui ont dû, au fil du temps, s'interconnecter et qui permettent aujourd'hui de mieux intégrer les différentes applications respectives. En même temps, il ne faut pas mystifier le digital et croire qu'il permettra à lui seul de faciliter voire solutionner l'ensemble des difficultés. Cela doit rester un outil au service de tous devant permettre de simplifier les interactions et faire gagner du temps aux usagers et aux institutions (ONE, structures d'accueil, opérateurs de formation, etc.).

Les protagonistes des développements informatiques et de la digitalisation

La DTI : La Direction des Technologies de l'Information de l'ONE apporte le service de première ligne aux professionnel-le-s ONE. Elle supervise et intervient aussi dans plusieurs champs, que ce soit en matière de programmation ou de gestion des infrastructures et du matériel.

Entre l'ETNIC (l'organisme d'intérêt public chargé du numérique en FWB) et l'ensemble de ses bénéficiaires, il y a ce qu'on appelle le « Costra » (pour Comité Stratégique) qui établit les priorités des travaux. C'est le sommet de la pyramide de gouvernance. L'AG de l'ONE, au même titre que les représentants des autres Services bénéficiaires de l'ETNIC, y réfléchissent à la répartition des travaux sur base des moyens disponibles. Une fois les priorités définies, le « Costra » ONE réunit à son tour les fonctionnaires dirigeants de l'ETNIC et de l'Office cette fois qui définissent la manière de répartir les grands programmes de digitalisation en projets (avec des comités de pilotage par programme et par projet).

PARTENET : le partenariat ONE-ETNIC portant sur le volet structurel de l'informatique (matériel).

Les consultants informatiques : il y a les développeurs (par exemple du portail Pro- ONE, de GeCO...) et ceux qui s'assurent de la bonne gouvernance des projets et de la cohérence de nos méthodes.

My ONE, pro ONE et Office.ONE sont les trois plateformes principales qui regroupent toutes les interactions avec les bénéficiaires. Pour l'ajout de toute nouvelle fonctionnalité, le mode de fonctionnement est similaire : tout d'abord le développement d'une application qui sera testée puis consolidée, et une fois au point généralisée à d'autres fonctions.



3. L'usage du féminin est ici privilégié s'agissant d'une profession occupée dans une très grande majorité par des femmes.

LES PROJETS POUR LE SECTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Aida devient Aida+ : en effet l'ancien logiciel de gestion des consultations permettant l'encodage de l'activité des médecins, de leurs honoraires etc.) a été réécrit pour l'adapter aux nouveaux outils, et permet à présent le calcul des subsides, par exemple. À venir ensuite : les données de géolocalisation des lieux de consultations.

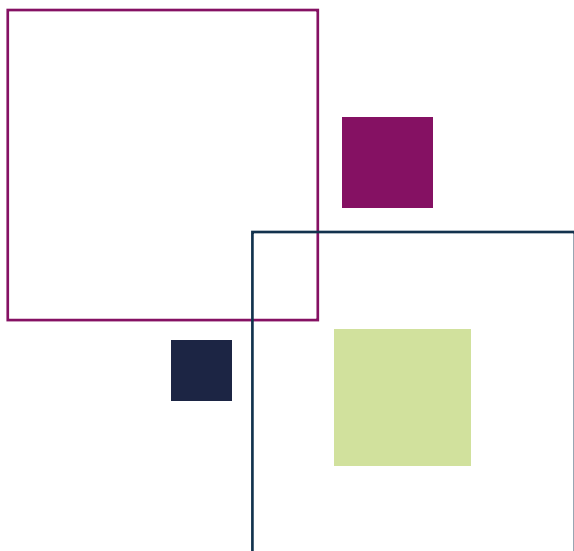
Le projet de digitalisation des processus métier relatifs aux missions d'accompagnement des enfants et des familles, "Zephyr", est actuellement en cours d'expérimentation.

Le démarrage de ce projet avait dû être postposé, et pas seulement à cause du COVID. En effet, sa réalisation implique de nombreux acteurs et donc beaucoup de coordination à prévoir (au sein de l'ONE mais aussi avec l'ETNIC qui développe le programme).

Le projet a donc pu être lancé in fine dans le Brabant wallon auprès d'une quarantaine de PEP's qui depuis, l'éprouvent et font remonter toutes les infos nécessaires à son amélioration continue. Partie de CONECT - le grand programme de digitalisation concernant l'ensemble des secteurs de l'ONE -, Zephyr est une solution informatique en devenir, comprenant plusieurs volets : DOMES (la digitalisation du dossier médico-social de l'enfant), l'agenda des PEP's, E-vax (la plateforme électronique sécurisée de commandes des vaccins distribués par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de son programme de vaccination). Un autre, spécifique au métier de la PSE, est également prévu, son développement devrait démarrer en 2023.

Si plusieurs volets le composent, Zephyr se présentera comme une application intégrée, destinée à faciliter l'activité des professionnel-le-s ONE du champ médico-social, mais également les échanges d'informations avec les familles et les services partenaires. L'application sera simple, intuitive et évoluera progressivement.

Un mode « off-line » de Zephyr a été développé par l'Etnic afin de permettre aux professionnel-le-s de la consultation d'accéder aux dossiers médico-sociaux même en cas de coupure de wifi. C'est une étape importante qui précède tout autre développement et toute étendue du projet à d'autres PEP's. En effet, l'ONE veut garantir une stabilité de l'outil, notamment avant d'ouvrir l'application aux PEP's qui travaillent en milieu hospitalier et sur une base informatique sur laquelle l'ONE n'a pas directement la main.



LES PROJETS POUR LE SECTEUR DE L'ACCUEIL

Il est à noter qu'il existe une différence notable avec les projets du secteur de l'Accompagnement en matière de digitalisation : ici on ne gère pas de données médicales, ce qui permet des développements et avancées plus rapides ; en effet il « suffit » du consentement des parents pour pouvoir mettre les données à disposition (mais la sécurité de ces données est bien entendu tout aussi importante).

► CELLULE DIGIPRO

Création en 2022 au sein de la DAC avec une équipe de 3 chargés de projet dont l'objectif est d'accompagner les professionnels de l'accueil dans la transition digitale. La cellule est transversale, pour le secteur de l'accueil petite enfance et de l'accueil temps libre.

En cas de problème avec l'interface en ligne, un call center a été mis en place pour les Pouvoirs Organisateur (pas encore pour les bénéficiaires). La possibilité de mettre un "chat bot" à disposition dans des développements futurs est à l'examen.

La formation à l'utilisation du portail à destination des professionnels (PRO.ONE) est un projet qui a été mis en place par la cellule afin de diminuer la fracture numérique. Dans un souci de proximité avec les utilisateurs, elle a été dispensée de manière décentralisée en présentiel dans chaque administration subrégionale.

La naissance de la newsletter PRO.DIG.E (PRO.ONE – digital – enfance) est un autre support consacré aux évolutions digitales. Une fois par mois, la cellule communique par mail les informations qui ont un impact sur l'environnement numérique lié au portail PRO ONE.

► BILAN DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit d'un outil d'(auto-)évaluation obligatoire depuis 2022 pour l'ensemble des milieux d'accueil petite enfance, il dispose de sa propre application sur le portail PRO.ONE utilisé par les professionnels des milieux d'accueil. Il peut donc être complété, revu, ajusté, de manière digitale au rythme du milieu d'accueil, donnant un aperçu en temps réel de son « état de santé » (plutôt que de dormir dans un classeur d'archives).

► NEWSLETTER DU FLASH ACCUEIL

La newsletter renseigne sur les articles consultables lors de chaque parution d'un nouveau numéro du Flash Accueil (version digitale ou papier), outil d'information sur les matières liées à l'accueil, à destination du tout public, professionnels et autres. Les abonnements à la newsletter ont connu une augmentation constante en 2022.

► MON ÉQUIPE

« Mon équipe » permet désormais l'intégration de tous les professionnels de l'Accueil Temps libre. Il s'agit d'un outil de gestion du personnel actif dans les structures reconnues par l'ONE qui participent ainsi au cadastre de l'emploi non-marchand en FWB.

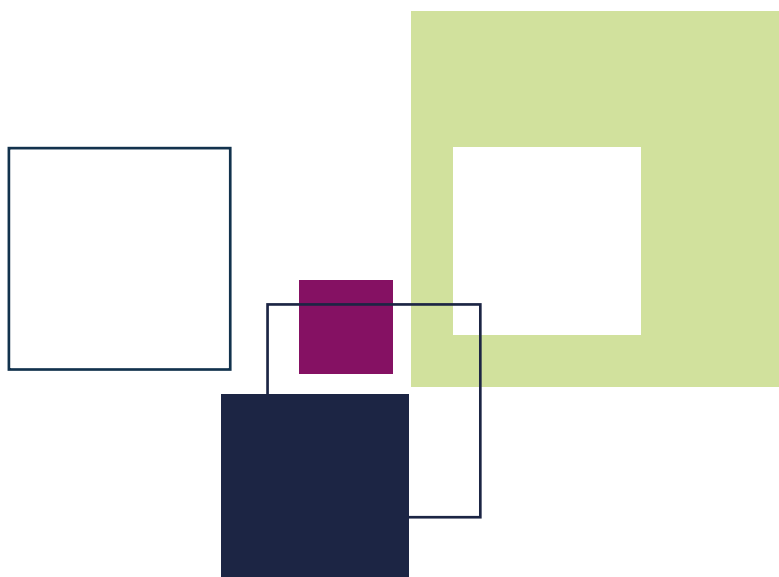
► DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Parallèlement aux « nouveautés », les développements informatiques déjà exploités tels que le processus préparatoire, l'autorisation ou les subsides connaissent régulièrement des améliorations, des ajustements, en fonction des retours du terrain.

De même, les subsides font désormais l'objet d'un traitement automatisé en ligne.



L'orientation à long terme de l'Office en matière de digitalisation reste l'uniformisation, le tout dans une logique « des petits pas ».



L'ACCESSIBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE



Comment faire en sorte que chaque famille, si elle le souhaite, soit et se sente la bienvenue dans chaque milieu d'accueil ? Comment accompagner les milieux d'accueil à faire un pas de plus vers davantage d'accessibilité pour une diversité de public ?

Ces deux questions sont centrales dans le travail développé par une toute nouvelle cellule créée à l'ONE. Voici les réalisations clés pour l'année 2022.

La Task Force Accessibilité (TFA) est une nouvelle cellule créée en janvier 2022 au sein de l'ONE.

Sa mission principale est de conceptualiser, en collaboration avec des acteurs internes et externes et mettre en place un plan d'action visant le renforcement de l'accessibilité de tous les milieux d'accueil.

Cette première année d'existence s'est centrée sur le recrutement de l'équipe. Partant des deux membres de la Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés initialement située à la Direction Recherches et Développement de l'ONE, de nouveaux membres ont été engagés entre mai et octobre 2022.

L'équipe se compose aujourd'hui d'une coordinatrice, d'un support administratif à la gestion de projets, de deux conseillers accompagnement, d'un conseiller recherche et monitoring et d'une coordinatrice accueil accessibilité.

Une Pep's rejoindra l'équipe en 2023.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDES SUR L'ACCESSIBILITÉ

Cette journée a été organisée le 11 mai 2022 à destination des professionnelles¹ de l'accueil de la petite enfance. Elle a été l'occasion notamment de présenter les points essentiels du décret visant à renforcer qualité et accessibilité de l'accueil de la petite enfance en FWB et des liens avec le contrat de gestion de l'ONE. Des contenus scientifiques ont enrichi les échanges grâce à la participation de Martin Wagener (UCL), Michel Vandenbroeck (UGent) et Catherine Bouve (Paris Sorbonne la Cité) qui ont présenté leurs travaux concernant l'accessibilité. Cette journée a été un succès : un peu plus de 500 personnes environ, professionnelles, étudiantes et expertes de la petite enfance se sont mobilisées en ligne comme en présentiel.

Les différentes interventions sont directement accessibles sur le site internet de l'ONE à l'adresse suivante : <https://www.one.be/journees-accessibilite/>

PLAN D'ACTION ACCESSIBILITÉ

Durant la première moitié 2022, un plan d'action 2022-2025 a été élaboré se basant sur les 11 dispositifs mentionnés dans le contrat de gestion (cf. art. 1.3.1 du CG ONE). La philosophie choisie consiste en une approche itérative des dispositifs et s'ancre dans une démarche de co-construction avec les différents acteurs de terrain. Aussi, au fil de son élaboration, ce travail a été présenté aux différents services de l'Office afin de recueillir les avis, affiner les actions envisagées et préparer les partenariats futurs. De plus, chaque action annoncée fait l'objet d'une démarche d'évaluation anticipée sur base d'indicateurs prédéfinis. Ces différentes mesures permettront de réajuster le plan d'action annuellement et effectuer des bilans réguliers.

► PLAN DE COMMUNICATION ET CANAL DE DIFFUSION

Un plan de communication a été élaboré afin de sensibiliser des acteurs internes et externes à l'ONE aux enjeux d'accessibilité tant primaire que secondaire² et entendre leurs suggestions. Ce travail, anticipant de potentiels partenariats, a été initié en 2022, mené tant auprès des services internes de l'ONE que du Conseil d'avis et se poursuivra en 2023 pour être soumis et avalisé in fine au Conseil d'administration..

Une rubrique du Flash Accueil³ est consacrée, de manière pérenne, à la thématique « Accessibilité » permettant d'aborder différents aspects liés à la notion : ses définitions possibles, des pratiques inspirantes recueillies auprès des professionnelles de l'enfance, ainsi qu'une présentation de ses actions. En 2022, un article a été rédigé dans le Flash Accueil n°46 paru en novembre sur la journée d'études du 11 mai 2022⁴.

1. Dans ce texte sera utilisé le terme au féminin au vu de la majorité des femmes dans ces études, sans pour autant exclure la gent masculine.

2. Cela fait référence à une temporalité : « primaire » signifie ce qui se passe avant que l'enfant soit effectivement accueilli dans le milieu d'accueil, tandis que « secondaire » fait référence à un ensemble de pratiques professionnelles une fois que l'enfant et sa famille sont accueillis.

3. Le Flash Accueil est le journal d'information des professionnels de l'accueil de la petite enfance en FWB

4. Flash Accueil n°46, *L'accessibilité : une démarche plurielle de qualité*, p.26-30

COLLABORATIONS

► COLLABORATIONS DANS LE CADRE DE PROJETS LIÉS À L'ACCESSIBILITÉ

L'ONE mobilise l'ensemble de ses services et se veut également disponible pour toute contribution portant sur la dimension « accessibilité » au sein de projets menés aussi par des acteurs externes de l'Office. À titre d'exemples parmi les partenariats engagés, en 2022, un travail de collaboration avec l'association bruxelloise BADJE a été initié dans le cadre du projet « Emille⁵ » mené par la ville de Bruxelles, ou encore, dans un travail mené dans le Namurois mis en place par les coordinatrices accueil de la subrégion au sujet de la transition familles-milieu d'accueil. Soulignons aussi que des articulations importantes sont réalisées avec le secteur de l'accompagnement de l'ONE, notamment au travers du projet pilote « Bienvenue à l'ONE ».

► COLLABORATION AVEC LES COORDINATIONS SUBVENTIONNÉES

L'ONE a invité les dites *coordinations subventionnées*⁶ à des rencontres mensuelles afin de partager et formuler des propositions de collaboration pour les secteurs, de se tenir informé des actions de chacun et de consulter les coordinations sur les actions envisagées. Ces réunions ont débuté dès août 2022 et se prolongeront jusqu'à la fin du mandat de la TFA.

► PEER LEARNING ACTIVITY⁷

L'ONE est également intervenu à des ateliers organisés par la commission européenne, appelés *Peer Learning Activities* en décembre 2022. Ils portaient sur le monitoring et l'évaluation de l'accueil à travers l'Europe et sous toutes ses dimensions. Les idées soutenues par l'ONE ont été reprises dans les recommandations : nécessité d'une évaluation contextualisée du MA s'inscrivant dans une approche effective de la qualité, de prise en compte de toutes les formes de diversité, ...

► ÉTAT DES LIEUX

En parallèle, un travail a été réalisé sur un recueil de données, tant quantitatives que qualitatives afin de mieux appréhender le degré d'accessibilité des milieux d'accueil (MA) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une analyse de la littérature et des choix d'auteurs afin de proposer un modèle compréhensif des composantes de la notion d'accessibilité a également été effectué. À partir de cette première définition, un tableau d'indicateurs liés à l'accessibilité des MA a été construit : il tient à la fois compte des caractéristiques de ce qu'est un milieu d'accueil accessible et de la trajectoire des parents dans la recherche et l'acquisition effective d'une place d'accueil. Ce travail de recueil de données se poursuivra en 2023 à partir de différentes sources disponibles : données recueillies dans les dispositifs d'accompagnement accessibilité, dans les contrats d'accueil, dans les bilans de fonctionnement, ...

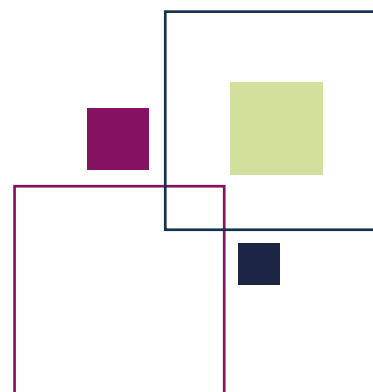
► DISPOSITIFS

La TFA a également posé les premiers jalons d'un dispositif innovant pour analyser et mieux appréhender l'une des trois fonctions des milieux d'accueil (éducative, sociale et économique) et plus précisément analyser la répartition de la fonction sociale au niveau local afin d'accompagner les milieux d'accueil à effectuer un ou des « pas » vers plus d'accessibilité. Cela a nécessité la consultation de la littérature ad hoc et la création d'un groupe de travail collaboratif composé d'agents internes de terrain. Une note d'orientation en a résulté.

CONCLUSION

En 2022, parallèlement à la constitution de l'équipe, l'élaboration du plan d'action a nécessité un travail important de concertation en équipe et de lectures permettant une appropriation des notions en lien avec l'accessibilité ainsi que la participation à des projets.

Aussi, les jalons ont été posés en termes de collaborations internes et externes à l'ONE, jalons essentiels qui contribuent au caractère participatif et de co-construction de la démarche générale de la TFA.



5. Ce projet bruxellois vise à permettre à tous les enfants, quel que soit leur contexte de vie, à fréquenter un milieu d'accueil de la petite enfance.

6. Il s'agit des coordinations Depuis le transfert du FESC, des coordinations chargées de développer des projets innovants, de soutenir les actions prioritaires de l'ONE et de permettre un dialogue quant aux modalités de mise en œuvre de celle-ci. Elles ont vu le jour dans le contexte du transfert du FESC et leur collaboration avec l'ONE a été renforcée par le contrat de gestion.

7. Cfr article page 50

30 ANS D'ADOPTION À L'ONE : LA TRANSMISSION AU CŒUR DU PROCESSUS ADOPTIF

L'adoption est une mesure de protection qui consiste à offrir une vie de famille à un enfant privé de la possibilité de grandir avec ses parents de naissance. L'Office y contribue depuis 1991, date à laquelle il a sollicité et obtenu une reconnaissance en qualité d'organisme d'adoption.

Le rôle des organismes, dans le processus adoptif, consiste à assurer un rôle d'intermédiaire entre la famille d'origine et la famille adoptante.

La transmission est une composante fondamentale de ce processus adoptif. Elle est également une condition organisationnelle du travail de l'ONE en la matière et un axe de réflexion éthique pour l'avenir.

A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, l'Office a organisé une journée d'étude sur le sujet, rassemblant environ 70 professionnels du secteur de l'adoption et – plus largement – de l'intervention périnatale et du soutien aux familles.



L'ADOPTION N'EST PAS UNE AFFAIRE DE PROCÉDURE NI DE « DATA »

Au cœur du processus figure l'enfant – étymologiquement, « celui qui ne parle pas ». C'est aux adultes autour de lui de veiller à la transmission de son histoire, depuis sa naissance. Que transmettre à l'enfant de son histoire ? Faut-il tout dire ? Quand et comment lui partager ces éléments qui le concernent, voire lui appartiennent ? Quels sont les rôles respectifs des parents et des professionnels à cet égard ? Autant de questions auxquelles il est utile de penser, ensemble, pour que cette transmission opère au mieux.

Depuis 30 ans, notre société a connu quelques évolutions importantes qui concernent, entre autres, les pratiques de l'adoption. D'une part, le rapport aux droits individuels s'est renforcé : l'adoption est un processus qui s'inscrit dans une tension permanente entre les Droits de l'Enfant (droit d'avoir une famille, singulièrement) et les droits des candidats adoptants – en termes d'égalité de traitement notamment. D'autre part, le rapport au processus adoptif s'est organisé autour de logiques de procédures et de traitements d'information qui poussent à la standardisation : les étapes qui régissent le parcours des candidats adoptants se sont précisées au fil du temps dans les réglementations et les rencontres entre adoptants et professionnels sont désormais à appréhender avec l'angle supplémentaire de la protection des données. Ces évolutions ne disent pourtant pas tout du processus adoptif : pire, sans doute contribuent-elles à gommer la place de la subjectivité dans le travail clinique d'accompagnement des familles.

Au fil du temps et forte de son expérience, l'équipe pluridisciplinaire d'ONE Adoption a progressivement identifié des conditions de travail – avec les parents de naissance, avec les enfants, avec les candidats adoptants puis les familles – qui donnent à la transmission une fonction structurante qu'il s'agit de comprendre ... et de transmettre.

D'UNE FAMILLE DE NAISSANCE À LA RENCONTRE DE PARENTS ADOPTIFS

L'Office, dans sa mission d'organisme d'adoption, accompagne chaque personne concernée par une adoption (parents, enfants, mais aussi professionnels) dans la traversée qui consiste à passer d'une situation filiative à une autre.

Au quotidien, cet accompagnement se structure en 4 axes, qu'il s'agit de pouvoir nouer afin de garantir la continuité du projet de vie qui se construit dans la transition adoptive :

- L'accompagnement des parents de naissance, dans une perspective de soutien à l'énonciation d'une décision pour eux-mêmes et pour l'enfant – qu'il s'agisse d'une décision de rester parent ou, au contraire, de confier l'enfant aux soins d'autres personnes appelées à devenir, à leur tour, parents. Cet axe est également celui au cours duquel sont repris, avec les parents de naissance, les éléments de langage qui permettront d'expliquer à l'enfant, avec le concours de ses parents adoptifs, les raisons pour lesquelles il n'a pas pu rester dans sa filiation d'origine.
- Le suivi psychologique de l'enfant en attente d'un apparentement, qui consiste notamment à lui adresser une parole relative au réel de l'adoption, et, à travers les mots posés sur ce qui se passe pour lui, lui permettre de le penser. Ce suivi a, par ailleurs, pour objectif d'identifier ce qui, dans sa personnalité et son développement, sera à prendre en compte pour la recherche d'une future famille.
- L'examen du projet des candidats adoptants et, s'ils sont retenus, l'accompagnement de ces candidats tout au long de la procédure.

Comme l'a souligné Claudine COMBIER, si l'adoption constitue une réponse à une transmission impossible – sur le plan biologique, elle peut également être le creuset d'une transmission invisible – sur le plan psychique et narratif. *On transmet surtout à son insu ce qui reste en souffrance* dans la transmission, dira-t-elle. À travers cet axe de travail, il s'agit donc de pouvoir identifier les motivations qui, dans l'histoire personnelle parfois inconsciente des adoptants, les amène à concrétiser un désir d'adoption, mais également de pouvoir repérer les représentations qui sous-tendent leurs discours sur les parents de naissance. Ce faisant, il s'agit de préparer les candidats adoptants aux questions que l'enfant ne manquera pas de leur poser : « D'où viens-je ? Et pourquoi m'avez-vous adopté(e) ? »

- L'accompagnement des recherches d'origines. Cet axe est, avant tout, de la responsabilité des parents adoptants qui vont, d'emblée, être investis de la responsabilité de transmettre à l'enfant son histoire d'origine. Il s'agit alors pour eux, comme l'a souligné le Dr Pierre LEVY-SOUSSAN, *de prendre, comme parents adoptifs, la responsabilité d'une histoire dont ils ne sont pas responsables comme parents d'origine*. Toutefois, cette quête des origines soulève parfois des questions de loyauté aux parents adoptants, mobilise parfois un souhait puissant de rencontre avec les parents d'origine, pour lesquels la disponibilité de l'Office s'avère nécessaire.

CONCLUSION : L'ADOPTION, UNE CLINIQUE DU RISQUE, FACE AU VENT

Ainsi que le Dr Pierre Levy-Soussan l'a indiqué, au départ de son expérience dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance et de la clinique de l'adoption et des familles, la meilleure manière d'éviter les échecs de l'adoption est d'en appréhender les risques. *Souviens-toi de ton futur* : c'est ainsi qu'il nous invite à appréhender le travail pré-adoptif, dans une perspective éthique qui consiste à construire aujourd'hui, parfois face au vent, une position professionnelle qui assure, pour chaque partie engagée dans l'adoption, les meilleures conditions de vie possible pour l'avenir.



LA REPRISE DU VOLONTARIAT DANS NOS CONSULTATIONS

À l'issue des années 2020 et 2021, largement impactées par la pandémie de COVID, nous avons posé le constat d'une diminution d'environ 15% du nombre de bénévoles actifs en consultations.

Le contexte sanitaire complexe et la suspension, à plusieurs reprises, de l'accueil des familles par les bénévoles peuvent expliquer le souhait de bon nombre de personnes de cesser leur volontariat en consultation.

Des actions ciblées ont par conséquent été mises en œuvre tout au long de l'année en vue de répondre au besoin important de recrutement de bénévoles à l'issue de la crise sanitaire, afin d'assurer un accueil de qualité des familles fréquentant les consultations.



L'UTILISATION DU KIT RECRUTEMENT

De nouveaux outils rassemblés en un kit « Comment recruter des volontaires pour la consultation ? » ont été développés et diffusés à la fin de l'année 2021 auprès des équipes de consultations.

Destiné à faciliter les démarches dans la recherche de nouveaux bénévoles, le kit intègre différents outils :

- Le livret « Comment recruter des volontaires pour la consultation ? » explicitant toutes les étapes du recrutement, des pistes d'action mais aussi des points de vigilance ;
- La carte « En bref, le recrutement de volontaires en consultation » ;
- Des affiches et des brochures à compléter des coordonnées de la consultation puis à diffuser localement pour une recherche active de volontaires ;
- La check-list des points à aborder lors de la première rencontre avec un nouveau volontaire ;
- Des documents préexistants : les fiches des différents rôles des volontaires, la fiche des formalités administratives à respecter en tant que nouveau volontaire, le guide à l'usage des volontaires et le guide des assurances.

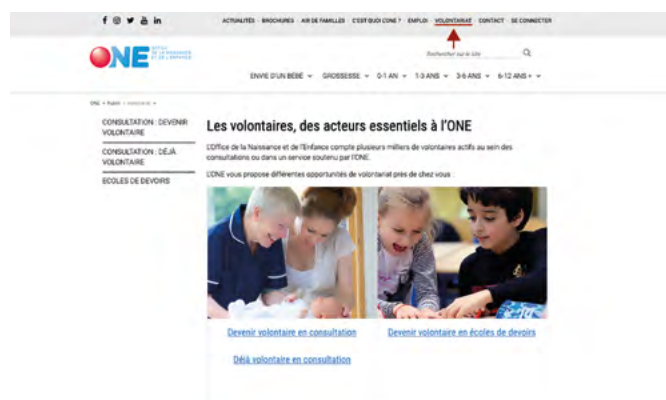
L'utilisation du kit, soutenue et accompagnée par les services de l'administration, a pris son essor sur le terrain ainsi que dans divers salons spécifiquement dédiés au recrutement de volontaires en 2022.



DES PAGES SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉES AU VOLONTARIAT SUR ONE.BE

Les pages du site Internet de l'ONE consacrées au volontariat ont été totalement revisitées pour proposer, dorénavant, un espace spécifiquement dédié au volontariat en consultations, où toute l'information nécessaire sur le sujet est compilée.

L'objectif poursuivi est de s'adresser à tous les volontaires (ceux déjà en activité dans une consultation ainsi que les futurs volontaires désireux de s'engager), en relayant des informations diverses sur les activités de volontariat à l'ONE (programme de formations, informations pratiques, newsletter...) ainsi qu'en favorisant et stimulant l'envie de rejoindre les équipes de volontaires via des pages accueillantes, visibles et accessibles.



LA PUBLICATION D'ANNONCES

Les services de l'administration poursuivent la publication d'annonces de recrutement sur des sites internet spécifiquement dédiés au volontariat (Plateforme Francophone du Volontariat, Guide Social...) à la demande des équipes de consultation.

Une innovation est à souligner en 2022 : les annonces sont dorénavant également publiées sur one.be dans les pages Volontariat. La refonte totale de ces pages, telle que détaillée ci-dessus, a en effet permis de dégager un espace uniquement dédié à la publication d'annonces classées par subrégion et par rôle, afin de faciliter la recherche des futurs bénévoles.

LES FRAIS DE DEPLACEMENT

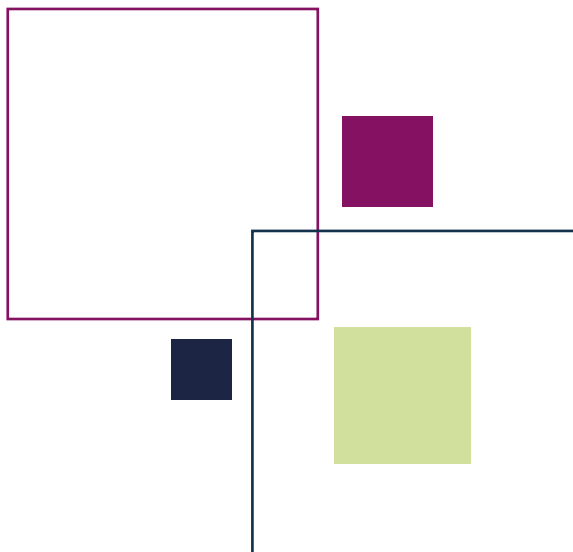
L'ONE a pris la décision, au 4^{ème} trimestre 2022, de proposer aux bénévoles en consultations l'indemnisation des frais de déplacement encourus dans le cadre de leur bénévolat, suite à l'obtention des moyens budgétaires nécessaires. Cette mesure sera mise en oeuvre dès le 1^{er} janvier 2023.

Il s'agit là de répondre à la préoccupation actuelle de l'augmentation du coût des transports.

S'agissant du défraiement des frais de déplacement, le montant de l'indemnité (voiture, vélo, transports en commun), adapté trimestriellement comme le prévoit la législation, sera communiqué à tous les volontaires actifs afin qu'ils puissent entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention du défraiement.

Ces actions déployées tout du long de l'année, simultanément aux efforts de recrutement menés localement par les équipes de consultations, ont abouti au recrutement d'environ 430 nouveaux volontaires en 2022.

Si la grande majorité d'entre eux se sont engagés pour accueillir les familles en consultations, il est à souligner que près de 120 fonctions de gestion (Président, Secrétaire, Trésorier, Référent du Comité de consultation) ont également été pourvues tout au long de l'année.



Colloque



Le vendredi 21 octobre 2022

de 9h à 16h30

W:Hall, le centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre
av. Ch. Thielemans 93 - 1150 Bruxelles



ENFANCE ET MIGRATION : L'ENJEU DU DROIT AU JEU ET AUX LOISIRS

Les professionnels en contact avec les enfants et les jeunes migrants savent à quel point le parcours migratoire peut laisser des traces, mais aussi leur voler des bribes d'enfance. Comment dès lors permettre à ces enfants et à ces jeunes de retrouver leur droit à rêver, leur droit à l'imaginaire ? Comment le jeu/les loisirs peuvent-ils être des outils de reconstruction et des tuteurs de résilience pour ces enfants ? Comment, aussi, mieux sensibiliser et soutenir les équipes qui prennent soin de ces jeunes, pour un accompagnement adéquat et optimal ? Pour offrir des pistes de réponses, le Fonds Houtman a présenté lors d'un colloque en octobre 2022 les résultats de sept projets sur le thème « Vivre enfant dans la migration ».

L'ENFANCE EN MIGRATION, CELA REPRESENTE QUOI EXACTEMENT ?

D'après les dernières estimations de l'UNICEF, près de trente-sept millions d'enfants sont déracinés dans le monde. En Belgique, en 2022, environ 3 600 demandes de protection ont été introduites par des mineurs étrangers non accompagnés (sur environ 37 000 demandes au total).

Dans tous les cas, la migration a de multiples conséquences. Sans se limiter au parcours d'exil lui-même, hautement traumatique, elle implique une rupture et un deuil de ce qui représentait le quotidien jusque-là. Toute migration implique un déracinement réel, individuel, familial et culturel. Pour les enfants et les jeunes, en outre, il y a une partie d'enfance qui s'échappe, ce qui amène de nombreuses angoisses, de la solitude, de la détresse... Arrivés en Belgique, ces enfants et ces jeunes se doivent de recevoir un accueil et un accompagnement adéquats, tenant compte de ces éléments. Et leur permettant de refaire sens, de refaire lien, de retrouver leur juste place, leur place d'acteur et d'auteur de solutions, leur place d'enfant.

L'appel à projets lancé fin 2018 par le Fonds Houtman voulait, d'une part, souligner la nécessité de cette prise en charge adéquate par les intervenants de terrain et, d'autre part, soutenir la mise en place d'actions/l'élaboration d'outils permettant aux enfants migrants de « se relier », de reconstruire leur histoire.

7 projets ont in fine été soutenus entre 2019 et 2021 (les résultats obtenus par ces 7 projets ont été présentés lors d'un colloque organisé en octobre 2022, cf. infra). Ces projets ont, chacun, proposé des méthodes et des outils différents, complémentaires, riches.

TOUR D'HORIZON DES PROJETS SOUTENUS

► LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES

Les pratiques sportives et ludiques (et leurs apports sur le développement psycho-social des jeunes) ont fait l'objet de la recherche-action « *Les Hirondelles font le printemps* », mené au Centre MENA Les Hirondelles du CPAS d'Assesse, avec l'IRFAM, l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations. Ce projet a concerné quarante-huit jeunes et a permis, via l'observation, d'expliquer les apports des activités sportives, culturelles et ludiques sur le développement psychosocial des jeunes résidents du centre MENA d'Assesse.

Un des éléments qui a été mis en évidence dans ce travail est que la participation régulière à l'activité d'un club de sport (ou même à une activité culturelle) joue un rôle dans la résilience des jeunes. Mais les questions ouvertes restent nombreuses, et il serait bon de pouvoir investiguer davantage auprès des jeunes concernés.

► LE CINÉMA



En collaboration avec certains acteurs socioculturels implantés sur la commune de Herstal (et aussi avec les écoles), l'ASBL ABC Cinéma a réalisé un film avec des jeunes issus de la vague de migration récente. A partir d'une démarche de co-construction avec les jeunes, le film « *Welcome chez vous* » a pu aborder leurs espoirs et leur façon d'appréhender le bonheur. Il est disponible sur Vimeo : <https://vimeo.com/713446995>.

► LES ARTS, LA DANSE

Le projet « *S'épanouir à travers nos cent langages* » a proposé à une quinzaine d'enfants et de jeunes du centre FEDASIL de Morlanwelz (enfants en famille + MENA) un parcours artistique et culturel qui associait la découverte de spectacles et de lieux culturels, la participation à un atelier de création artistique et l'échange autour des expériences vécues. La danse en était l'outil principal, mais d'autres disciplines artistiques comme le dessin et la musique ont également pu être utilisées comme vecteur de créativité et d'échanges.. L'équipe de l'ASBL ékla a travaillé à la pérennisation du projet au sein du centre FEDASIL en constituant une « boîte à trésors ». Un livret photo des ateliers et du stage a été distribué à chaque jeune, et un espace numérique sécurisé a été créé avec les outils.

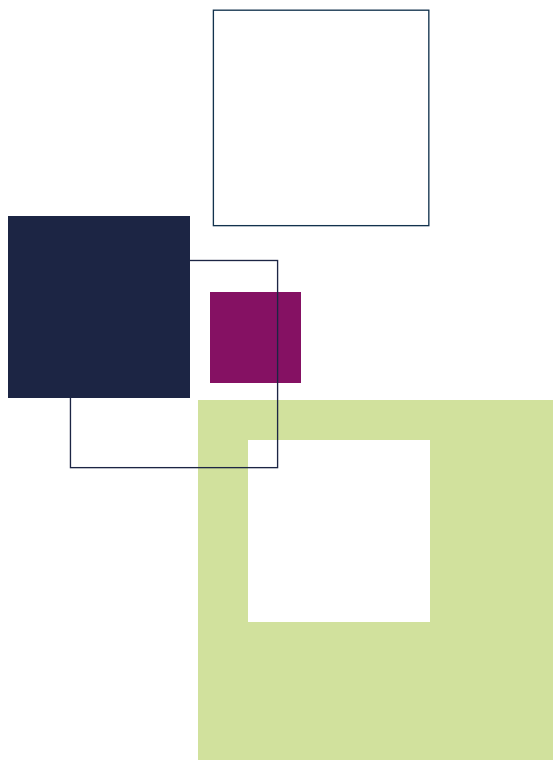


© ékla, Come and dance, illustration de Paul Mattéi.

► LE CIRQUE, LE RIRE



Clowns Sans Frontières est une organisation internationale dont la mission principale est d'intervenir dans les zones de conflit, de guerre ou lors de catastrophes naturelles afin d'apporter un soutien aux enfants par le rire et le spectacle. Centrée sur les enfants migrants en Belgique, le projet « *La caravane des rêves* » a été élaboré pour rassembler des jeunes de différents milieux (résidents belges et jeunes réfugiés) autour des arts de la scène. Le projet s'est d'abord mis en place à Bruxelles puis, vu le succès, il s'est étendu au reste du pays. Les stages d'expression artistique à Bruxelles se poursuivent en partenariat avec la COCOF, tandis que le subside du Fonds Houtman a permis d'initier des stages en Wallonie. En 2021, 4 stages ont été organisés. Clowns Sans Frontières dispose aussi d'un guide du formateur. Le projet est aujourd'hui clôturé mais une réelle dynamique s'est installée en Fédération Wallonie-Bruxelles, même si un travail pour relancer les financements est maintenant nécessaire.



► LA PHOTOGRAPHIE, L'ECRITURE

Le projet « *Traces, reflets de réfugiés mineurs* » avait pour ambition de permettre à de jeunes migrants résidant au centre d'accueil de Neder-Over-Heembeek de participer à des ateliers d'expression artistique. Les outils artistiques étaient variés mais 3 thèmes ont été ciblés : le visage, l'objet et le lieu. Ce travail collectif a débouché sur une exposition et sur l'édition du livre « *Picture, Madame, Picture – Fragments d'identités* ». Le livre et l'exposition ont permis d'encourager les professionnels du secteur de l'accueil des enfants et également des secteurs culturel et artistique à développer l'accès au jeu et aux loisirs pour les enfants migrants qu'ils accueillent au sein de leurs propres structures.



© Marion Colard et Ninon Mazeaud.

► LES MARIONNETTES

L'idée du projet « *La marionnette liégeoise, outil social et culturel* » était d'utiliser la marionnette comme outil pouvant jouer un rôle dans l'intégration des personnes issues de l'immigration plus ou moins récente, et dans le rapprochement des publics. Les enfants (quartier Saint-Léonard, le « quartier aux 100 nationalités », et Ecole Vieille-Montagne) ont travaillé ensemble à la création d'un spectacle. Ce projet est aujourd'hui en voie de pérennisation. Le partenariat avec le Musée de la vie wallonne a été reconduit, et un partenariat solide avec la Maison des Jeunes « La Baraka » s'est mis en place. Le projet s'est achevé par une formation donnée par l'équipe à des animateurs socio-culturels.



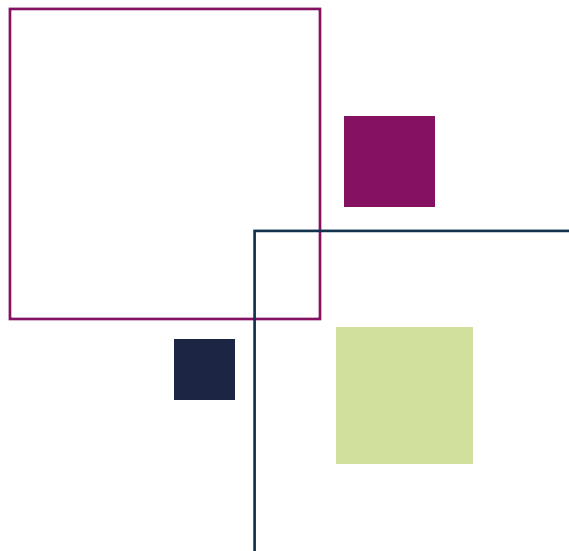
© Karim Ait-Gacem.

► LA BRODERIE

De manière originale, cet atelier de broderie à vocation itinérante a fait se croiser loisir collectif autour d'une technique ancestrale et universelle, et a permis de favoriser les échanges et un accès à des informations juridiques pour les jeunes. Les enfants (centres d'accueil Croix-Rouge et FEDASIL) ont été invités à compléter une broderie (3m2) représentant un planisphère, sur laquelle ils ont pu ajouter, à leur rythme, traits, morceaux de tissus, perles, petits objets, mais aussi symboles, mots et éléments figuratifs. Tandis que 2 professionnelles s'occupaient de l'animation créative, une troisième répondait aux questions des enfants. Ce projet porté par le Service Droit des Jeunes, et avec lui la Plate-forme Mineurs en exil, s'inscrit dans la série « *Quartiers brodés - Traces d'histoires* » initiée par l'artiste Valérie Provost. L'œuvre est destinée à être poursuivie par d'autres jeunes et familles.



© Quartiers brodés, Valérie Provost.

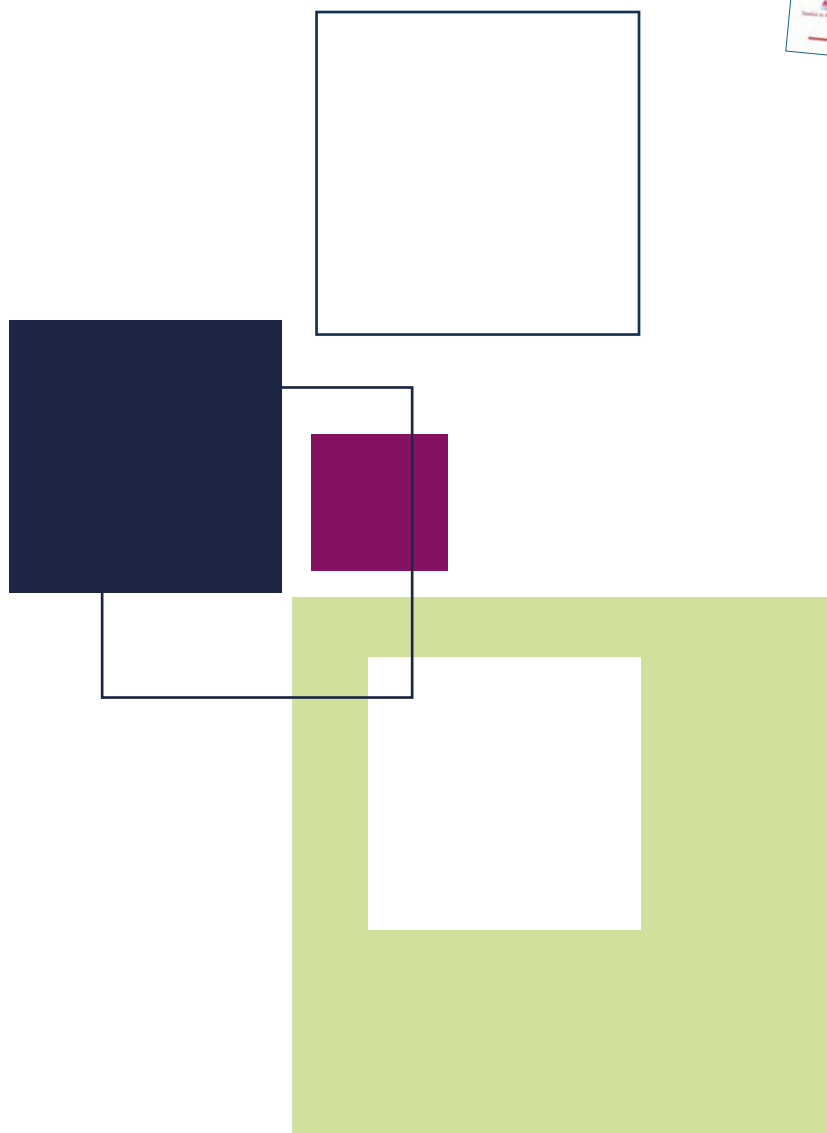


UN COLLOQUE EN OCTOBRE 2022, UN LIVRE, DES CAHIERS ET D'AUTRES OUTILS POUR ESSAIMER

Le 21 octobre 2022, un colloque a réuni près de trois cents professionnels de terrain pour la présentation des résultats des 7 projets. Ce colloque s'est déroulé au W:Halld, Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre. L'**ouvrage collectif** « *Vivre enfant dans la migration* », paru chez L'Harmattan, a réuni aussi les 7 contributions. Enfin, les **Cahiers 31** du Fonds ont porté sur ce thème. L'ONE a consacré une série de webdocs « *Air de Familles* » sur le sujet, et une émission radio « *Libres, ensemble* » a enfin été consacrée aux projets.

PLUS D'INFORMATIONS ET L'ENSEMBLE DES LIENS SUR

<https://www.fonds-houtman.be/ressources/vivre-enfant-dans-la-migration-outils/>.





LE SETIS, UN PARTENARIAT ESSENTIEL DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Depuis quelques années déjà, l'ONE finance les services d'interprétation sociale du SeTIS Bruxelles afin d'offrir leurs services aux consultations mais également au secteur PSE. Ce service d'interprétariat social était déjà présent dans le cadre des consultations ONE. Il a pour but de faciliter les échanges entre les services de l'ONE (dont les SPSE, les parents et les enfants) au-delà de la barrière de la langue. Actuellement, le SeTIS Bruxelles est compétent dans 43 langues différentes. Afin de mettre en avant cette action, nous avons rencontré Nicolas Bruwier, responsable des relations extérieures et de la qualité au sein du SeTIS Bruxelles.

“ PRÉSENTEZ-NOUS-EN QUELQUES MOTS LE SETIS BRUXELLES ET VOTRE RELATION AVEC L'ONE ?

Le SeTIS Bruxelles est constitué en asbl depuis 1992. Auparavant, le service d'interprétation en milieu social existait déjà mais sous diverses formes. Historiquement, il est une émanation du CIRE (Coordination des Initiatives pour les Réfugiés et Étrangers asbl). L'ONE et ses consultations est d'ailleurs le partenaire « historique » du SeTIS Bruxelles, c'est même son partenaire numéro 1. Il était donc logique que lors de l'arrivée de la PSE au sein de l'ONE, celui-ci étende cette offre de service à ce nouveau partenaire.

“ QUELS EST VOTRE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES SERVICES PSE ?

Le SeTIS intervient dans le cadre scolaire, soit directement au sein des établissements ou au travers des PSE et des PMS. L'action au travers des PSE est relativement « nouvelle » mais on constate une augmentation constante des demandes de ce secteur. Le partenariat de l'ONE avec les services de traduction et interprétation en milieu social sont présents sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

“ QUEL EST PLUS SPÉCIFIQUEMENT LE TYPE D'INTERVENTION QUI VOUS EST DEMANDÉE PAR LES SERVICES PSE ET LEUR ÉVOLUTION ?

Les services PSE font le plus souvent appel au SETIS pour les assister dans leurs entretiens avec les parents d'élèves.

Ces demandes sont en augmentation constante : 402 en 2021 et 540 en 2022 !

Cette augmentation est due au fait que le SETIS est de plus en plus connu et reconnu par le secteur mais aussi à l'augmentation des situations nécessitant de faire appel à ce dernier. En dehors des services PSE, il y a de plus en plus de services publics qui font appel à l'interprétation sociale.

En effet, la nécessité de comprendre la situation globale et de disposer dans l'intervention d'un cadre déontologique précis évite les situations parfois délicates (comme lorsque ce sont les enfants qui traduisent pour leurs parents), voire abusives, ce qui peut arriver lors de recours à des personnes peu scrupuleuses que des familles primo-arrivantes doivent payer « sous le manteau ».

“ COMMENT GARANTISSEZ-VOUS LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE VOS INTERPRÈTES ?

Si historiquement il s'agissait au départ d'aides bénévoles, le métier s'est développé dès 1992 et est aujourd'hui bien plus encadré, notamment sur le plan déontologique et méthodologique. Tous les interprètes du SeTIS Bruxelles sont formés par l'Université de Mons dans un programme spécifique et ils sont tous rémunérés. Le profil professionnel d'interprète en milieu social fait d'ailleurs l'objet actuellement d'une définition par le SFMQ (Service Francophone des Métiers et Qualifications) dans le cadre de la mise en place d'un parcours de validation des compétences reconnu officiellement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

“ QUELS SONT LES POPULATIONS POUR LESQUELLES ON FAIT LE PLUS SOUVENT APPEL À VOS SERVICES ?

En Région bruxelloise et plus généralement sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les nouveaux arrivants sont essentiellement issus des communautés déjà présentes. Ces derniers arrivent le plus souvent dans le cadre du regroupement familial.

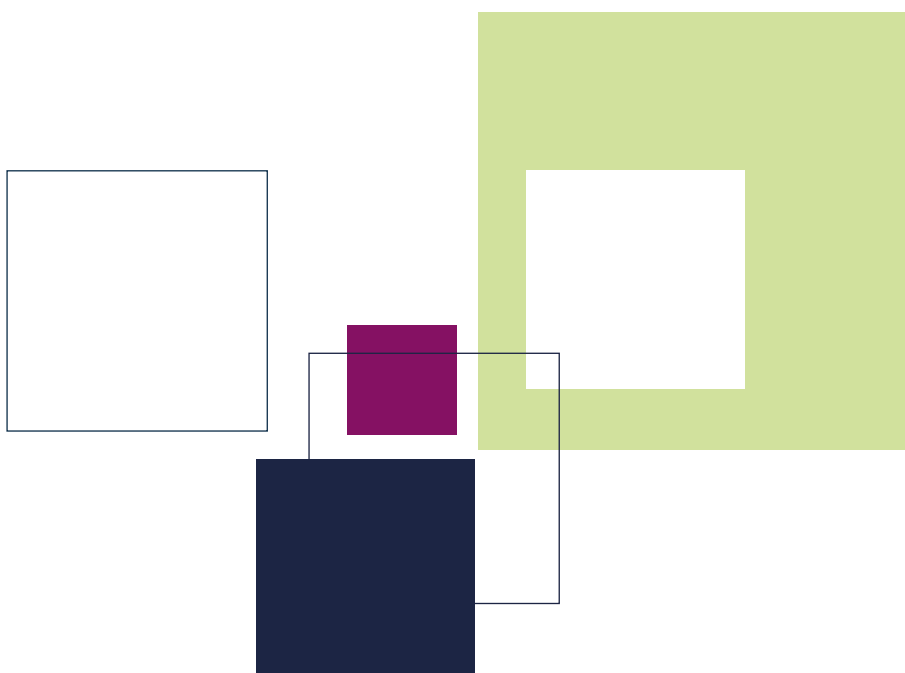
Une autre grande source de besoins vient également des réfugiés.

Enfin, on constate depuis quelques temps une recrudescence des besoins dans les langues de la nouvelle Europe comme le roumain, le bulgare et le polonais.

CONCLUSION SUITE À CETTE INTERVIEW

L'appel à ce service d'interprétation sociale a lieu essentiellement dans le cadre de contacts directs avec des parents qui ne maîtrisent pas la langue française pour aborder des difficultés qui peuvent être importantes et qui demandent un suivi auprès d'autres professionnels de santé. Ce service d'interprétariat social est un des éléments qui permet à l'ONE et aux services PSE de lutter plus efficacement contre les inégalités sociales de santé qui touchent des publics particulièrement vulnérables.

Depuis que l'ONE a élargi ce service aux SPSE, les demandes de la part du secteur PSE au SeTis sont en augmentation constante. Les parents des élèves peuvent ainsi comprendre le contexte dans lequel l'activité des PSE prend place, et cela renforce également le lien de confiance entre les parents et le service.





LANCEMENT DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE DIRECTION DE MILIEU D'ACCUEIL

Afin d'offrir des services de qualité aux enfants et à leurs familles et de soutenir l'amélioration de la professionnalisation dans le secteur de l'enfance, l'ONE a engagé depuis 2011 de nombreux travaux de recherche et de concertation avec différents partenaires institutionnels en vue de faire évoluer les formations initiales des professionnels de l'accueil. Parmi celles-ci, un certificat complémentaire à l'attention des (futurs) directions de milieu d'accueil a vu le jour en 2022 en Fédération Wallonie-Bruxelles, offrant à ces professionnels un portefeuille d'outils développant et enrichissant les compétences nécessaires pour répondre aux exigences multiples de cette fonction.

LES PREMISSES, OBJECTIFS ET PUBLICS CIBLES DU CERTIFICAT

Dans la suite des recherches sur les « *Formations initiales dans le champ de l'accueil de l'enfance (0-12ans)* »¹, l'arrêté du 2 mai 2019 prévoit en son article 23 concernant la fonction de direction, la nécessité de « *justifier dans les deux ans de la prise de fonction d'une formation complémentaire reconnue par l'ONE* ». L'ONE a élaboré le cahier des charges de la **formation complémentaire pour les directions** en collaboration avec l'Université de Liège et sa mise en œuvre a été envisagée auprès des opérateurs de l'enseignement supérieur (en ce compris les universités), des opérateurs de formation continue et de la formation professionnelle.

► GRANDS AXES ET OBJECTIFS

Les travaux de réflexion et de concertation autour du dispositif de formation se poursuivent et s'articulent autour de 5 grands axes : "Approche psychopédagogique de l'accueil du jeune enfant", "Analyse des stratégies et des attitudes communicationnelles et relationnelles (avec les enfants, parents et équipes)", "Gestion institutionnelle", "Accompagnement d'équipe", "Santé communautaire en milieu d'accueil de la petite enfance".

La formation de direction des milieux d'accueil poursuit plusieurs objectifs généraux :

- Développer les compétences d'**accompagnement critique, de coordination et d'évaluation** des pratiques éducatives et des projets d'accueil ;
- Enrichir les **capacités de communication** adaptées aux équipes de structures d'accueil de jeunes enfants ;
- Enrichir les **compétences à gérer des équipes éducatives** et à amorcer les changements de pratiques, en cohérence avec le projet d'accueil ;
- Enrichir les **compétences en gestion administrative** et organisationnelle du milieu d'accueil ;
- Développer les **compétences « Gestion des Ressources Humaines »** ;
- Enrichir les **capacités d'accompagnement relationnel et de communication** ;
- Développer les compétences et la capacité critique nécessaire pour **jouer le rôle d'interface auprès des familles, des partenaires, des acteurs locaux**.

Le cahier des charges est consultable sur le site de l'ONE : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Formations/ccdma-appel-a-candidatures.pdf

1. Recherches 114 et 123 menées par l'Université de Liège à la demande de l'ONE et disponible sur le site de l'ONE : <https://www.one.be/professionnel/qualite-et-formations/formations-initiales/recherches/>

► PUBLICS CIBLES DE LA FORMATION

Cette formation fait partie des propositions de formation continue destinées aux responsables de structure et c'est pour cette raison que l'ONE a fait le choix d'intervenir dans les frais d'inscription des personnes en fonction (ou déjà dans le secteur).

LE LANCEMENT OFFICIEL DU CERTIFICAT

Approuvé par le Conseil d'administration en avril, un appel à candidatures est lancé au mois de mai 2022. Il visait à sélectionner et financer quatre projets pilotes de formation coordonné par l'ONE : 1 à Bruxelles-Brabant Wallon, 1 à Liège, 1 dans le Hainaut, 1 à Namur-Luxembourg, chacun organisant deux cohortes de 30 à 50 participants sur la période 2022-2024.

Au terme d'un jury de sélection, trois opérateurs sont approuvés en août 2022 :

- Pour les subrégions de Luxembourg et Namur : la Haute École Robert Schuman, la Haute École Albert Jacquard et l'ASBL PROMEMPLOI ;
- Pour la subrégion de Liège : la Haute Ecole Libre Mosane, la Haute Ecole Charlemagne, le CPSE de Liège ;
- Pour les subrégions de Bruxelles et du Brabant Wallon : la Haute Ecole Léonard de Vinci

Afin de couvrir toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, un appel ciblé auprès des opérateurs potentiels en Hainaut est relancé en septembre puis en octobre 2022.

Les trois premiers opérateurs sélectionnés sont intégrés dès mi-septembre dans un comité de pilotage coordonné par l'ONE afin d'une part d'assurer une communication concertée auprès des différents publics cibles et de prévoir les mêmes dispositions concernant les Valorisations d'Acquis d'Expérience. D'autre part, favoriser les échanges entre eux et avec l'Office, le partage de ressources communes, tenir compte des difficultés rencontrées et réfléchir à la manière de les lever, ...

En octobre, l'ONE communique vers les PO et les milieux d'accueil. Les séances d'information au public organisées durant le mois de novembre 2022 officialisent le lancement du certificat et rencontrent un vif succès.

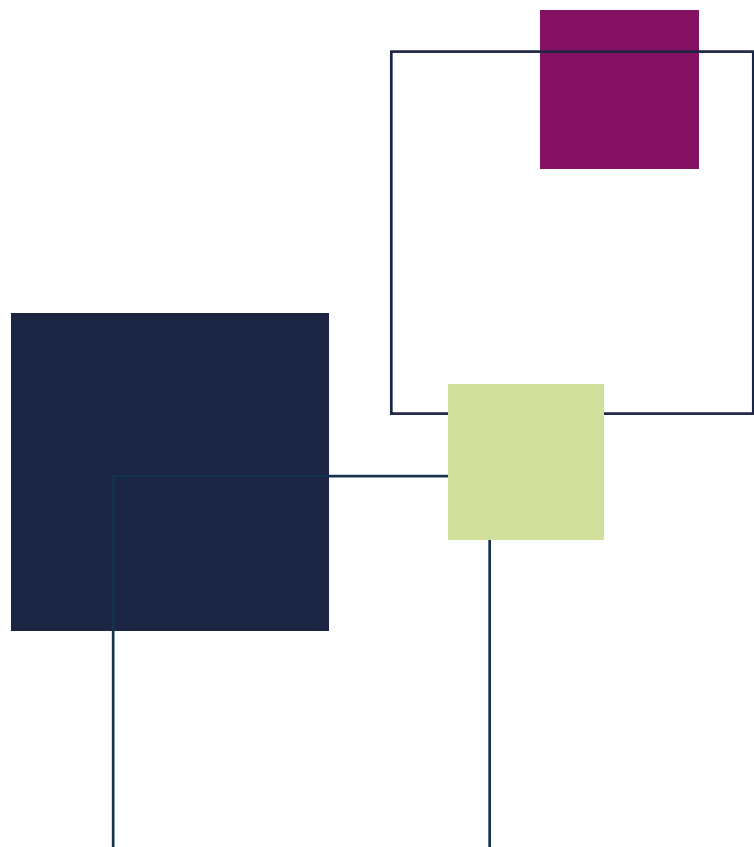
ET LA SUITE ?

Les opérateurs obtiennent fin décembre 2022 une reconnaissance de l'ARES de niveau 6 sur le Cadre Francophone de Certification (CFC) équivalent au niveau bachelier de l'enseignement supérieur. Désormais, cette formation est dénommée « *Certificat complémentaire de direction de milieu d'accueil (CCDMA)* ». De plus grâce aux démarches des opérateurs, la formation est également reconnue pour les congés éducation.

Concernant le Hainaut, après un jury de sélection en janvier 2023, la première cohorte commencera au printemps.

Avec ces huit cohortes, une évaluation continue du dispositif auprès des opérateurs et des participants s'organise de manière à réguler le dispositif et à prendre en considération des enseignements pour l'appel à candidatures suivant et la pérennité du certificat.

L'ONE peut ainsi se réjouir du lancement réussi du certificat complémentaire de direction de milieu d'accueil, formation inédite en FWB, et du travail coordonné réalisé avec ses partenaires et les opérateurs de formation.





LES PORTES OUVERTES DU SERVICE ÉDUCATION À LA SANTÉ DE L'ONE : UNE VITRINE À OUTILS, UN ÉVÈNEMENT TISSEUR DE LIENS

Du 29 novembre au 8 décembre 2022 a eu lieu à Wavre, la 5^{ème} édition des portes ouvertes du Service Éducation à la santé de l'ONE. Étalées sur 8 journées, ces portes ouvertes ont réuni au total près de 400 PEP's, les professionnels de première ligne de l'ONE, ainsi que leur hiérarchie. Elles avaient pour objectif de (re)présenter la diversité des outils mis à disposition en éducation à la santé pour soutenir les PEP's dans l'accompagnement des familles mais aussi, de promouvoir et redynamiser les activités collectives sur le terrain après les restrictions liées à la pandémie de la Covid 19.

DES ATELIERS RICHES ET VARIÉS

Dans un cadre accueillant et convivial, chaque journée prenait la forme d'un circuit de 6 ateliers de +/- 45 minutes chacun. Ces ateliers thématiques se voulaient à la fois informatifs et participatifs.

La volonté était de faire connaître la variété des outils mis à disposition des PEP's : Du gros matériel d'animation (modules « Petit oreiller magique », la « Mini-bulle ») au plus petit matériel pouvant être utilisé en salle d'attente (kit émotions, kit bouger, jeux vrai ou faux...), les objectifs de ces outils, ainsi que les modalités d'utilisation et d'emprunt. En termes d'outils d'information, les nouveautés de l'année ont été présentées : le feuillet « Des conseils Soleil » et la brochure « Dépistage visuel », mais aussi certains des projets en cours tels que la nouvelle brochure sur la liberté de mouvement ou le dépliant sur l'alimentation de l'enfant de 18 mois à 3 ans.

Dans leur atelier, les diététiciennes présentaient, sous forme ludique et participative, le contenu de la nouvelle brochure « Boite à tartines, boite à délices », un outil truffé d'astuces en tout genre pour allier alimentation durable et plaisir.

Depuis plus de 30 ans, l'ONE crée et diffuse des outils d'information à destination des parents mais aussi des outils d'animation destinés aux enfants entre 3 et 8 ans. Tous ces outils d'animation visent à sensibiliser les enfants (par une approche ludique et interactive) à adopter ou à renforcer des comportements favorables à leur santé. Petits jeux, grands jeux, modules... les outils sont variés ainsi que les thématiques exploitées, en lien avec les programmes de prévention de la santé mis en place au sein des consultations. L'organisation d'un module d'animation au sein d'une commune ou d'un quartier est l'occasion pour les PEP's de l'ONE et le noyau initiateur du projet, d'inviter les partenaires santé et socioculturels du secteur à se réunir autour d'un objectif commun de promotion à la santé. Ce projet permet de tisser ou de renforcer les mailles d'un réseau d'acteurs ayant des champs d'action différents mais un public commun.

L'atelier « L'environnement en famille », co-construit avec la cellule Eco-conseil, abordait lui aussi la boîte à tartines mais sous un autre angle. Les PEP's pouvaient découvrir et tester un nouvel outil à destination des (futurs)parents : un quizz sur les contenants alimentaires, de la préparation à la conservation des aliments, quizz permettant d'aborder la problématique des perturbateurs endocriniens.

Enfin, l'équipe de la cellule Soutien à la parentalité animait un atelier d'échanges et de réflexions autour de différents sujets et thématiques rencontrés par les PEP's sur le terrain concernant le soutien à la parentalité. Ce moment était également l'occasion de découvrir des outils pouvant les aider dans leur pratique.

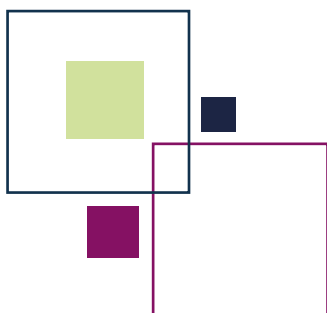
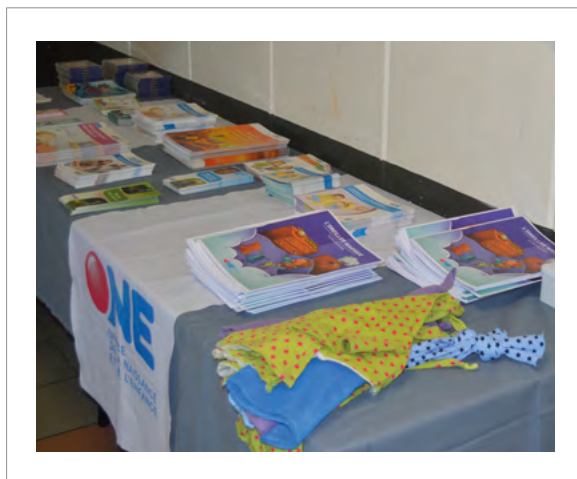
PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Lors de chaque atelier, les animateurs veillent à favoriser les échanges entre les participants pour partager les expériences, échanger de bonnes pratiques, déposer des questionnements et mettre en commun des idées d'activités collectives comme la « journée soupe », les « balades contées » ou encore le « goûter par saison ».

Outre la visibilité donnée aux outils à disposition des Pep's, les portes ouvertes ont donc été l'occasion de créer du lien entre des professionnels issus de régions et de réalités différentes et qui ne se connaissaient pas forcément.

Enfin et selon les témoignages laissés sur les sapins de Noël en guise d'évaluation, ces journées ont été : « *conviviales, dynamiques et enrichissantes* ».

Un moment privilégié à reprogrammer très certainement...



UNE VISION ET DE NOUVEAUX ARRÊTÉS D'APPLICATION POUR LA PSE À L'ONE

Le secteur PSE a sous tutelle près de **900 000 élèves** répartis dans près de **5 000 implantations scolaires** et la charge des **75 000 étudiants** de l'enseignement supérieur hors universités. Il est, avec les consultations ONE, un des acteurs incontournables du programme de vaccination de l'ONE.



UNE VISION POUR UN SECTEUR

Pour l'ONE, les équipes PSE sont, avec les centres PMS, l'acteur clef du **bien-être** de la population d'élèves et d'étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ceci dans une conception de **santé durable**. Ce concept inclusif et transdisciplinaire implique une synergie et une collaboration entre les acteurs qui gravitent autour et au sein de l'école.

Pour l'ONE, la Promotion de la Santé à l'École (PSE) et les équipes PSE représentent un acteur et un partenaire central dans la **prévention primaire** tout comme dans la **santé communautaire**.

La Promotion de la santé à l'école (PSE) consiste en **quatre missions** :

- La **promotion d'un environnement favorable à la santé** dans le cadre des établissements scolaires, des hautes écoles et des écoles supérieures des arts. Cette mission comprend, pour les hautes écoles et les écoles supérieures des arts, des points-santé¹
- Le **suivi médical** des élèves et des étudiants, qui comprend les **bilans de santé** individuels et les vaccinations
- La **prophylaxie² et le dépistage** des maladies transmissibles
- L'établissement d'un **recueil standardisé d'informations sanitaires**

Ces missions ont été réaffirmées dans le **décret du 14 mars 2019** confiant la tutelle de la PSE à l'ONE.

UN NOUVEAU CADRE

De plus, depuis l'arrivée du secteur au sein de l'ONE, l'Office a entamé, en collaboration avec le secteur, un processus de réflexion en profondeur sur le cadre juridique et organisationnel, ainsi que sur ses missions et leur articulation.

Cette réflexion se base sur une vision de la PSE dans un cadre de santé publique et d'action de **Promotion de la santé**.

Cette vision est alimentée par différentes sources dont les principales sont :

- Les différentes études commanditées par l'ONE sur le secteur PSE
- Les analyses et l'expertise du Pôle d'expertise de la Direction santé
- L'avis des trois conseillères PSE de la Direction santé
- Les travaux de la Commission PSE, notamment ceux des derniers états généraux de l'enfance
- La connaissance du secteur par les différentes équipes de l'ONE et les différents échanges au sein de la CPSE et des Groupes de travail associant divers professionnels du secteur
- ...

Conformément au **contrat de gestion** de l'ONE, la Direction des services PSE et le pôle PSE de la Direction santé ont convoqué divers groupes de travail impliquant des représentants du secteur afin de se concerter dans la refonte des procédures d'agrément et la redéfinition des missions dans le cadre d'une vision proposée par l'ONE.

Au bout d'un long travail de relecture et d'échanges multiples entre les différents partenaires, il a été proposé le dispositif suivant :

- Un premier arrêté reprenant les conditions d'agrément, de subventionnement, et les modalités du Projet de service
- Un second arrêté reprenant le cadre de référence des différentes missions

À ces différents arrêtés s'ajoutent :

- Le guide de rédaction et le canevas du Projet de service
- La nouvelle mouture du **rapport d'activité des services**

Le premier Arrêté a été promulgué le 28 août dernier, le canevas et le guide de rédaction seront distribués aux services début 2023. Les autres textes sont en phase de finalisation et sortiront dans les meilleurs délais.

1. Les points santé sont des permanences qui offrent aux étudiants une possibilité de contact individuel avec le PSE pour écouter, apporter des informations et des conseils en matière de santé.
 2. La prophylaxie désigne l'ensemble des actions visant à éviter ou à diminuer le nombre et la gravité des maladies, à éviter ou à diminuer les facteurs de risque

DE NOUVEAUX DÉFIS

Ce cadre juridique et réglementaire ne cherche pas seulement à inscrire la PSE dans le cadre de l'ONE sur le plan législatif, il cherche aussi à exprimer la vision de l'ONE pour les services PSE et le soutien qu'il compte apporter à leur action.

La PSE constitue bel et bien ce service public universel et gratuit contribuant à la santé des élèves et à la réduction des inégalités sociales de santé, tant par la prévention au niveau individuel que par l'action sur l'environnement scolaire favorable à la santé.

Cela sous-entend l'acquisition de compétences psycho-sociales chez les élèves permettant le développement de l'**empowerment**³ de la communauté scolaire.

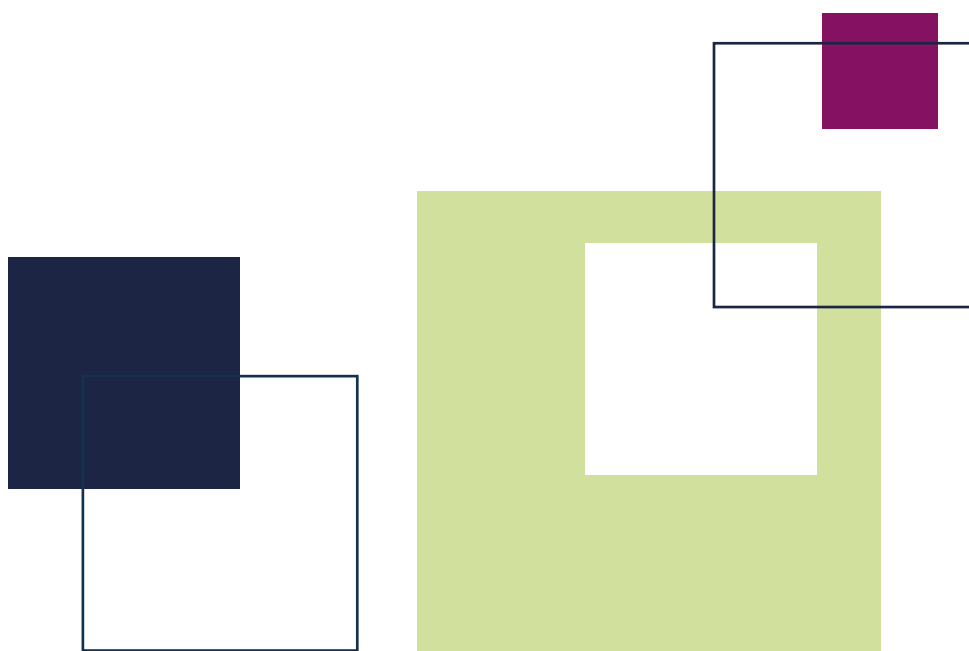
Ce qui rend pertinent le travail en **réseau**, tant avec les acteurs de la communauté éducative que les élèves et leurs parents ainsi qu'avec tout autre type d'acteurs gravitant autour de l'école qu'il soit de type institutionnel, politique, associatif, ...

Lors de la mise en œuvre de ce nouveau cadre réglementaire, sont apparus un certain nombre d'enjeux et de défis auxquels est confronté le secteur PSE, dont notamment la pénurie de personnel médical et paramédical, l'augmentation des besoins de suivi renforcé des diverses situations de vulnérabilité, la collaboration avec les divers partenaires régionaux (AviQ et Cocom) et les Centres PMS.

Il s'agit maintenant de faire aboutir cette réflexion sur l'avenir du secteur et d'accompagner l'évolution permanente de ce dernier et de son environnement.

Ces différents outils, et ce nouveau dispositif réglementaire permettent aujourd'hui d'ancrer le secteur de la promotion de la santé à l'école de manière durable à l'ONE. Il fournira aussi la base nécessaire aux évolutions futures du secteur dans le cadre des défis qui sont les siens que ce soit actuellement ou dans un avenir proche.

C'est dans cette voie que l'ONE et ses agents poursuivront leur action toujours en collaboration étroite avec le secteur.



3. L'empowerment désigne un « processus sociopolitique » qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative.



RÉUNION D'EXPERTS EUROPÉENS À BRUXELLES SUR LE MONITORING ET L'ÉVALUATION DES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

En 2022, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a accueilli une réunion d'experts européens à Bruxelles pour discuter de l'évaluation et du monitoring des milieux d'accueil de la petite enfance. Les discussions ont porté sur la collecte de données, la garantie de leur qualité et fiabilité ainsi que les ressources nécessaires. Un rapport final devrait être publié en 2024 par la Commission européenne.

Le Département Education de la Commission européenne s'intéresse à la petite enfance, moment initial du développement psychomoteur de l'enfant où les processus d'apprentissage s'installent progressivement (ECEC - Early Childhood Education and Care). La qualité des milieux d'accueil de la petite enfance est une préoccupation majeure. Depuis des années, l'ONE est partie prenante des travaux qui ont abouti à la création d'un code de qualité européen qui est en constante évolution.

Pour la période 2021/2023, les experts et les expertes de la Commission Européenne (CE) se penchent sur l'évaluation et le monitoring des milieux d'accueil. Dans ce cadre, une Peer Learning Activity (activité d'apprentissage par les pairs) a été organisée conjointement par la Commission européenne et l'ONE à Bruxelles du 12 au 14 décembre 2022. Il s'agissait de la première rencontre en présentiel des experts, après de nombreuses réunions en distanciel. Dix pays européens et 7 organisations internationales étaient présents.

La PLA (Peer Learning Activity) a combiné les visites de terrain de crèches avec des discussions participatives.

Les questions suivantes ont été abordées et ont donné lieu à des recommandations :

- 1) De quel type de données et d'informations avons-nous besoin pour évaluer la qualité structurelle et la qualité des processus en milieu d'accueil ?
- 2) Comment pouvons-nous garantir la qualité et la fiabilité des données collectées ?
- 3) Quelle sont les ressources nécessaires ?

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES DONNÉES À RÉCOLTER ?

Il convient de récolter des données utiles pour soutenir le développement, l'épanouissement et les apprentissages de chaque enfant. Les données doivent aider les responsables politiques à mettre en place les conditions garantissant la qualité et les améliorations continues. Elles doivent en outre permettre d'identifier les problèmes et de les traiter de manière réactive. Les informations recueillies permettront de valoriser la diversité des pratiques des milieux d'accueil.

Les données récoltées doivent également permettre d'améliorer simultanément la qualité des services du milieu d'accueil (en aidant les équipes professionnelles à analyser, réfléchir et réviser leurs pratiques) et du système (en garantissant des conditions favorables à l'amélioration continue).

Pour éviter une surcharge de travail, seules les données susceptibles d'être exploitées doivent être collectées. Raison pour laquelle il est indispensable de bien définir au préalable le cadre de valeurs au sein duquel le système d'accueil évolue et les objectifs poursuivis pour en améliorer sa qualité, et pour lesquels une récolte de données est nécessaire. D'un pays à l'autre, l'approche de la qualité peut varier.

COMMENT GARANTIR LA QUALITÉ ET LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES COLLECTÉES ?

Il est nécessaire d'établir et de maintenir la confiance entre les personnes qui fournissent les données et les personnes ou institutions en charge du contrôle et de l'évaluation. Il est essentiel d'expliquer pourquoi les données sont collectées et comment elles seront utilisées.

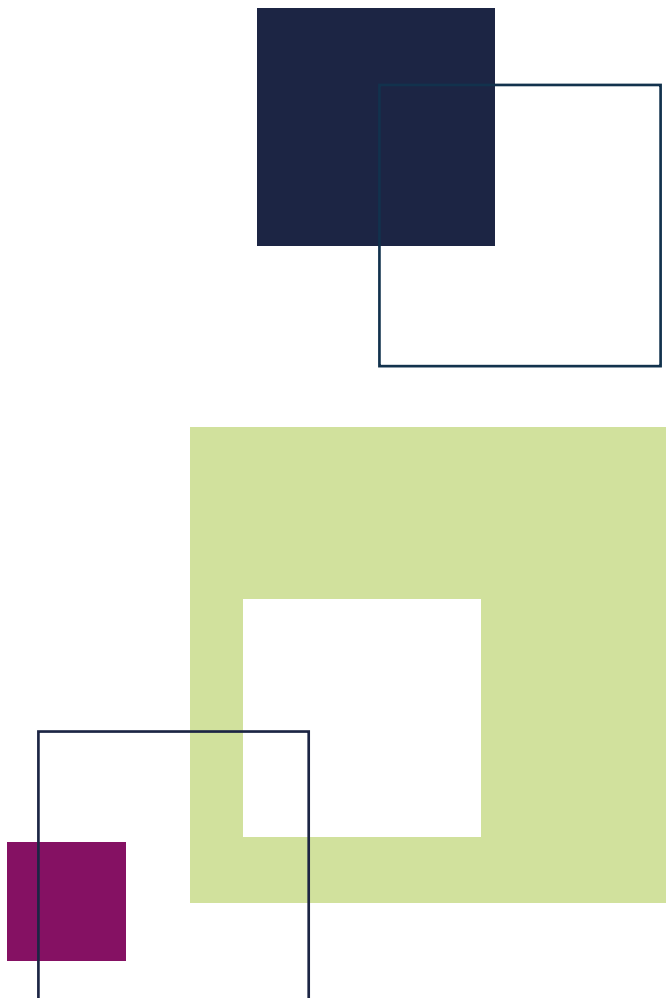
Il est aussi utile de consulter les utilisateurs finaux tels le personnel et les responsables politiques dès la conception des outils.

DE QUELLES RESSOURCES AVONS-NOUS BESOIN ?

Les experts et expertes recommandent d'être attentif à :

- **la méthodologie et la conception des outils**, basée sur une vision et compréhension communes entre le personnel de terrain, les inspecteurs et inspectrices et le monde politique ;
- **un cadre législatif** garantissant la protection de la vie privée ;
- **des services informatiques adéquats**, sûrs, flexibles, faciles d'utilisation, permettant la compatibilité avec d'autres données de type santé, etc. ;
- **des ressources humaines** (managers, spécialistes de l'enfance, analystes de données, etc.) ;
- **des ressources en communication**, afin que les résultats, les conclusions et les recommandations puissent être diffusés au profit des responsables politiques et des praticiens ou praticiennes ;
- un budget adéquat et durable.

La réunion des experts et expertes européens à Bruxelles a marqué une étape importante dans l'évaluation et le monitoring des milieux d'accueil de la petite enfance. Alors que le rapport final de la Commission européenne approche, il est crucial pour les professionnels et les professionnelles de l'enfance de continuer à collaborer, à partager les bonnes pratiques et à s'adapter aux évolutions technologiques, afin d'assurer des milieux d'accueil de haute qualité pour les générations futures.





DES RECHERCHES POUR COMPRENDRE ET INSPIRER

L'ONE soutient la réalisation de recherches pour adapter son offre de services à l'évolution des besoins des familles. Qu'elles fournissent des données factuelles sur une question-clé ou contribuent à mieux comprendre un phénomène émergent, les recherches ont vocation à inspirer les décideurs mais aussi les professionnels de terrain. Les résultats de recherche ne sont pas valorisés que par la classique diffusion des rapports ou synthèses, ils sont aussi présentés, expliqués et discutés lors de réunions ou d'évènements spécifiques. De plus en plus souvent, les recherches servent aussi à coconstruire des outils de sensibilisation, de réflexion ou de formation. Les recherches de l'ONE poursuivent le double objectif de comprendre et d'inspirer. Trois recherches, terminées ou amorcées en 2022, démontrent ce double objectif.

DÉCOUVRIR UNE FONCTION CRUCIALE DU SECTEUR ATL

La première est la recherche qui a exploré la fonction de coordonnateur et coordinatrice de l'Accueil Temps Libre (CATL).¹ Réalisée en interne par une chercheuse à la DRD, cette recherche avait pour objectif de comprendre l'évolution de cette fonction spécifique imaginée dès la préparation du dispositif de coordination il y a déjà deux décennies. Une fonction de coordination qui continue d'évoluer au fil des arrangements politiques et structurels, mais aussi du travail des CATL au quotidien dans des contextes locaux très diversifiés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'intérêt de cette recherche est de proposer une étude approfondie du point de vue de celles et ceux qui occupent la fonction actuellement. Comment les CATL se représentent-ils leur fonction? Comment la mettent-ils en pratique? Quelles sont les expériences positives et les difficultés rencontrées? Les CATL ont été nombreux à participer en répondant à un questionnaire mais aussi en partageant leur quotidien lors d'entretiens ou d'observations participantes dans leur commune.

Terminée en décembre 2022, la recherche propose une analyse des profils et parcours professionnels des CATL et montre l'importance de la formation continue. Elle relève les multiples défis de l'exercice de cette fonction de coordination tout en mettant en évidence les enjeux de son évolution pour le secteur Accueil Temps Libre. Ses conclusions soulignent la valeur des missions des CATL pour la dynamique sectorielle. Les résultats comme les pistes d'action proposées par la recherche pourront inspirer tant les acteurs du secteur (CATL, plateformes communautaires et subrégionales) que les décideurs politiques engagés dans la réforme du secteur Accueil Temps Libre.

RÉFLÉCHIR À L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHOSOCIAL DES FAMILLES VULNÉRABLES

Une deuxième recherche s'est interrogée sur la cohérence de l'accompagnement des parents avec déficience mentale et intellectuelle (DMI) en Fédération Wallonie-Bruxelles.² Comme le souligne l'équipe pluridisciplinaire à laquelle l'ONE a confié cette recherche (UMons, ULiège, FSS, ARAPH), la perception du handicap a évolué et permet désormais de dépasser « l'analyse unique des difficultés et problèmes liés à la DMI pour porter une attention croissante au soutien à apporter aux personnes accompagnées afin de leur permettre d'accéder au statut d'adulte, de faire reconnaître leurs droits [...] (Neuman, 2022) »³. L'un de ces droits est celui de fonder une famille et de devenir parent, comme le stipule la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDHP) ratifiée par la Belgique en 2009.

La recherche explore le vécu de ces (futurs) parents quant à l'accompagnement de leur projet de parentalité puis de leur parentalité. Elle se poursuit par une analyse du point de vue des professionnels qui sont amenés, par leurs missions spécifiques ou non, à accompagner les (futurs) parents avec déficience intellectuelle. Plus particulièrement, ce sont les professionnels des secteurs de la naissance et de la petite enfance, du handicap et des soins de santé qui ont partagés leurs expériences et discutent les difficultés et leviers rencontrés dans leurs pratiques.

Les résultats ont mis en évidence la temporalité et les ressources particulières que nécessitent l'accompagnement de ces familles, notamment en termes de flexibilité des pratiques et de travail en réseau avec des partenaires formels et informels (familles, pairs aidants).

1. https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/Recherche-fonction-CATL-Synthese.pdf

2. https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/accompagnement-parents-avec-DMI-synthese.pdf

3. <https://www.one.be/professionnel/recherches/recherches/2022-2024/>

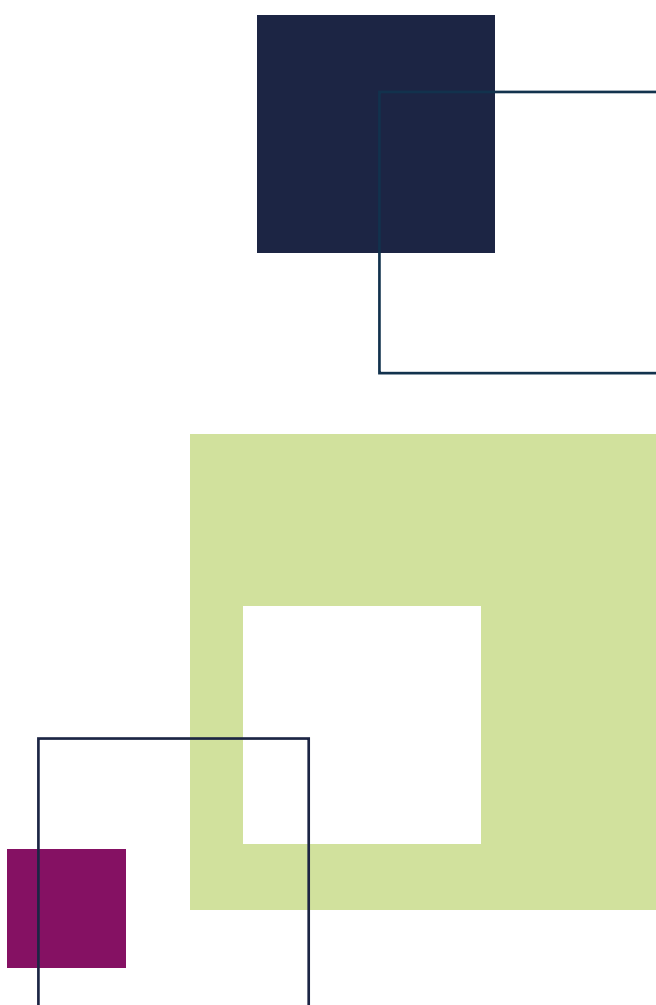
Clôturée fin 2022, la recherche propose des recommandations qui réaffirment le droit à l'exercice de la parentalité ainsi que l'importance d'impliquer les parents dans leur parentalité par un suivi individualisé et capacitant. Les expériences et pistes de réflexion partagées dans ce rapport pourront inspirer professionnels et décideurs qui soutiennent une approche inclusive de l'accompagnement et du soutien à la parentalité, quelles que soient les situations de vulnérabilités rencontrées par les familles.

EXPLORER LES QUESTIONS DE GENRE EN PETITE ENFANCE

La troisième recherche qui s'inscrit dans le double objectif de comprendre et d'inspirer est celle amorcée à la mi-2022 dans le cadre du partenariat de l'ONE avec les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce partenariat ONE Academy⁴ a pour vocation de dynamiser la recherche dans le champ de l'enfance ; notamment en encourageant les approches interdisciplinaires et la co-construction entre chercheurs et acteurs de terrain.

Confiée à une équipe réunissant l'ULiège et les Hautes Ecoles Da Vinci et Libre Mosane, cette recherche ONE Academy explore " où se dit, se montre et se cache " le genre dans les interactions entre les institutions et les familles (parents et enfants) dans leurs multiples diversités.

La spécificité ONE Academy est de partir des situations vécues et partagées par les professionnels des crèches, des Lieux de Rencontre Enfant et Parents, et des Consultations pour enfant de l'ONE. Des analyses collectives avec les équipes de professionnels participantes mais aussi des observations anthropologiques produisent une analyse fine des interactions de genre dans les contextes interculturels que constituent les crèches, LREP et consultations ONE. Cette recherche ambitieuse s'est donnée comme objectif de coconstruire un outil réflexif qui pourra être utilisé tant pour la formation de base que pour les formations continues en petite enfance.



4. <https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/>



RÉFORME DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET PLAN CIGOGNE : BILAN EN 2022 ET PERSPECTIVES¹

Trois ans après l'adoption de la réforme de l'accueil de la petite enfance par le Gouvernement, quelles sont les avancées concrètes sur le terrain ? Quelles sont les actions à venir ? Et où sont réparties les 5200 nouvelles places prévues pour l'accueil des enfants ? Arrêtons-nous un instant pour dresser l'état des lieux...

La réforme de l'accueil de la petite enfance se concrétise progressivement depuis janvier 2020. Pour rappel, cette réforme, sollicitée par l'ensemble des acteurs du secteur de l'accueil, porte sur 4 objectifs opérationnels (00) :

1. Adaptation de l'organisation générale du secteur de l'APE (001) ;
2. Renforcement de l'accessibilité dans toutes ses dimensions (002) ;
3. Renforcement de la qualité de l'accueil (003) ;
4. Simplification administrative et digitalisation (004).

Même si toutes les mesures prévues ne sont pas encore effectives, d'autres sont déjà bien réelles. Découvrons ensemble le chemin parcouru et les étapes programmées à l'horizon 2026.

LES RÉALISATIONS EN 2022

► UNE AUTORISATION POUR TOUS LES SERVICES D'ACCUEILLANTES² D'ENFANTS (001)

Tous les anciens Services d'accueillantes d'enfants conventionnés qui dépendaient d'une Crèche ou d'une Maison communale d'accueil de l'enfant ont vu leur agrément remplacé par une autorisation de Services d'accueil d'enfants.

► ACCUEILLANTE CONVENTIONNÉE – ACCUEILLANTE SALARIÉE : UNE TENDANCE INVERSÉE (001)

La poursuite du passage au statut salarié pour les accueillantes conventionnées a permis d'attribuer 223 postes à celles qui étaient classées en ordre utile. Elles rejoignent les 1107 autres accueillantes qui bénéficient déjà de ce statut. Plus de 50% des accueillantes des Services, sur un total d'un peu plus de 2000 professionnelles, sont maintenant salariées.

► LE SUBSIDE DE BASE POUR LES (CO)ACCUEILLANTES INDÉPENDANTES (002)

En 2022, un second appel à candidatures pour l'accès au subside de base (250 Euros par place par an) a été lancé auprès des (co)accueillantes indépendantes. Son octroi est soumis au respect des conditions d'autorisation et à des conditions d'horaire³. Quarante (co)accueillantes d'enfants ont été retenues, lesquelles s'ajoutent aux 135 de l'année précédente pour atteindre un total de 175 (co)accueillantes avec subside de base récurrent.

Toutes les mesures de la réforme envisagées pour ce type de milieu d'accueil sont donc opérationnelles. Le modèle de destination⁴ est atteint.

1. En référence à l'article du Flash Accueil 45 – ONE 2022 rédigé par Eddy Gilson.

2. Les métiers de l'accueil étant majoritairement occupés par des femmes, le féminin sera utilisé tout au long du document lorsqu'il y est fait référence, sans pour autant exclure la gent masculine.

3. Ouverture 10h par jour, 5 jours par semaine et 220 jours par an.

4. Modèle « final », c'est-à-dire que toutes les mesures de la réforme qui concernent ce type de milieu d'accueil sont en vigueur et que les budgets pour les financer sont disponibles.

► BUTTERFLY (001 – 002)

Grâce au projet Butterfly⁵ lancé en 2020, tous les (anciens) milieux d'accueil collectifs (Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance, Pré gardiennat, Maison d'enfant, etc.) sont désormais tous repris sous l'appellation « crèche ». Au total, ce sont 240 structures qui ont été transformées dont 10 en 2022.

Dans le cadre de ce projet, certains milieux d'accueil ont pu augmenter leur capacité d'accueil afin d'atteindre une capacité correspondant aux nouvelles normes (14 places minimum puis augmentation par multiple de 7, soit 21, 28, 35... places). Au total, 123 crèches ont obtenu une augmentation de capacité⁶, dont 3 en 2022. Cela a permis de créer, depuis 2020, 539 places financièrement accessibles pour les parents.

Les normes d'encadrement sont uniformisées sur les normes « crèche ancien modèle », les budgets actuels n'offrant pas encore la possibilité de financer l'encadrement selon les nouvelles normes.

► SUBSIDE DE RENFORCEMENT (002 – 003)

Ce subside vise à augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil subventionnés, tout en soutenant la qualité. Le budget dégagé doit permettre au milieu d'accueil bénéficiaire de tendre vers les objectifs finaux de la réforme (subventionnement du poste de direction, renforcement du personnel psycho-médico-social, augmentation du taux d'encadrement à 1,5 équivalents temps plein accueillante pour 7 enfants), dans l'attente de la mise en œuvre de toutes les mesures et moyens prévus par celle-ci.

Les premiers subsides ont été octroyés à 166 crèches pour l'année 2022.

► UN NOUVEAU CERTIFICAT POUR LE POSTE DE DIRECTION EN MILIEU D'ACCUEIL (003)

Pour soutenir la fonction de direction en milieu d'accueil, l'ONE a mis en place un parcours de formation ciblé sur les missions inhérentes au métier. Il sera dispensé par 5 Hautes écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les premiers processus ont démarré fin de l'année.

► LES PROJETS DIGITAUX (004)

Parmi les nouveautés en 2022, la mise en ligne du Bilan de fonctionnement est à souligner ainsi que la création au sein de l'ONE de la cellule 'Digipro' dont l'équipe a pour objectif d'accompagner les professionnels de l'accueil dans la transition digitale.

► CIGOGNE +5200 (002 – 003)

Un appel à projets pour la création de 5243 places en crèche avec subside d'accessibilité⁷ a été lancé en mai 2022 pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2100 places pour Bruxelles et 3143 pour la Wallonie), conjointement avec la Région wallonne et la Commission Communautaire française. La création de ces places s'échelonne jusqu'en 2026, date à laquelle elles devront toutes être effectives. Les projets ont été validés pour la Région wallonne. Ils sont en cours d'analyse pour la Région de Bruxelles-capitale.

LES PERSPECTIVES

► LE BACCALURÉAT PETITE ENFANCE

Afin de renforcer la qualité dans les milieux d'accueil au travers de la formation initiale, un nouveau baccalauréat petite enfance verra le jour prochainement.

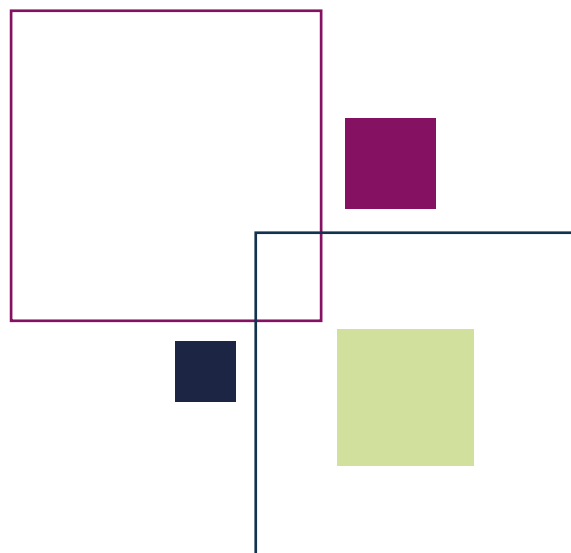
► LA TRANSFORMATION DES CO-ACCUEILS CONVENTIONNÉS

Cette formule d'accueil est amenée à évoluer vers d'autres modèles. Un suivi individualisé sera mis en place pour accompagner chaque structure vers la solution la plus adéquate.

► DESTINATION SUBSIDE

L'objectif, à terme, est que tous les milieux d'accueil subventionnés sur base des normes de l'ancienne réglementation, soient financés selon les nouvelles normes, dont les conditions sont plus favorables. L'atteinte du modèle final de subventionnement sera progressive et dépendra des ressources allouées par le Gouvernement.

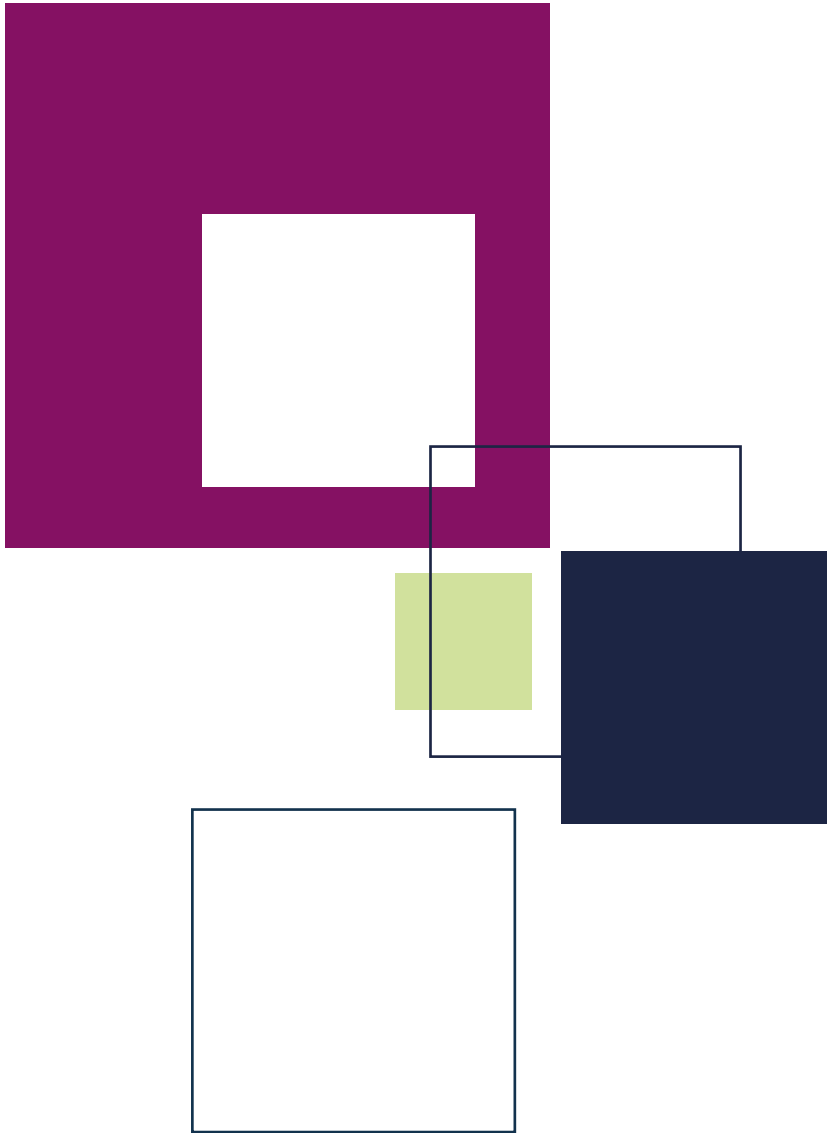
La ligne d'arrivée qui marquera la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de la réforme n'est pas encore franchie mais, étape après étape, l'ensemble des acteurs s'en approche.




5. Cfr Rapport d'activités ONE en actions – 2021.

6. Dans le respect de la conformité aux normes de fonctionnement et de qualité.


7. La participation financière parentale est due selon les revenus du ménage et le barème ONE correspondant.



GESTION ET ORGANISATION DE L'INSTITUTION



Le Conseil d'administration de l'ONE est l'instance assurant la gestion de l'Office. Pour mener à bien ses missions, l'ONE est dirigé par l'Administration générale avec l'appui des deux grands Départements Accueil et Accompagnement et de Directions, sous l'autorité du Conseil d'administration. L'ONE est composé d'une Administration centrale et est également décentralisé en 6 Administrations subrégionales.



GESTION DE L'INSTITUTION

Organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique, l'Office est un paras-tatal de type B, ce qui signifie qu'il dispose d'une autonomie de gestion, tout en restant sous la tutelle du Ministre de l'enfance.

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe central de gestion de l'Office.

Il a notamment pour compétence de définir la politique de l'ONE, de statuer sur les propositions émises par l'administration quant à la gestion de l'Office, d'approuver le Contrat de gestion, le budget, les comptes annuels, d'approuver les avis rendus au Gouvernement, etc.

Les membres du CA (six membres effectifs) sont nommés, pour la durée d'une législature, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en application de la clef d'Hondt). Sont également invités aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultatives : le Président du Conseil d'avis, la Présidente du Conseil scientifique ainsi que la Coordinatrice de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ). En outre, lorsqu'il y a un point relatif à la programmation des milieux d'accueil, le président du Comité de programmation y est aussi invité. Assistent également aux séances, l'Administrateur général de l'ONE, un secrétaire désigné au sein du personnel de l'Office et deux Commissaires du Gouvernement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (situation au 1/6/2023)

PRÉSIDENTE	Madame Violaine HERBAUX	Conseillère au centre Jean Gol Échevine de l'Enseignement, de la Petite Enfance et de la Mobilité à Silly
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Claudia CAMUT	Directrice Relation Affiliés, Marketing et Logistique de la Mutualité Solidaris de Mons-Wallonie picarde
	Monsieur Errol DELCOUR	Comptable auprès de la Médecine pour le Peuple Herstal
	Madame Catherine LEMAITRE	Collaboratrice au Cabinet de l'Échevin de la Petite Enfance, de la Participation et de la Rénovation urbaine à la Ville de Bruxelles
MEMBRES	Monsieur Thierry WIMMER	Avocat
	Madame Anne JANSSEN	Directrice du Laboratoire Hospitalier Universitaire de Bruxelles
COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT	Monsieur Alain JEUNEHOMME	Commissaire du Gouvernement
	Monsieur Mathias EL BERHOUMI	Chef de cabinet de la ministre de l'Enfance Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles
INVITÉS PERMANENTS	Monsieur Geoffroy CARLY	Président du Conseil d'avis
	Madame Marie-Christine MAUROY	Présidente du Conseil scientifique - Administratrice générale du Fonds Houtman
	Madame Anne-Marie DIEU	Coordinatrice a.i. de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Application du décret portant sur la transparence des Organismes Publics (M.B. du 14/08/2003). Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les montants annuels relatifs à chaque poste au 31 décembre 2022.

FONCTION	MONTANTS BRUTS	
Benoît PARMENTIER ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL	De Janvier 2022 à Juin 2022	115 026,38€*
Laurent MONNIEZ ADMINISTRATEUR GENERAL f.f.	De Juillet 2022 à Décembre 2022	68 563,21€
PRÉSIDENTE	De Février 2022 à Décembre 2022	33 895,80€
VICE-PRÉSIDENT(E)S	De Janvier 2022 à Décembre 2022	26 039€
MEMBRES	De Janvier 2022 à Décembre 2022	1 848,63€ / 2 541,5€

* Montant reprenant le paiement du pécule de vacances anticipé, les congés non pris et la prime de fin d'année anticipée

ORGANISATION DE L'ONE

SCHEMA ORGANISATIONNEL 2022

L'Institution est composée d'une Administration générale qui en assure le contrôle global, de deux grands Départements Accueil et Accompagnement et de Directions, sous l'autorité du Conseil d'administration.

Le pilotage interne de l'Institution est complété par des lieux de réflexion stratégique et de coordination :

► Conseil de direction

Le conseil de direction a pour missions les questions liées aux activités des ressources humaines.

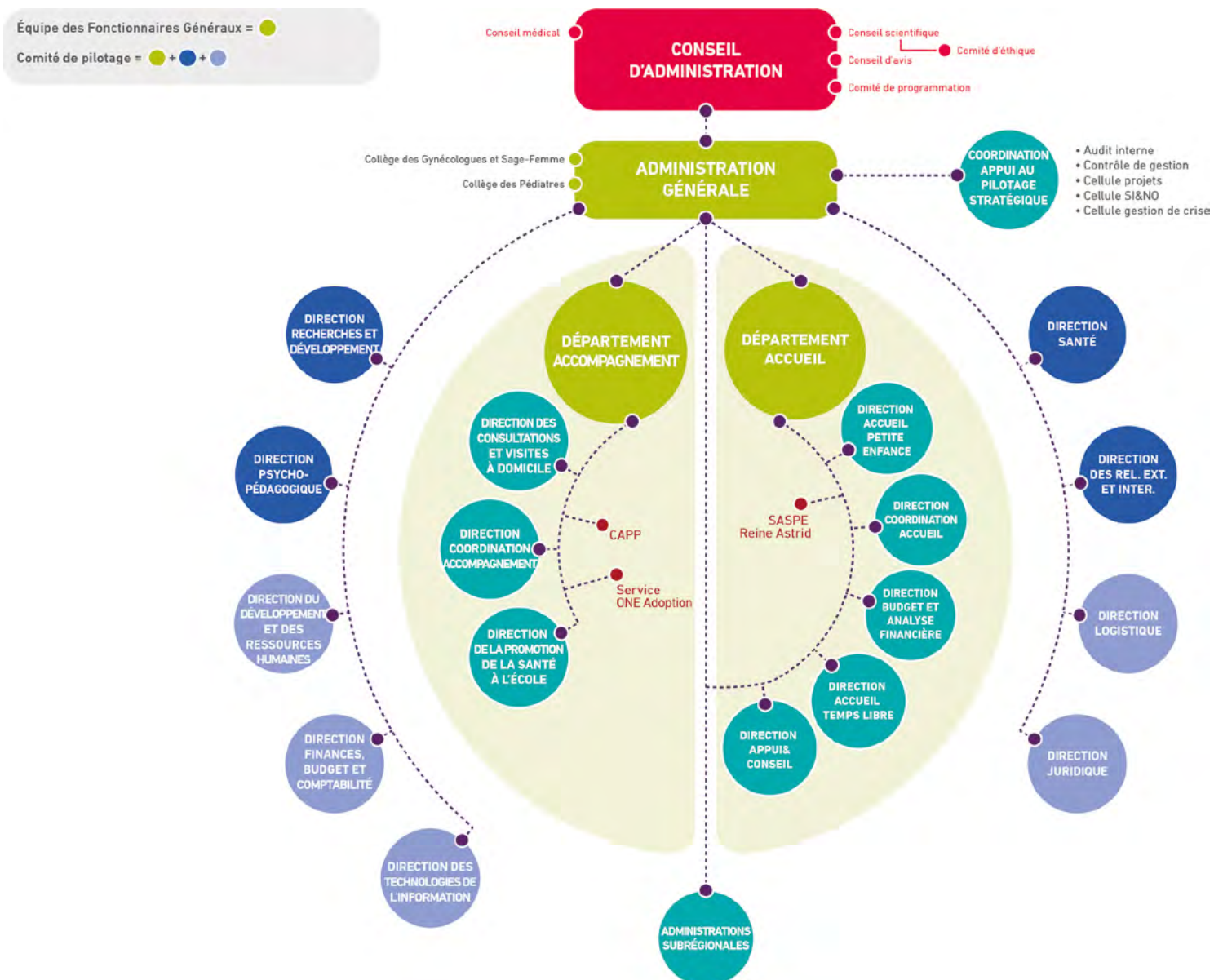
► Comité de pilotage

Un Comité de pilotage rassemble les Responsables des Directions sous l'autorité directe de l'Administrateur général.

Ce comité est chargé de la mise en oeuvre des options stratégiques arrêtées pour l'Institution.

► Comité de direction transitoire

Le CODIR est responsable de la coordination générale des missions et de la stratégie de l'Office tenant compte du contrat de gestion, des décisions du Conseil d'administration, du plan d'administration, etc.



ADMINISTRATEUR GENERAL, f.f.

LAURENT MONNIEZ

CELLULE AUDIT INTERNE

ARIANE NUBOURGH

CELLULE CONTRÔLE DE GESTION

MARC FRANKEN

GESTIONNAIRE DE CRISE

ANNE-CLAIRE HENRY

PORTE PAROLE

SYLVIE ANZALONE

DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT

N.

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCOMPAGNEMENT

MARIE GERARD

DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE

FRANÇOIS CLAERHOUT

DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

ALEC DE VRIES

SERVICE CAPP (COORDINATION ET APPUI EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET PROTECTION)

AUORE DACHY

SERVICE ONE ADOPTION

BERNARD MATHIEU

DEPARTEMENT ACCUEIL

EDDY GILSON f.f.

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCUEIL

BRIGITTE MARCHAND

DIRECTION ACCUEIL PETITE ENFANCE

MICHAEL VANVLASSELAER

DIRECTION APPUI&CONSEIL

EDDY GILSON

DIRECTION ACCUEIL TEMPS LIBRE

ANNICK COGNAUX

(ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, ECOLES DE DEVOIRS, CENTRES DE VACANCES)

DIRECTION BUDGET ET ANALYSE FINANCIERE

FRÉDÉRIC VLIES

SERVICE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ DE LA PETITE ENFANCE (SASPE-HOME REINE ASTRID LA HULPE)

MAGALI KREMER

DIRECTION LOGISTIQUE

CLAUDINE BUEKENHOUT

DIRECTION RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

GENEVIÈVE BAZIER

DIRECTION SANTE

INGRID MORALES

DIRECTION PSYCHOPEDAGOGIQUE

LAURENCE MARCHAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

CÉCILE DENIS

DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE COMMUNICATION INTERNE

MICHAËL HARZIMONT

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

N.

DIRECTION JURIDIQUE

TANIA DUBRULE

DIRECTION RELATIONS EXTERNES ET INTERNATIONALES

NICOLE ROLAND

SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

CATY GUILLAUME

DIRECTION FINANCES / COMPTABILITÉ / BUDGET

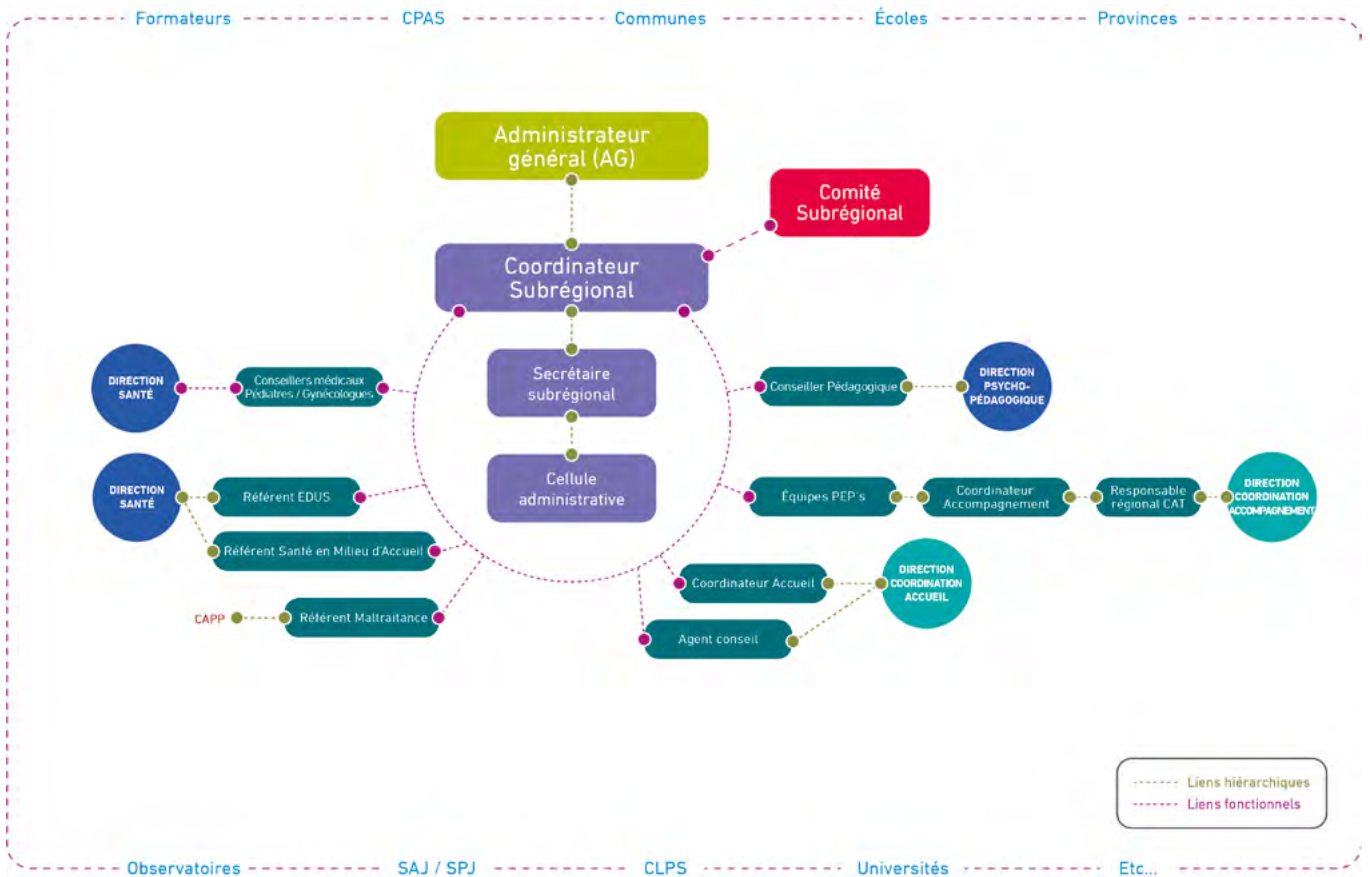
XAVIER DUTRIEZ

SCHÉMA ORGANISATIONNEL SUBRÉGIONAL 2022

L'Office est par ailleurs décentralisé en 6 Administrations subrégionales dont la compétence territoriale s'étend aux provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et à la Région de Bruxelles-capitale.

ainsi que la concertation avec les acteurs institutionnels de la subrégion qu'il gère. Les Administrations subrégionales (ASR) apportent également leur appui aux travaux des Comités subrégionaux.

Chaque administration est gérée par un Coordinateur subrégional qui assure la synergie, au sein de l'ONE, entre agents



COORDINATEURS SUBRÉGIONAUX (Situation au 1/6/2023)

COORDINATRICE SUBRÉGIONALE BRABANT WALLON
COORDINATEUR SUBRÉGIONAL BRUXELLES
COORDINATRICE SUBRÉGIONALE HAINAUT
COORDINATEUR SUBRÉGIONAL LIÈGE
COORDINATEUR SUBRÉGIONAL LUXEMBOURG
COORDINATEUR SUBRÉGIONAL NAMUR

MAURY LIBOUTON
XAVIER MECHIOR
AURORE HERBIET
HUGO SNACKERS
STEPHAN LEYDER
KAMAL AZZOUZ

COMITÉS SUBRÉGIONAUX (Situation au 1/6/2023)

Six Comités subrégionaux répartis sur les six zones géographiques correspondantes à chaque administration subrégionale constituent des organes de gestion décentralisés venant en appui au Conseil d'administration (CA). Un Comité subrégional est composé de maximum neuf membres nommés par le CA sur propositions des services agréés par l'ONE. Ses membres sont nommés pour une période de cinq ans, sur la base de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et de la gestion publique.

Les Comités subrégionaux prennent notamment en première instance les décisions relatives à l'octroi ou au retrait d'autorisation de l'ensemble des services des milieux d'accueil dans le secteur de l'accueil. En outre, ils agrément les projets santé-parentalité et remettent un avis sur l'agrément des consultations dans le secteur de l'accompagnement.

6 COMITÉS SUBRÉGIONAUX

DU BRABANT WALLON

PRÉSIDENTE	Madame Laurence SMETS
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Monsieur Vincent DE LAET Madame Ludivine HENRIOULLE Madame Cécile VAN HONSTE
MEMBRES	Docteur Fernanda FERREIRA Madame Danielle JANSSENS Madame Julie DAMS Monsieur Michel BRISMEE

DE LIÈGE

PRÉSIDENTE	Madame Véronique DRIESEN
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Martine Boden Madame Pascale SCHMITZ Madame Magali FRAIPONT
MEMBRES	Madame Linda GETTINO Monsieur Patrick DUVIVIER Monsieur Alain PERPINIEN Docteur Monique DEJONGHE

DE LA RÉGION DE BRUXELLES

PRÉSIDENTE	Madame Carine COPPIN
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Christine REDANT Madame Aurélie MAYEUR Monsieur Gaetano TERMINE
MEMBRES	Monsieur Stephan AUJEAN Madame Laura VAN VLAESSELAER Madame Maëlle KAYAN

DU LUXEMBOURG

PRÉSIDENTE	Madame Sylvie LEFEBVRE
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Anne-Sophie CALAY Madame Frédérique DOKENS Madame Anne GUILLAUME
MEMBRES	Madame Christine DUROY Monsieur Guy HAUDFROID

DU HAINAUT

PRÉSIDENTE	Madame Chantal BERTOUILLE
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Delphine DENEUFBOURG Madame Rhéa HAJAR Madame Véronique BAFFE
MEMBRES	Madame Muriel LERAT Madame France GILMANT Madame Brigitte PODEVYN Monsieur Christophe STRODIOT

DE NAMUR

PRÉSIDENT	Monsieur Eddy BODART
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Véronique DUCHESNE Madame Tamara CHIF Monsieur Fransesco VIRONE
MEMBRES	Monsieur Luc ABSIL Madame Nathalie OLBRECHTS Madame Bernadette DEMOUSTIER Madame Muriel RYELANDT

Si vous souhaitez obtenir des informations chiffrées sur des données à propos de l'accueil des enfants, de la santé, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et bien d'autres, vous pouvez consulter

« **ONE en chiffres** » sur **ONE.be**



E.R. :
ONE - Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

N° d'édition : D/2023/74.80/73



Rejoignez-nous sur

ONE.be